MAIRIE DE VILLENEUVE D'ASCQ

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 30 MARS 2022

ORDRE DU JOUR

I. hommes	Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les
II. de dévelo	Présentation du rapport annuel 2021 sur la situation de la ville en matière oppement durable
III.	Budget primitif 2022 5
IV.	Vote des taux de fiscalité locale
V. catastrop	Attribution d'une subvention aux associations Groupe de secours phes français et Secours populaire français en aide à l'Ukraine
VI. public du	Remise gracieuse sur une partie de la redevance d'occupation du domaine le par l'association Velowomon
VII.	Mise à disposition d'agents titulaires auprès d'une association 69
VIII. l'associa	Avenant à la convention entre la Commune de Villeneuve d'Ascq et tion APCVA (amicale du personnel communal de Villeneuve d'Ascq) 70
IX. comman « Ordonr	Projet Grand Angle à Villeneuve d'Ascq – Convention de groupement de des portant sur la passation et l'exécution de l'accord-cadre nancement Pilotage et Coordination »
X. partenari	Restauration de l'église Saint-Pierre de Flers Bourg – convention de at entre la Métropole européenne de Lille et la Ville de Villeneuve d'Ascq. 70
XI.	Convention de partenariat entre la ville de Villeneuve d'Ascq et le CCAS. 71
XII.	Mise à jour des listes des Conseils de quartier
XIII.	Tarifs 2022 des séjours avec participation proposés aux Aînés
XIV.	Sorties offertes aux Aînés en 2022
XV.	Tarification des activités à destination des aînés
XVI. située ru	Acquisition par la Ville d'une parcelle de terrain appartenant à VILOGIA e du Maréchal-Joffre80
XVII. désaffect	Nouveau Centre social rue des Vétérans – Constatation de la tation effective des volumes 14 et 18
XVIII.	Autorisation par la Ville de procéder à la modification de l'EDDV (état

•	r de division en volume) afferant au Nouveau Centre social - Rue des s86
XIX. I'EDDV a	Désaffectation et déclassement des volumes numéros 24 - 26.1 et 26.2 de afférant au nouveau Centre social - Rue des Vétérans
XX. situés ru	Cession au profit de Vinci Immobilier Nord Est des volumes 24-26.1 et 26.2 e des Vétérans
XXI.	Acquisition par la Ville d'une parcelle agricole chemin du grand marais 87
XXII. valorisati	Renouvellement de l'adhésion de la commune au dispositif métropolitain de ion des certificats d'économie d'énergie (CEE)
	Autorisation de recrutement par voie contractuelle sur des emplois ents
	Présentation des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code des collectivités territoriales

Gérard CAUDRON, Maire, ouvre le Conseil municipal à 18 heures 47.

Gérard CAUDRON, Maire

Mes chers collègues, si vous voulez prendre place. Je vais vérifier le quorum car il y a beaucoup de malades du Covid. Rassurez-vous, une fois les élections passées, ils remettront en route les pass et tout. Je vais faire l'appel.

Présents:

Gérard CAUDRON, Maryvonne GIRARD, Sylvain ESTAGER, Françoise MARTIN, Valérie QUESNE, Victor BURETTE. Farid OUKAID. Alexis VLANDAS. Christian CARNOIS, Florence COLIN, Jean PERLEIN, Nelly BOYAVAL, Vincent BALEDENT, Nathalie FAUQUET, André LAURENT, David DIARRA, Annick VANNESTE, Dominique FURNE, Patrice CARLIER, Didier MANIER, DOURCY, Benoît TSHISANGA, Yohan TISON, Mariam DEDEKEN, Nathalie PICQUOT, Charles ANSSENS, Sébastien COSTEUR, Charlène MARTIN, Alizée NOLF, Claudine REGULSKI, Catherine BOUTTE, Eva KOVACOVA, Pauline SEGARD, Fabien DELECROIX, Antoine MARSZALEK, Vincent LOISEAU, Innocent ZONGO, Dominique GUERIN, Violette SALANON.

Absents:

Chantal FLINOIS, excusée donne pouvoir à Gérard CAUDRON; Lahanissa MADI, excusée donne pouvoir à Florence COLIN; Claire MAIRIE, excusée donne pouvoir à Maryvonne GIRARD; Lionel BAPTISTE, excusé donne pouvoir à Farid OUKAID; Jean-Michel MOLLE, excusé donne pouvoir à Sylvain ESTAGER; Saliha KHATIR, excusée donne pouvoir à Alexis VLANDAS; Graziella MOENECLAEY, excusée donne pouvoir à Christian CARNOIS; Delphine HERENT, excusée donne pouvoir à Françoise MARTIN; Stéphanie LEBLANC, excusée donne pouvoir à Sébastien COSTEUR; Florence BARISEAU, excusée donne pouvoir à Violette SALANON.

Gérard CAUDRON, Maire

Nous avons le quorum. Mes chers collègues, nous sommes réunis ce soir pour un Conseil important puisque nous devons voter un budget dans les conditions que l'on sait – sur lesquelles nous reviendrons peut-être – dans une période où, comme nous venons de le voir à l'instant, nous n'avons jamais eu autant de cas Covid qu'aujourd'hui et une guerre en Europe qui nous angoisse. Je relisais ce que je déclarais en ouverture du Conseil du 22 février, deux jours avant l'invasion par le dictateur Poutine du territoire ukrainien. Je faisais l'historique des Sudètes et de la manière dont on a traité HITLER au moment des accords de Munich en septembre 1938. Je disais : « Pourquoi je vous rappelle tout cela ? C'est parce qu'à un moment où nous allons discuter de la vie municipale en 2022, non seulement la pandémie n'est pas terminée, non seulement nous allons avoir des élections qui peuvent déboucher sur n'importe quoi, mais nous aurons aussi les conséquences de ce qui se passe actuellement à l'Est de l'Europe; sans imaginer que cela va

déboucher sur une Troisième Guerre mondiale nucléaire même si certains et même POUTINE le laissent planer pour faire paniquer un peu. Même si ce n'est qu'une guerre économique, compte tenu de l'imbrication commerciale et autre en Europe et dans le monde entre la Chine qui se déclare l'alliée et la Russie aujourd'hui quelque peu mise au ban du monde, l'Europe qui a tout de même montré aujourd'hui une certaine unité – on pouvait craindre le contraire du côté des Allemands – et les États-Unis, il est vrai qu'il est difficile de préjuger de ce qui va se passer. ». Un peu plus d'un mois après, non seulement ces propos sont confirmés mais nous risquons d'être en dessous de la réalité de ce qui nous attend dans les prochaines semaines ou les prochains mois.

Pour autant, nous avons le quorum et nous allons pouvoir délibérer. Il y a 24 délibérations à l'ordre du jour dont le bilan 2021 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. J'ai vraiment un problème car on me dit que l'on doit absolument passer cela avant le budget. Dont acte. C'est la technocratie qui impose des règles un peu curieuses. Cela m'embête que nous ayons le débat à un moment où Saliha KHATIR, pour des raisons de santé, est absente. Elle y a, pour autant, beaucoup travaillé. Je vous proposerai que nous prenions très rapidement acte que cela a été présenté, que les documents ont été envoyés et que nous fassions le débat au prochain Conseil en sa présence. Il est vrai que j'ai déplacé d'une journée le Conseil pour cause de match, non pas parce que j'y étais puisque je n'y suis pas allé mais tout d'abord parce que des personnes pouvaient peut-être avoir envie d'y aller et parce que cela pouvait poser des problèmes d'accès et de fonctionnement. Il y a aussi un rapport sur le développement durable. Il y a surtout le budget.

Il est important de désigner tout d'abord le secrétaire de séance. Antoine MARSZALEK est d'accord pour assurer cette fonction ?

Antoine MARSZALEK, groupe ACCES

Oui.

Antoine MARSZALEK est désigné secrétaire de séance.

Gérard CAUDRON, Maire

Il s'agit d'une fonction honorifique mais importante tout de même. Le PV de la séance du 22 février a été envoyé et a été déposé sur sable. Il n'y a pas eu d'observation. Je vous en remercie. Il est donc adopté.

Le procès-verbal de la séance du 22 février 2022 est adopté à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, Maire

Je ne vais pas allonger le débat outre mesure en vous donnant lecture des différentes manifestations qui ont repris dans la ville. Elles vous seront communiquées par écrit. Il est vrai que la vie reprend avec peu de pertes pour ce qui est des responsables des associations. Il faut d'ailleurs veiller qu'il n'y ait pas des « coucous » qui viennent sur Villeneuve d'Ascq pour nous demander les moyens que

les autres communes refusent. Je regarde toujours avec délectation les demandes de salle d'associations dont je me fais passer le bureau où il n'y a personne qui habite Villeneuve d'Ascq. Nous allons tout de même écrire noir sur blanc ces règles dans les prochaines semaines. Il faut au moins que le président ou le trésorier soit villeneuvois et qu'il y ait au moins 50 % de Villeneuvois parmi les membres de l'association pour pouvoir en bénéficier. Dans ces cas-là, ils ne demandent pas forcément des subventions mais des salles. Or le fait de pouvoir bénéficier de l'Espace Concorde ou même d'un foyer représente une somme bien plus importante que les subventions que nous accordons à la moyenne des associations de la ville. Nous aurons donc l'occasion d'y revenir et de resserrer un petit peu les boulons en la matière, si vous le voulez bien, le moment venu.

Je peux maintenant passer à l'ordre du jour.

I. RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Gérard CAUDRON, Maire

Est-ce que vous seriez d'accord pour que nous prenions acte du bilan qui vous a été distribué sur l'égalité entre les hommes et les femmes et que nous ayons un débat au cours du prochain Conseil ? Il faut que nous prenions acte avant le budget. C'est la règle. Est-ce qu'il y a des oppositions à cette proposition ? Elle est raisonnable en termes de temps et surtout de respect pour quelqu'un comme Saliha qui y consacre beaucoup de temps avec la discrétion qu'on lui connaît. Pour moi, c'est important. Idem pour Jean-Michel MOLLE qui est souvent en première ligne de beaucoup de choses et je n'aimerais pas être à sa place à certains moments.

Le Conseil municipal prend acte de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2021.

II. PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LA SITUATION DE LA VILLE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil municipal prend acte de la présentation du rapport annuel 2021 sur la situation de la Ville en matière de développement durable.

III. BUDGET PRIMITIF 2022

Gérard CAUDRON, Maire

Puisque André LAURENT est là, nous pouvons passer le rapport sur le développement durable.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire (hors micro)

Il est intégré en partie à la présentation du budget.

Gérard CAUDRON, Maire

Nous pouvons donc passer au budget tout de suite et donner la parole au maître de cérémonie, Sylvain ESTAGER, qui lors de la présentation du budget donnera la parole sur le développement durable. Puis, nous ouvrirons le débat.

Sylvain, tu as la parole.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Merci M. le Maire. On peut le dire tout de suite : jamais une construction budgétaire n'a été aussi compliquée. À Villeneuve d'Ascq, nous avons toujours présenté des budgets précis – j'allais dire ciselés – avec une exécution qui se confirme à chaque compte administratif ; une exécution très précise, très fine. Depuis deux ans, nous sommes confrontés à une multiplication des incertitudes, à des épisodes historiques qui déstructurent à la fois la préparation, l'exécution et une certaine prévision car elle est tout simplement impossible. Aujourd'hui, il faut tout de même rappeler que nous sommes confrontés à une crise Covid qui dure. Ce soir, il y a cinq ou six élus absents pour cause de tests positifs. Il y a une réalité qui se matérialise : la crise ukrainienne a évidemment des effets. Tout cela conjugué produit une crise impressionniste qui portera des effets à long terme que nous ne maîtrisons pas totalement aujourd'hui.

Dans ce contexte très particulier, nous devons préparer un budget. Nous avons aujourd'hui une série de remontées de terrain de différentes collectivités. Les budgets sont votés les uns après les autres. Ce matin encore dans les médias, on commençait à avoir une espèce de vague qui va monter : celles des collectivités, des municipalités en particulier, qui disent qu'il est totalement impossible de tenir certains budgets avec ce qui a été voté quelques jours ou quelques semaines plus tôt et avec des perspectives d'actions sur les politiques municipales. Nous nous sommes demandé si nous ne devions pas présenter aujourd'hui une motion d'urgence. D'ailleurs, elle est prête mais je ne sais pas si nous avons du réseau pour la diffuser. Nous l'avons rédigée en urgence sans discuter avec les autres groupes. Peut-être que la démarche aurait pu être intéressante pour y associer tous les groupes du Conseil afin notamment d'interpeller sur la question de l'aide de l'État aux collectivités. J'en parlerai dans ma démonstration à mesure qu'elle va se dérouler.

Il y a un élément structurant, fondamental, dans la présentation de ce budget : comme nous l'avons dit au moment du DOB (débat d'orientation budgétaire), nous ne renonçons pas aux politiques qui ont été annoncées. Vous connaissez le contexte mais je vais en rappeler quelques détails juste après car il est important de les avoir en tête pour comprendre tout ce que je vais dérouler dans l'exposé. Il eut été parfaitement légitime de se poser à un moment pour dire que la situation impose de réviser la feuille de route programmatique. C'est d'ailleurs ce qui devra peut-être être fait à un moment dans le mandat. Aujourd'hui, je le dis clairement : le BP (budget primitif) 2022 ne procède pas de cette démarche. Nous conservons le déploiement

de nos politiques comme une perspective tout à fait crédible. Nous faisons face à ces objectifs avec forcément une méthode à réinventer, des prévisions à réajuster. Nous allons détailler tout cela dans une présentation qui va conjuguer à la fois les enjeux budgétaires et financiers mais aussi la présentation de certaines politiques comme nous l'avions fait l'an passé. Cela sera illustré par l'intervention de trois collègues. C'est pour cela que nous avons souhaité, comme l'an passé, avoir des focus dans ce BP, notamment en lien avec le développement durable. Je précise que Yohan TISON doit intervenir à la toute fin mais il a un gros problème familial. Il va essayer d'être là à 20 heures mais il n'est pas sûr. Si jamais il ne pouvait pas assurer sa présence, je proposerai, comme pour le rapport sur l'égalité hommes/femmes, que cette présentation soit différée à un prochain Conseil. Nous aurons donc une série d'interventions à plusieurs voix. Nous nous passerons le relais comme l'an passé. Je rappelle que le but de cette présentation est de faire du BP un temps fort de la vie politique municipale de façon à illustrer, à présenter, à incarner les choses et pas simplement à avoir de grands principes. Vous aurez à la fois des éléments de bilan et d'illustration de ce qui va être déployé.

Ce contexte compliqué me conduit aussi tout de suite à adresser des remerciements très sincères aux équipes qui ont travaillé jusqu'à la dernière minute : nous étions encore en train de modifier des diapositives dans l'heure qui précédait la présentation. Il y a des absences dans les services, chez les élus. C'est compliqué toute l'année et cela s'est encore précipité ces derniers temps. Les arbitrages ont été extrêmement complexes à rendre. Il y a des dépenses qui sont impossibles à prévoir. Le travail est donc extrêmement inconfortable. Malgré cela, il y a une mobilisation forte des élus et des services pour essayer de trouver des solutions et de présenter quelque chose qui soit à la fois sincère et parfaitement exécutable pour l'année. Je tiens donc vraiment à remercier, sous l'autorité du DGS Olivier BAROTTE, toute l'équipe qui a travaillé : l'ensemble des chefs de service, des DGA qui sont derrière. Je ne vais pas tous les citer car j'en oublierais et, de plus, cela serait long. Je tiens vraiment à les remercier notamment Corinne BERGERET, Véronique ZIETECK, Sébastien LEPLUS, Jean-Baptiste LEGRAND, tous ceux qui ont cherché à rendre la présentation la plus satisfaisante, la plus illustrée possible de façon à faire de la pédagogie autour de ce budget. Nous avons pris des habitudes dans la présentation, dans la préparation, et je le redis : en 2021, cela n'était pas évident ; en 2022, cela a été encore plus compliqué pour les raisons qui ont été évoquées.

Je vais rappeler les éléments du contexte incertain qui figurent sur la diapositive. Il s'agit de quelques éléments qui ont été évoqués au moment du DOB et qui doivent être réaffirmés. La question sanitaire va évidemment continuer à structurer l'exécution budgétaire toute l'année. Nous savons que c'est la fin du quoi qu'il en coûte et des dispositifs de soutien. Nous savons que l'élection présidentielle va passer par là et qu'à un moment il y aura des factures à payer et qu'il est déjà prévu que la fonction publique, les salariés des services publics et les collectivités soient mis à contribution. Les effets de la crise vont perdurer en termes d'absentéisme, en termes de disponibilité, en termes de capacité à récupérer, en termes de soucis et de psychologie au travail. C'est une réalité. Aujourd'hui, nous sommes dans l'incertitude par rapport à l'évolution de l'épidémie. Il importe évidemment pour la collectivité de

se tenir prête à faire face à une nouvelle vague, à une reprise de l'épidémie. Nous ne savons malheureusement pas où nous allons aujourd'hui avec cette maladie.

Cela participe d'un deuxième élément de contexte sur lequel j'irai également assez vite car nous en avons parlé au DOB: un contexte économique particulièrement défavorable. Il y a d'abord une inflation qui est extrêmement lourde. Au moment du DOB, nous avions l'estimation de l'INSEE. À l'époque, nous avions déjà dit qu'elle était à interroger car on serait probablement au-delà. L'inflation va être très forte: rien que sur le mois de mars, on en est à 4 %. Rien ne dit qu'il n'en sera pas de même pour les mois suivants. Pas mal d'organismes spécialisés nous disent qu'en réalité, l'inflation sera entre 3,5 et 5 % cette année. Il y a donc forcément un poids sur la dépense qui va peser énormément et que nous ne pouvons pas anticiper. Il faut en avoir conscience. Cela fait partie de la difficulté de préparation des budgets.

Une des conséquences de cette inflation est l'augmentation du coût de l'énergie. Nous sommes sur ce qui a été inscrit par rapport aux marchés passés : rien que pour Villeneuve d'Ascq, il y a 1,7 million supplémentaire à honorer en termes de facture énergétique. Je vais reparler de cela au moment de la dépense. Nous avons déjà réagi : une cellule de crise a été montée et va opérer très rapidement pour atténuer les effets. Toutefois, quand nous avons annoncé ce chiffre au moment des marchés et du DOB, nous n'avions pas les conséquences de la guerre en Ukraine. Il s'agit d'une réalité. J'évoquais le fait que les collectivités doivent se mobiliser pour en appeler à une réaction de l'État. Vous savez qu'un bouclier tarifaire a été appliqué au niveau des foyers, des ménages. Il a fallu la mobilisation des acteurs du monde du logement social pour que ce bouclier tarifaire concerne également ces logements. Les collectivités ne sont aujourd'hui pas protégées par un bouclier tarifaire. Nous payons donc plein pot l'augmentation.

Il y a de plus un élément très important, à savoir la tension sur les marchés en général, pas seulement celui de l'énergie mais sur les marchés d'entreprises. Aujourd'hui, nous avons toute une série de marchés qui ont été passés qui doivent être révisés et de marchés qui devraient être passés qui ne sont pas à même d'être réalisés en l'état dans les conditions de prévisions qui ont été les nôtres il y a encore quelques semaines parfois. Je prendrai des exemples très concrets tout à l'heure dans l'exposé pour que chacun comprenne la situation.

De plus, nous avons un contexte post-présidentielles qui nous attend. L'élection va se dérouler prochainement. Je ne vous cache pas que la majorité ne mise pas vraiment sur des perspectives heureuses de voir un moment de politique publique se déployer après l'élection grâce à une victoire de la gauche. Les perspectives nous amènent à regarder les candidats de droite et d'extrême droite ; rien n'est à exclure vu les dynamiques brutales qui peuvent survenir en 15 jours. Aujourd'hui, on nous promet entre 50 et 80 milliards d'économies. Ces économies ne sont pas clairement énoncées dans les programmes, si ce n'est les grands principes : les collectivités, la fonction publique. Il y aura donc des incidences très lourdes sur les politiques nationales qui seront déployées juste après l'élection. Nous avions dit cela au moment du DOB. Nous l'intégrons quand nous préparons un BP même si nous ne savons pas exactement ce qui nous attend. Aurons-nous une autre contractualisation

et un encadrement puissant de nos dépenses avec une obligation comme cela était le cas, en pratique, à dépenser moins ? Aurons-nous une baisse des dotations ? Nous ne le savons pas mais nous nous attendons à une période qui risque d'être malheureusement compliquée et douloureuse pour les finances municipales.

Dernier élément : la crise en Ukraine. Nous en disons un mot car, évidemment, le drame, la guerre, l'héroïsme de ceux qui se battent, cela se passe sur la ligne de front, sur le terrain, en Ukraine. Nous sommes obligés d'en parler d'une façon très prosaïque avec les conséquences sur les prix, sur les budgets, sur les prévisions de dépenses pour les collectivités. Il faut savoir aussi que nous avons une conséquence lourde sur le quotidien des habitants puisque, comme nous l'évoquions, si un bouclier tarifaire a été décidé, il n'est garanti que sur une période limitée ; pour les bailleurs, c'est jusqu'à la fin du mois de juin. Nous savons qu'il y a déjà des dépenses qui font l'actualité et qui créent une dynamique politique complexe : les prix à la pompe, les prix dans les supermarchés, sur les matières premières, sur les produits alimentaires. Le reste à vivre pour les ménages les plus fragiles est donc déjà très lourdement impacté. Nous savons qu'il y aura une exigence, que dans ces cas-là la collectivité vers laquelle on se tourne pour avoir un coup de main, de l'aide, c'est la collectivité municipale – le Maire reste l'élu de terrain préférentiel pour nombre de personnes en situation de fragilité – et que la capacité d'une collectivité à répondre à cette réalité fait partie des priorités que nous posons. Cela fait partie des éléments de contexte à avoir, qui sont induits par la situation aujourd'hui.

De plus, nous savons aussi que le ras-le-bol après deux ans de crise Covid s'exprime de façon multiforme. Nous l'avons vu au travers de manifestations parfois compliquées, des mouvements antivax, de la montée d'une forme d'irrationalité sociétale. Là aussi, pour les agents qui sont sur le terrain, c'est compliqué; nous le savons, nous l'entendons. Nous savons pertinemment qu'assurer des missions de service public pour des agents est de plus en plus compliqué, pas seulement parce que des politiques de restriction nous ont été imposées depuis des années mais aussi parce que le ras-le-bol, la colère et parfois même la violence, l'agressivité des usagers est quelque chose qui monte de plus en plus sur le terrain et qui a forcément une incidence sur les politiques publiques.

Cela fait partie des éléments qu'il faut relativiser lorsque l'on sait ce qui se passe en Ukraine. Avec le Maire, nous avons été immédiatement saisis dès le début de l'intervention russe sur le terrain et nous avons évidemment souhaité, dans la tradition qui est celle de Villeneuve d'Ascq, mobiliser immédiatement. Nous le faisons de façon simple et à l'échelle de ce qu'il est possible de faire. Vous aurez tout à l'heure une délibération qui accordera un soutien financier aux associations qui nous ont sollicités. Il y a un travail qui est fait sur le terrain au quotidien avec l'association Portail de l'Ukraine. Vous savez que des points de collecte municipaux ont été organisés en lien avec les maisons de quartier et les associations. Nous avons Cosette, Ascq in love, le lycée Queneau, les collectifs citoyens qui se sont montés, la Maison de quartier Jacques-Brel, la Maison des Genêts et le Secours populaire. Tout cela participe d'une culture de territoire à souligner. Si à Villeneuve d'Ascq on se mobilise très vite de façon très efficace, c'est aussi parce que nous avons ce monde

associatif, cet engagement citoyen, cette culture de la solidarité. Cela s'est évidemment incarné au moment de la crise et dans le travail avec l'association Portail de l'Ukraine. Nous avons aussi le CCAS qui travaille aujourd'hui en dialogue avec la Préfecture sur la recherche de solutions de logements pour faire face à la fois aux premières arrivées et à ce qui peut être une réalité beaucoup plus massive dans les semaines qui viennent. Cependant, il n'est pas évident de trouver des réponses d'où l'importance de rechercher des logements avec la Préfecture et les bailleurs sociaux. C'est un travail qui est évidemment réalisé aujourd'hui avec, là aussi, une logique d'accompagnement humain et administratif qui est pris en charge par le CCAS. Je souligne le travail qui est fait par Stéphane VATAN et Elena SOUISSI sur ces questions. Quand quelqu'un arrive, la question est tout d'abord de savoir où loger la famille – dans des réseaux de solidarité ; comme il y a des liens familiaux sur la ville, l'urgence absolue est bien souvent quelque chose qui se fait - mais c'est aussi tout de suite scolariser les mômes quand cela est possible. Si cela ne l'est pas pour des raisons psychologiques, pour des raisons d'accompagnement, il faut les tourner vers les structures municipales qui savent faire, qui s'en occupent depuis des années. C'est une aide pour les démarches administratives, les papiers, l'aide médicale d'urgence. La cellule a été activée immédiatement et elle y travaille au quotidien. Nous verrons quelle sera la réalité. Je vous rappelle que nous avons franchi symboliquement la barre des 4 millions de réfugiés et que la Pologne craque et que la question d'une réalité beaucoup plus massive sur les territoires en France va se poser avec, là aussi, beaucoup d'incertitudes quant à l'évolution sur le terrain de la guerre.

Voilà les éléments de contexte que je souhaitais rappeler pour avoir en tête les incertitudes, les adaptations nécessaires dans l'exécution, qui vont accompagner la présentation de ce budget. Comme je l'ai dit : nous ne renonçons pas, nous n'adaptons pas la feuille de route programmatique lors des choix qui ont été arrêtés pour le BP 2022 :

- service public: importance des services municipaux à Villeneuve d'Ascq.
 Nous devons les garantir, nous devons les renforcer autant que faire se peut;
- accélération et amplification de la politique Ville nature et nourricière. Pas mal d'éléments de démonstration seront apportés dans l'exposé ;
- la crise climatique et biodiversitaire. On en parle beaucoup moins mais elle est là. Il s'agit de ne pas l'oublier même si le contexte actuel a tendance à moins focaliser sur cette question. Ce budget est évidemment mobilisé sur ces questions-là aussi;
- un programme d'investissements ambitieux. Nous allons l'illustrer. Vous le connaissez. Nous l'égrainons toute l'année à mesure des différents exercices budgétaires. Vous aurez des illustrations dans la partie investissement qui vont vous permettre de comprendre concrètement comment à la fois nous investissons et comment nous faisons ce lien permanent entre l'investissement et le fonctionnement. C'est toujours une erreur redoutable que commettent parfois certains politiques d'opposer les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement; les deux vont ensemble.

Nous aurons de beaux exemples à vous présenter.

Nous allons commencer tout de suite avec la section de fonctionnement.

Section de fonctionnement

Données d'ensemble

Je vais commencer par vous donner un aperçu des données d'ensemble. Pour comprendre le cadre global de ce que nous exposons, une illustration immédiate de ce qui vient d'être dit et qui va être en phase avec ce qui a été présenté au moment du DOB : une augmentation significative des dépenses réelles telles que nous les projetons. Les dépenses vont s'élever à 92,5 millions d'euros soit une augmentation de 3,7 points. Les recettes s'élèvent, quant à elles, à 99,7 millions d'euros. Elles sont en augmentation de 3,2 points. Comme vous le constatez sur les deux petits histogrammes, ce delta entre augmentation des dépenses et des recettes est défavorable aux recettes, les dépenses augmentant plus vite que celles-ci. Nous allons le présenter avec une explication sur les dépenses au niveau des ressources humaines, les dépenses à caractère général et les effets évoqués en introduction de l'inflation. La bonne santé initiale de nos finances nous permet de maintenir un autofinancement à un niveau satisfaisant à plus de 7 % des recettes de fonctionnement, sachant – et nous l'assumons parfaitement – qu'il est dégradé par rapport aux années précédentes. J'en reparlerai lorsque nous ferons le bilan.

Les recettes

Comprenons comment se répartissent ces recettes. J'irai assez vite sur le camembert qui est présenté mais il faut garder en tête l'importance des recettes liées aux dotations MEL (Métropole européenne de Lille) que l'on qualifie d'autres recettes fiscales. En vert, vous avez la fiscalité directe locale qui était l'objet principal du DOB avec une question à trancher, à savoir est-ce que nous augmentons ou pas les taux d'imposition. Les dotations, subventions et participations représentent 25 %. Voilà les trois chapitres qui constituent le cœur de nos recettes.

Les dotations MEL: elles représentent 29,4 % des recettes. Comme évoqué au moment du DOB, la stabilité est le maître mot de ces recettes. Cela n'évolue pas. L'ACC (Attribution de compensation communautaire) se maintient à 22,9 millions d'euros. Je rappelle que lors du mandat précédent, nous avons dû discuter fermement à la MEL face une volonté de certains élus notamment de communes voisines de taper sur l'ACC de Villeneuve. Ils considéraient que nous avions une Ville un peu trop attractive avec un peu trop de recettes et qu'il fallait envisager de prélever 1,5 million voire 2 millions sur cette attribution communautaire. Il faudra être vigilant. Nous vérifierons si dans son programme électoral le maire de Mons-en-Barœul – s'il est candidat – veut toujours taper sur Villeneuve d'Ascq. Il faudra être vigilant. J'ai bon espoir qu'il s'engage à ne pas y toucher pour des raisons évidentes mais il faudra défendre Villeneuve si cette question se repose au niveau de la MEL. Nous savons que c'est dans les tuyaux de certaines têtes pensantes de la Métropole. Il avait fallu batailler lors du mandat précédent et je ne doute pas que nous aurons encore à le faire lors de celui-ci.

Au niveau de la DSC (Dotation de solidarité communautaire) et du FPIC (Fonds de péréquation intercommunale), c'est stable. Il y a un petit ajustement à la hausse sur les droits de mutation et la taxe sur la consommation finale d'électricité. Je ne commente pas car nous en avons parlé au moment du DOB. Ce que nous retenons pour les dotations MEL, pour les recettes fiscales qui ont été transférées à la MEL : stabilité. Je vous rappelle que stabilité dans un contexte inflationniste, cela veut dire moins de capacité à agir.

Les dotations d'État: même constat: stabilité de l'enveloppe globale au niveau national. La DSU (Dotation de solidarité urbaine) est en progression. Elle va compenser une baisse de la dotation globale forfaitaire attribuée par l'État. Nous avons toujours ce débat par rapport aux statistiques INSEE qui statuent sur une baisse de la population à Villeneuve d'Ascq. Vous savez que nous interrogeons la méthode qui n'est plus la même qu'autrefois avec une extraction de l'évolution de la population qui peut être préjudiciable et non conforme à la réalité selon le quartier qui est retenu. Aujourd'hui, nous avons une démographie qui est considérée en baisse et qui justifie pour l'État de diminuer la DGF (Dotation globale de fonctionnement). Nous pouvons nous attendre avec les nouveaux logements, les nouveaux habitants, qu'il y ait très rapidement un effet de récupération et même d'accroissement. Cependant, ce n'est pas le cas aujourd'hui et nous ne pouvons malheureusement pas discuter la méthode même si nous la contestons ; nous l'avons déjà évogué lors de séances précédentes. Donc, la DGF est en diminution d'un petit pourcent. Cela est compensé par une augmentation de 2,8 % de la DSU mais je rappelle que la dotation de solidarité urbaine n'a pas vocation à compenser une baisse de la DGF. Il s'agit d'un dispositif qui, comme son nom l'indique, prend en compte la réalité de certains quartiers, de certaines populations fragiles dans certains espaces urbains. Là aussi, comme pour les dotations MEL, l'essentiel est de retenir que nous misons globalement sur une stabilité de l'enveloppe globale.

La fiscalité locale: c'est la question qui était en suspens au moment du DOB, qui n'était pas tranchée, comme nous vous l'avions dit, et qui pèse sur près de 58 % de nos recettes. Nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition. Les recettes vont augmenter de 2,3 millions d'euros. Pourquoi ? Parce que vous avez une revalorisation légale des bases fiscales qui intègrent en partie les mécanismes d'inflation; en partie seulement car cela ne les compense pas totalement, il ne faut pas se faire d'illusions. Cela fonctionne sur des logiques d'analyse des années précédentes. Il y a de plus un élargissement de certaines bases suite aux travaux de la CCID (Commission communale des impôts directs). Nous avons cependant fait le choix de ne pas augmenter les impôts.

Je vais redire les choses de façon extrêmement claire : les besoins sont là. Il n'y a pas eu d'augmentation des taux d'imposition à Villeneuve d'Ascq depuis 15 ans et nous avons toujours refusé de condamner l'impôt en lui-même. Nous refusons ce débat populiste qui consiste à parler de matraquage fiscal, à rentrer dans une petite musique sociétale fortement déclinée et qui accompagne toutes les politiques libérales qui visent à fragiliser la puissance publique en dégradant l'impôt. Nous n'avons pas de mal à défendre l'impôt à Villeneuve d'Ascq. Nous le disons très

clairement. Toutefois, nous avons toujours refusé d'ajuster l'impôt de facon mécanique en l'augmentant un petit peu chaque année sans trop se poser de questions. Il y aura une augmentation d'impôt qui nous semble inévitable au cours de ce mandat. Je le dis très clairement : c'est sur la table. Quand on prépare un budget, on ne fonctionne pas sur une année simple mais on se projette sur l'exécution du mandat. Cependant, nous considérons que l'augmentation ne doit pas être mécanique, automatique, mais parfaitement lisible et stratégique pour précisément préserver cette forme de consentement à l'impôt des habitants. Pour cela, il faut l'ajuster aux besoins et être en mesure de présenter une démonstration claire, simple, lisible, intelligible qui consiste à expliquer qu'à partir du moment où on préserve les acquis qui sont ceux que nous défendons, qu'à partir du moment où nous avons une politique qui doit se déployer et que nous ne voulons pas taper sur le service public villeneuvois alors, s'il n'y a pas d'autres possibilités, il faut activer l'impôt. Je le dis clairement : si pour présenter le BP 2022, il avait fallu supprimer des services publics, diminuer les subventions aux associations, supprimer des places en crèches, nous aurions activé le levier fiscal. Aujourd'hui, pour les raisons qui ont été évoguées – la difficulté à évaluer les véritables besoins en 2022 et pour les années à venir – nous avons besoin de voir tout d'abord quel doit être le vrai montant de l'augmentation d'impôts. Nous avons fait le choix de ne pas augmenter cette année sans avoir la certitude du volume d'ajustement nécessaire pour couvrir tous les besoins à terme. Cette année, nous allons donc nous mobiliser sur la maîtrise des coûts. J'en parlerai juste après.

Refus de la politique d'austérité : nous allons être le plus rigoureux possible sur la maîtrise des coûts. En fonction des évolutions notamment en matière de prix des marchés, en matière de prix de l'énergie, en matière d'inflation mais aussi de politiques gouvernementales qui ont été évoquées, nous ajusterons au plus précis et nous pourrons faire une démonstration auprès de la population en disant : le service public à Villeneuve d'Ascq, les investissements, c'est ça, les ressources, c'est ça, il faut ajuster et le levier, c'est l'impôt. Nous verrons en fonction de ce qui sera possible d'expliquer. Aujourd'hui, nous n'avons pas cette visibilité. C'est pour cette raison que nous reportons cette question de l'augmentation d'impôts pour y voir le plus clair possible et pour l'ajuster au plus près des besoins de facon significative s'il le faut dès 2023. Nous avons toutefois refusé la mécanique qui consistait à l'augmenter un petit peu en prévision et peut-être à devoir l'augmenter à nouveau l'année prochaine en fonction des besoins. D'ailleurs, je ne critique pas la méthode. Si certaines collectivités font ainsi, cela peut se comprendre. Nous avons hésité à le faire comme je l'ai dit au moment du DOB. Aujourd'hui, le choix a été fait de maintenir les taux d'imposition en l'état et nous aurons une visibilité meilleure pour ajuster au plus serré l'année prochaine s'il le faut. C'est le choix qui a été fait. Nous ne manquerons donc pas de reparler de ces questions assez rapidement.

Les autres recettes : elles représentent à peu près 5,8 millions d'euros. Là aussi, il n'y a pas d'évolutions notables. Il y a un petit recul des recettes liées aux produits des services qui sont encore à un niveau bas. Cela s'explique par la baisse de certaines activités induite par la crise sanitaire. Comme vous le savez, notre philosophie est de ne pas couper les services publics. Nous les maintenons. Nous

avons des politiques tarifaires qui sont très sociales, qui sont très solidaires, avec des tranches calculées pour atténuer au maximum les effets de seuil. Nous avons des tarifs très bas pour les familles les plus modestes. Nous avons des tarifs qui sont plus conséquents pour les familles qui ont les moyens et cela participe de la solidarité et de la transversalité autour de ces principes de répartition des grilles tarifaires. Nous ne changerons pas de philosophie, ce qui n'exclura pas éventuellement d'augmenter un petit peu certains tarifs pour coller à l'inflation. Cela sera évidemment à la marge pour compenser la mécanique inflationniste. Cela est possible. Nous le verrons au moment venu lorsque nous passerons des délibérations concernant le sujet. Mais, nous ne changerons évidemment pas la stratégie. Nous n'activons pas l'idée qu'il faut changer cette politique sociale, cette politique solidaire à Villeneuve d'Ascq pour faire rentrer des recettes. Nous sommes au cœur de notre politique, de notre modèle et de l'identité de Villeneuve et évidemment nous le préservons.

En résumé, pour ce qui est des recettes, le total s'élève à 99,6 millions d'euros. La barre des 100 millions, qui est assez symbolique, sera assurément franchie l'an prochain. Les recettes progressent à hauteur de 3,2 points. Il s'agit évidemment d'une progression en trompe-l'œil puisque, comme je l'ai rappelé au moment de l'introduction, dans un contexte inflationniste avec des dépenses bien plus conséquentes à périmètre constant de politique, les recettes ne nous permettent pas, en réalité, de dégager des marges de manœuvre. Cette augmentation de 3,2 points correspond pour les raisons évoquées à une contraction de la recette au regard des dépenses effectuées.

Nous allons illustrer cela avec les dépenses de la section de fonctionnement.

Les dépenses

Quand on présente un BP, les dépenses sont le cœur de l'exposé. C'est le moment qui est retenu pour illustrer les choix et les politiques qui vont être déployées. C'est aussi le moment de mettre en lumière certains services, certains acteurs du territoire de la sphère citoyenne, de la sphère municipale. Comme je l'ai dit, nous ne renonçons pas aux trajectoires fixées dans la feuille de route programmatique. Cela se traduit par une donnée simple : une augmentation significative de nos dépenses. Nous nous rapprochons des 4 % de dépenses supplémentaires. Pour bien saisir ce qui va expliquer cette augmentation de presque 4 % de nos dépenses, un petit rappel de leur répartition. Le premier chef des dépenses qui pèse presque 63 % est les charges de personnel et les frais assimilés. Les charges à caractère général représentent 22 % des dépenses et les charges de gestion courante et autres charges 15 %.

Les charges à caractère général et fluides: elles pèsent 22-23 % de nos dépenses. Elles sont en très forte augmentation de près de 10 %. Le choc inflationniste et le choc énergétique sont évidemment au cœur des causes qui expliquent cette réalité. Les dépenses pour les fluides sont prévues en augmentation de plus de 1,7 million. C'était avant l'intervention russe en Ukraine. Cela pourrait donc être à périmètre constant de politique une augmentation encore plus signifiante. Le nouveau marché de la restauration scolaire nous coûte 380 000 € de plus et nous

connaissons la déception, les tensions, autour de ce dernier. Ce n'est pas la peine de faire semblant, nous l'avons dit très clairement dans ce Conseil municipal. Toutefois, l'augmentation est là. Il y a une accélération de politiques autour des fêtes populaires, autour de la politique de développement durable, de l'animation des quartiers, que nous allons expliquer avec certains exemples.

Pour l'instant, je vais faire une focale sur les charges à caractère général et la question des fluides. Cela est en train de devenir et cela le sera de facon certaine une question centrale, le cœur de la réflexion sur les dépenses de la collectivité dans les semaines et les mois à venir. L'explosion de la facture est là et vous avez aujourd'hui toute une série de remontées de municipalités qui vous disent qu'elles sont confrontées à un facteur deux, un facteur trois, en termes de dépenses énergétiques. Les factures sont là. Il faut les payer. Il n'y a pas de bouclier tarifaire décidé par l'État. Le gouvernement interpellé par les associations a d'ailleurs fait savoir qu'il réfléchissait à la situation mais qu'il exposerait ses propositions à la mimai, dans l'hypothèse où il serait reconduit, c'est-à-dire après les élections. Nous avons déjà dans tous les sens, une série de collectivités qui nous disent qu'elles vont, ici, bloquer les embauches, que, là, elles vont diminuer les services, qu'elles vont fermer certains équipements à commencer par les plus énergivores comme les piscines. Je rappelle qu'à Villeneuve d'Ascq, nous en avons deux et non pas une. Elles vont parfois privatiser certains services publics d'entretien des espaces verts. J'ai entendu parler de privatisation de cuisines centrales et qu'éventuellement, elles recouraient à des hausses d'impôts. Il y a plus de 65 % des collectivités qui ont augmenté leurs impôts ces dernières années.

Il s'agit évidemment de réactions multiformes. Qu'avons-nous fait ici ? D'abord une mobilisation immédiate. Celle-ci n'est pas nouvelle puisque cela fait des années que nous travaillons sur la maîtrise des dépenses énergétiques, sur l'isolation des bâtiments, sur l'éclairage public, sur ce qui a été présenté dernièrement avec le marché global de performance énergétique. Mais, aujourd'hui, il faut accélérer et aller encore plus loin pour trois raisons : d'abord parce que nous savons qu'il y a des sanctions économiques qui sont portées sur la Russie et que la traduction à l'échelle locale fait que nous devons nous mobiliser sur la maîtrise des dépenses. Cela est inévitable. Nous commençons déjà à avoir des réactions de personnes qui disent qu'il ne faudrait peut-être pas sanctionner économiquement la Russie parce que cela va impacter nos économies. Si on ne fait pas le boulot sur le terrain, la réalité des sanctions économiques et leurs répercussions seront encore plus dures à assumer et on connaît les enjeux humains et moraux qu'il y a derrière.

Deuxième raison : nous étions déjà mobilisés sur la sobriété énergétique. C'est l'occasion d'aller encore plus loin en allant chercher la sphère citoyenne, en réussissant à convaincre des efforts à réaliser et en étant encore plus opérationnel en termes de force de frappe pour pouvoir maîtriser les dépenses, les usages, les réalités du quotidien portées par les différents acteurs du territoire.

La troisième raison est évidente : elle est financière. Il faut savoir que ces différentes raisons se rejoingnent : ce qui est bon pour les finances municipales en termes d'économies d'énergie est évidemment bon pour la lutte contre le réchauffement

climatique. Cela justifie donc toute une série de choix clairs. Juste une indication : si nous arrivons à réduire nos dépenses énergétiques de l'ordre de 10 %, c'est l'équivalent d'un point d'impôts. Il faut avoir cela en tête.

lci, nous avons déjà développé et nous allons accélérer sur la maîtrise de l'énergie en amplifiant tout d'abord encore la politique de rénovation des bâtiments. Vous avez quelques gros bâtiments énergivores qui ont été rénovés ou reconstruits. Il y a eu un gros travail sur les groupes scolaires, sur le centre social du centre-ville, sur le Palacium et nous allons continuer. Évidemment, l'activité du marché global de performance énergétique prend tout son sens dans le moment que nous vivons. Il y a sans doute l'idée d'aller encore un peu plus loin. J'en reparlerai. La sensibilisation des usagers, la modification de certaines pratiques sont au cœur de l'économie d'énergie. Cela veut dire très concrètement que nous allons travailler sur la maîtrise des températures. Nous avons déjà décidé que sur beaucoup d'équipements, nous allons baisser d'un degré pour voir comment cela pouvait être une réalité effective. Il faudra aller voir les clubs de sport, les associations une à une pour éventuellement poser la question de savoir comment nous pouvons faire à la fois pour préserver l'usage mais aussi être en responsabilité et dire que nous ne pouvons pas chauffer comme nous le faisions avant. C'est une évidence, la situation s'impose à nous. Je vais prendre un exemple très concret et je ne cible pas ce sport en particulier. Nous en avons parlé avec Farid OUKAID. Quand vous avez un club de futsal qui est dans une salle et si celle-ci est chauffée, la condition pour la maintenir ouverte peut être de dire que nous ne chauffons plus du tout car cette pratique sportive peut s'accompagner d'un chauffage complètement arrêté à un moment. C'est évidemment du cas par cas. Nous n'allons pas baisser les températures dans les crèches, pour des activités qui ne sont pas à haute dépense physique et où il y a besoin de chauffer. Nous sommes dans le dialogue permanent. Cela a déjà commencé. Nous allons présenter les choses à mesure qu'elles se déploient. Nous allons travailler sur les horaires, sur la gestion, sur des recrutements qui sont dédiés aux économies d'énergie, à la gestion des fluides. Nous allons renforcer le personnel pour aller chercher toutes les économies là où il est possible de les faire. C'est une forme de chasse au gaspi comme on le disait dans les années 70 au moment des premiers chocs pétroliers. Il y a aussi une redéfinition des usages. Nous avons commencé avec, par exemple, la question du remplacement des véhicules de la flotte municipale à la fois sur la qualité mais aussi sur la quantité. L'enveloppe dédiée au remplacement des flottes municipales a été réduite par rapport à ses prévisions de quasiment 25 % (quasiment 100 000 €) parce que c'est le moment d'interroger la pratique, d'aller chercher d'autres usages, de mettre à la disposition des personnels d'autres équipements s'ils sont disposés à les utiliser, de repenser le dernier kilomètre, de repenser la mutualisation, de repenser des habitudes qui ont été prises. C'est l'un des enjeux les plus impérieux pour la cause climatique mais c'est aussi aujourd'hui le prix à payer pour défendre le service public, pour maintenir la dépense, pour maintenir l'offre de services sur la ville. Nous sommes confrontés à un moment historique. Nous ne l'avons pas choisi. Il y a une cellule de crise. Un comité de pilotage a été validé et s'est mis en place. Il va se réunir pour valider et confirmer les premières décisions qui ont été réalisées. Il va réfléchir, inventer ce qui peut être décliné. Il y a un plan de maîtrise qui vous sera présenté dans les mois qui viennent. Ce sera à la fois un plan d'action mais aussi un bilan de ce qui aura déjà été réalisé, de ce qu'il est possible de faire, de ce sur quoi nous arrivons concrètement, de ce sur quoi il est compliqué de travailler. La cellule de crise est donc activée et déjà opérationnelle.

Cela va rejoindre la question du marché global de performance énergétique. Comme vous le savez, nous avons déjà 90 % de nos équipements qui sont en télégestion. Nous pouvons donc agir efficacement demain. Nous savons le faire et nous avons déjà commencé. Nous aurons à réinterroger, par exemple, le déploiement des panneaux photovoltaïques. Vous savez que nous nous engageons. C'était une tranche optionnelle. Nous avons décidé de la conforter. Elle est décidée. Elle est dans ce budget à hauteur de près de 300 000 €. Mais, le contexte actuel nous donne une force pour aller voir les autres collectivités - je pense notamment au Département et à la Région – pour les inviter à nous rejoindre sur ce que Villeneuve d'Ascq met en place. Si nous pouvons faire sur le photovoltaïque ce qui a été fait sur la vidéoprotection - c'est-à-dire le Département qui finance certaines caméras, et c'est nous qui prenons en charge installation, le suivi, l'opérationnalité -, si nous pouvons faire la même chose que sur les collèges, il faut le faire. Nous avons une personne morale organisatrice. C'est la Ville qui pilote cela. Le Département finance et nous injectons. Pareil pour la Région. Nous allons rencontrer Mme BARISEAU prochainement. Nous l'avons déjà interpellée. Il serait bien que ce que nous déployons sur sept bâtiments principaux de la Ville à des fins d'autoconsommation collective soit fait aussi sur les lycées notamment sur le lycée Queneau qui a été diagnostiqué comme étant un des plus gros potentiels du fait de sa toiture plate particulièrement bien exposée : que la Région paye, finance et nous prenons en charge l'exploitation, l'aménagement avec la personne morale organisatrice qui va être créée ; nous l'avons présentée dans le marché global énergétique. À partir de ce moment-là, nous pourrons avoir une production électrique qui irrigue tout le quartier et qui est utilisée à des fins d'autoconsommation collective. C'est la nouveauté de ce marché. Nous avions été ambitieux. Nous allions déjà loin dans ce qui avait été présenté lors du dernier Conseil municipal. Cette cellule de crise va mobiliser pour aller encore plus loin parce que la conjoncture active finalement les choses.

Voilà ce que l'on pouvait dire sur ce premier focus sur la dépense des fluides. Il est évident que nous sommes dans une temporalité extrêmement particulière qui est historique, qu'il faut réagir vite – nous l'avons déjà fait –, qu'il faut amplifier tous les efforts qui ont été annoncés. Cela dépendra aussi du dialogue que nous aurons avec le Département, avec la Région, avec la MEL sur toute une série de dispositifs.

Les charges de personnel: vous avez une courbe qui matérialise une augmentation significative. Nous avons inscrit plus de 2,5 points d'augmentation en pourcentage pour différentes raisons. La première, ce sont des mesures générales et catégorielles qui pèsent logiquement: l'augmentation du SMIC de plus de 3 % depuis octobre 2021, le glissement vieillesse technicité qui nous fait prendre presque un point au niveau de la Ville, la revalorisation des catégories C, le reclassement des auxiliaires de puériculture en catégorie B, le coût des élections. Tout cela est intégré

et participe évidemment à une augmentation de la masse salariale à Villeneuve d'Ascq. J'anticipe sur ce que l'on nous dit régulièrement là-dessus : vous le saviez et vous auriez pu faire en sorte de le diminuer. Non. Nous ne pouvons pas absorber ces effets avec un effet neutre sur le service public. Je le dis clairement. Il y a un principe : ne pas réduire le service public à la population à Villeneuve d'Ascq. Cela fait partie de notre feuille de route programmatique. Il y a un effort maximal qui a déjà été réalisé depuis 10 ans. Je rappelle que depuis 10 ans, nous avons contenu l'augmentation de la masse salariale à moins de 1 % par an en moyenne. Il y a un effort très lourd qui a été fait. Si nous voulons gagner aujourd'hui, il faut diminuer les services. Si on veut gagner de la masse salariale, on ne peut pas en demander davantage. Je le sais pertinemment. Nous le disons systématiquement. Oui, c'est de plus en plus compliqué. Les collectivités ont été asphyxiées depuis 10 ans. Il y a de moins en moins de financements pour les municipalités. Nous nous sommes pris les 6 millions de baisses des dotations sous la mandature François HOLLANDE. Nous avons eu ensuite la contractualisation qui nous a étouffés. Cette réalité est là et nos services sont redéployés. Il y a des tensions, c'est une réalité; nous le savons. Aujourd'hui, nous grattons au maximum mais comme on le dit vulgairement nous sommes à l'os et nous ne pouvons pas aller plus loin. Nous avons conscience de tout cela. Donc, si vous voulez jouer sur la masse salariale, cela veut dire qu'il faut diminuer du service public, il faut moins de places en crèche, il faut moins de politiques municipales, il faut moins d'encadrements de la jeunesse, etc. Nous ne sommes pas dans cet état d'esprit. Nous n'agissons pas ainsi. C'est très clair.

Troisième élément de dépenses qui justifie l'augmentation de la masse salariale : des logiques de recrutements qui avaient été annoncées. Nous sommes en début de mandat et des choix forts ont été faits. Pour mettre en place un plan de charge efficace, pour déployer certaines politiques, il faut recruter pour les raisons que j'ai évoquées précédemment. Évidemment, nous ne pouvons pas recruter autant que nous le souhaiterions. Nous sommes contraints. Nous avons des budgets qui sont présentés et qui doivent être en équilibre. Le début du mandat est le moment où on restructure, où on recrute pour faire face aux besoins qui sont exprimés par la commande politique. Cela faisait partie de la feuille de route programmatique. Cela faisait partie de la mission de M. BAROTTE, le DGS, de repenser l'organigramme, de voir comment nous pouvons optimiser. Cela prend du temps. Cela a, de plus, été ralenti avec les effets des confinements et de la crise Covid. C'est la deuxième année où il y aura des recrutements significatifs pour appuyer certaines politiques. Je rappelle que la première année, nous avons renforcé la police municipale et les ASVP 5Agents de surveillance de la voie publique) avec huit postes de policiers vont peser cette année en année pleine municipaux qui (600 000 € supplémentaires). Nous avons renforcé les postes aux affaires scolaires qui sont en tension. Nous le savons pertinemment. Ce n'est pas facile. Toutefois, les besoins ont été en partie couverts avec une priorité en 2021.

Cette année, nous avons des embauches spécifiques qui sont listées et qui vous sont présentées :

- le pôle écocitoyenneté: nous avions dit qu'il fallait le renforcer. Il est

aujourd'hui structuré avec trois chefs de service Benoît DACQUIN, Samuel DRUON, François LACROIX. Ce sera la condition de déploiement de politiques autour du développement durable. Deux postes vont venir renforcer tout cela: un écologue qui sera dédié aux espaces verts et un animateur autour de l'écocitoyenneté. Ce pôle écocitoyenneté sera chargé notamment de la mise en œuvre du CEL (le conseil écologique local) en fédérant. Cela se fait déjà au niveau de la Ville avec du travail d'animation, de dialogue avec les associations, de nombreuses manifestations. Nous allons créer ce CEL dans les mois qui viennent dans une démarche constituante, en rassemblant tout le monde, en réfléchissant ensemble à la façon dont nous le créons, dont nous le voyons. Ils vont apporter leur pierre à l'édifice. Il y aura de la co-construction mais, pour cela, il fallait renforcer les moyens humains et ils ont été dédiés sur ces postes-là;

- les mobilités : vous avez de la même façon un renforcement important avec un chargé de mission et un animateur mobilité car cela fait partie de tout ce qui doit être mis en œuvre dans la mise en place de plans de déplacement, d'aménagements, d'éducation, de diffusion des modes alternatifs, de lutte contre l'utilisation des moteurs thermiques sur le dernier kilomètre de déplacement. Il y a toute une série de choses qui justifie d'embaucher pour se donner les moyens de mettre en œuvre les plans de charge et d'agir efficacement;
- un poste de responsable des fluides spécifiquement dédiés à la chasse au gaspi, spécifiquement dédié à l'économie.

Il s'agit de postes dont nous sommes convaincus qu'ils peuvent rapporter plus qu'ils ne coûtent.

- un poste sera dédié à l'aménagement et la stratégie territoriale de façon à coordonner tout ce qui se fait. Il est assez complexe d'avoir aujourd'hui une vision transversale; je me tourne vers Vincent BALEDENT, vers Sébastien COSTEUR, vers tous ceux qui participent à tout cela. Nous savons que nous avons parfois des services qui fonctionnent un peu trop en tuyaux d'orgue : chacun dans son couloir de nage avance et il faut être capable pour maîtriser l'appétit des promoteurs sur la ville de coordonner la gestion foncière, l'évolution des constructions avec le développement de la ville nature et nourricière. Il faut coordonner tout cela. Un poste spécifique d'aménageur sur la question foncière a été décidé.
- deux postes vont être créés en communication : un poste de graphiste et un de chargé de communication pour pouvoir nous donner les moyens d'avoir une communication efficace en lien avec la volonté de se déployer sur des chartes, sur des modes d'emploi, des guides qui accompagnent la sphère citoyenne et qui vont être colorés autour de cette politique développement durable, ville nature et nourricière pas seulement, mais en grande partie de façon à avoir une force de frappe pour pouvoir agir efficacement sur le territoire.

nous aurons aussi des créations de postes au niveau des solidarités notamment pour renforcer les maisons de quartier parce qu'à la Maison des Genêts, à la Maison de quartier Pasteur, il y a un formidable travail qui est réalisé et il y a là aussi du déploiement à opérer sur d'autres territoires qui ne sont pas touchés. Mais pour toucher les territoires qui ne le sont pas aujourd'hui...

Françoise MARTIN, Adjointe au Maire (hors micro)

Tu t'es trompé. C'est Jacques-Brel pas Pasteur.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Je suis corrigé par Françoise MARTIN en direct! C'est la Maison de quartier Jacques-Brel, tu as raison. Je salue July MICHEL. Nous allons parler longuement de la Maison de quartier Jacques-Brel après ainsi que de la Maison des Genêts. Nous avons besoin de les voir davantage présentes sur le territoire. Il y a la volonté d'y aller mais il faut des moyens humains. Sur ce registre-là, il y aura donc deux postes.

- deux postes au niveau de la culture, de l'animation territoriale par rapport à une nouvelle stratégie, un renforcement de la politique d'animation dans la ville de culture populaire, de reprise surtout du musée des Moulins.

Vous avez ces postes qui vont finalement consacrer une séquence 2021–2022 où nous nous donnons des moyens supplémentaires pour déployer des politiques supplémentaires. Cela n'interdit pas des redéploiements en interne, des glissements dans différents domaines à mesure que les opportunités se présentent, à mesure de l'évolution de certaines carrières pour certains agents. Là, c'est de la création qui est présentée. Je le dis aussi : cela fait monter la masse salariale. Nous sommes à un niveau très élevé à Villeneuve d'Ascq. Il n'y a pas beaucoup de communes qui ont 63 % de dépenses et la Chambre régionale des comptes le pointe dans ses rapports. Cela fait partie du modèle villeneuvois. Cela veut dire aussi que vous ne devez pas vous attendre à ce que nous puissions embaucher massivement en 2023, en 2024, en 2025. Ces embauches stratégiques sont dédiées au moment où nous lançons la feuille de route programmatique. Elles structurent ce qui va être déployé pendant tout le mandat. Nous commençons au début du mandat, nous déroulons ensuite, mais nous touchons aux limites de ce qui sera possible de faire dans les années à venir.

Les autres charges de gestion courante : elles pèsent plus de 12 millions d'euros (une augmentation de 2,4 %). Là aussi, le choix est clair, il a été rappelé, je ne vais pas revenir longuement dessus : soutien au monde associatif, maintien du service public. La liste serait très longue s'il fallait citer et illustrer tout ce qui participe des associations aidées. Il y a une réalité de ce monde villeneuvois qui est égrenée toute l'année au fil de l'eau lors des Conseil municipaux à mesure que les délibérations sont évoquées. Nous n'allons pas donc pas vous faire une présentation exhaustive ce soir. Je rappelle qu'un dialogue fin est fait avec chaque association aujourd'hui de façon à pouvoir réaliser des économies, pour pouvoir accompagner au mieux. Cela se fait dans un dialogue qui est constructif avec les différentes associations. Nous aurons un redéploiement qui sera réalisé sur toute une série d'animations dans les

quartiers, des fêtes populaires ; en espérant pouvoir les faire en fonction de la crise Covid.

Nous avons fait le choix d'illustrer avec un point qui devait venir en écho à ce que Saliha KHATIR devait présenter avec le rapport égalité hommes/femmes. Nous avons choisi de l'illustrer avec le monde du sport au féminin. C'est donc Farid OUKAID qui va intervenir. Nous allons illustrer le sport féminin en écho avec le rapport égalité hommes/femmes, sachant qu'il s'agit d'une singularité importante. Il faudrait vraiment que Farid revienne. Dans cette démonstration, l'idée est de partir des indicateurs globaux sur le sport féminin et de faire un focus sur le foot féminin car il s'agit d'un enjeu de première importance qui participe à la fois des dépenses qui doivent être réalisées à la fois en fonctionnement mais aussi en investissement avec la question de pratiques nouvelles, d'usages nouveaux qui engagent une Ville. Quand vous avez un déploiement autour du football féminin, il s'agit d'une volonté politique forte. À un moment, Farid et les services municipaux disent qu'il y a une demande et qu'il faut maintenant répondre à un enjeu sociétal majeur : féminiser le football qui est la principale pratique sportive populaire. Comment faisons-nous? Quand vous avez cette demande, comment vous préparez le budget ? Vous avez besoin de stades. Vous avez besoin d'équipements. Vous avez besoin de créneaux horaires. Mais quand vous avez une pratique qui est très lourde sur le territoire, vous ne pouvez pas dire au sport qu'est le football masculin qu'il doit laisser de la place comme cela du jour au lendemain pour le foot féminin. Vous avez un effet cumulatif qui opère. Cela peut paraître simple de créer ce qui a été créé mais, en réalité, c'est extrêmement complexe. C'est pour cette raison que nous allons accueillir Farid avec beaucoup d'entrain car il s'agit d'un identifiant puissant. Il a besoin de se faire acclamer, ovationner. C'est son côté petite star locale. Le voilà. Nous t'avons attendu, Farid. C'est à toi pour expliquer plus en détail ce que je viens de résumer en quelques grandes lignes.

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Je ne pensais pas passer en premier. Je suis désolé. Dans le cadre de la présentation de son BP, Sylvain ESTAGER m'a demandé de faire un petit focus sur le sport féminin. Nous avons souhaité mettre en avant un club en particulier qui est le VAFF (Villeneuve d'Ascq football féminin). Avant de vous le présenter, je voudrais tout de même vous donner quelques chiffres qui illustrent vraiment la politique sportive de Villeneuve d'Ascq depuis maintenant des années, depuis quasiment la création de la ville. Je pense que le Maire en est un des principaux artisans. Vous vous rappelez que ce qui fait la force de Villeneuve d'Ascq, c'est certes toute l'offre municipale, tous les moyens municipaux qui contribuent à nos politiques sportives mais c'est aussi notre richesse associative en termes d'activités physiques.

Villeneuve d'Ascq, c'est 160 associations sportives, ce qui représente un petit peu moins de 22 000 licenciés dans 90 disciplines différentes. Aujourd'hui, toutes les activités physiques sont représentées à la Ville. Je dis souvent qu'il faut se creuser un peu la tête pour trouver des activités qui ne sont pas offertes sur le territoire municipal. Quatre clubs sont labellisés métropolitains : l'ESBVA (Entente sportive basket de Villeneuve d'Ascq), le LMHBCV (Lille métropole handball club Villeneuve

d'Ascq), le LMRCV (Lille métropole rugby club Villeneuve d'Ascq) et le VARS (Villeneuve d'Ascq rythme & sport Lille métropole). La pratique handisportive représente aujourd'hui un panel très important de notre politique sportive. La quasitotalité des équipements sont accessibles PMR (Personne à mobilité réduite). Nous dénombrons près de 200 sportifs en situation de handicap avec 37 disciplines qui sont pratiquées dans 57 clubs. La volonté est de faire en sorte que les sportifs porteurs de handicap soient complètement intégrés dans les clubs. Nous comptons un club professionnel : le club de basket. Nous avons deux clubs élites qui sont des clubs féminins : le LMRCV qui fait partie du top huit féminin et un club de GR (gymnastique rythmique), le VARS-LM, qui est le quatrième club français de GR. Nous avons 10 sportifs inscrits sur liste ministérielle et un accompagnement fort en termes d'aides directes puisque l'enveloppe consacrée au sport est de 1 200 000 €.

Au total, nous dénombrons plus de 10 000 sportives dans toutes les disciplines confondues, de la pratique amateur à l'excellence sportive. Nous comptons cinq clubs féminins phares :

- l'ESBVA qui s'illustre au Palacium depuis le début des années 2000. Il fait partie des meilleurs clubs français, a été champion de France et vainqueur de la coupe de France et compte plusieurs participations en coupe d'Europe;
- le LMRCV, notre club de rugby féminin qui évolue en élite avec aussi un titre de championnes de France en 2018. Actuellement, nous n'avons plus de filles en équipe de France. Nous en avons en équipe de France jeunes. Toutefois, des filles ayant été licenciées au club pendant des années sont aujourd'hui des titulaires indiscutables de l'équipe de France;
- le VARS-LM, notre club de GR qui fait partie du top cinq français ;
- la Raquette, notre club de tennis avec l'équipe 1 qui joue en élite;
- le VAFF dont je vais dire quelques mots.

Quatre cent soixante-sept mille euros de subventions sont exclusivement accordés à la pratique féminine. Aujourd'hui plus de 40 % du montant est dédié uniquement à la pratique féminine notamment aux clubs que je viens de citer.

Le VAFF est un bel exemple de sport au féminin. Il s'agit du Villeneuve d'Ascq football féminin. Le club a été créé en 2014 pour promouvoir et développer la pratique féminine du football. Il est vrai qu'à l'origine, cette activité était pratiquée au sein du FOS foot. Je ne reviens pas sur les détails de l'histoire qui ont fait qu'il y a eu une volonté de scinder la pratique féminine au sein du FOS foot. Toujours est-il qu'en 2014, elles étaient une cinquantaine de licenciées et qu'aujourd'hui elles sont 267; en sachant qu'elles étaient plus de 300 avant le Covid. Nous avons 15 équipes engagées dans toutes les catégories (de U6 à senior avec une équipe loisir et une équipe senior futsal), deux équipes de seniors à 11 dont une en ligue qui est le plus haut niveau régional (soit l'équivalent de la division 3 chez les hommes), une école de foot labellisée depuis ses débuts en 2014 – il s'agit d'un marqueur important de reconnaissance du travail fait par les éducateurs en direction des plus jeunes – et un partenariat avec le LOSC depuis 2015. Les 15 éducateurs de cette association sont

tous bénévoles. Nous savons aujourd'hui que, dans le football, les éducateurs sont défrayés. C'est quelque chose de tout à fait normal. Pour le coup, là aucun ne l'est. Il y a un seul salarié et tous les éducateurs sont bénévoles. Il s'agit vraiment d'un club qui a la volonté d'offrir des activités autres que la pratique du football en elle-même et qui organise des manifestations régulières toute l'année avec le tournoi des Princesses qui réunit 500 filles à la fin de l'année scolaire (24 et 25 juin cette année). l'organisation de tournois de futsal réguliers à la salle Cerdan en période hivernale, la rentrée des footballeuses qui est l'événement phare puisqu'il réunit toutes les licenciées. Il s'agit d'un club qui organise aussi pendant toutes les vacances scolaires des stages à destination des plus jeunes. Il s'agit également d'une association qui est marquée par le fait de vouloir travailler avec les filles et tout ce qui touche autour du handicap. Ils ont des conventions avec le CAP de Croix, les Papillons blancs d'Halluin et une association qui s'appelle les Enfants de la balle qui travaille sur l'insertion des enfants porteurs de handicap dans les clubs. Ils organisent régulièrement des visites dans les EHPAD en collaboration avec la jeune association qu'ils ont créée il y a trois ou quatre ans. Ils ont, pendant le confinement, créé une webradio pour garder contact avec leurs licenciées. Ils organisent donc régulièrement des émissions sur cette webradio.

Le projet que nous nous sommes fixé à la Ville est de créer une section sportive en lien avec nos services. Nous en sommes aujourd'hui aux prémices. Je les ai encore rencontrés lundi. Il est vrai qu'il serait dommage de ne pas capitaliser, de ne pas s'appuyer sur la force de ce club et de ne pas avoir aujourd'hui une section sportive de foot féminin pour avancer un peu plus dans la dynamique que ce club a depuis des années.

Aujourd'hui, le club est essentiellement au Stadium. Lorsqu'ils se sont créés en 2014, les équipements n'étaient pas extensibles. L'équipe 1 joue ses matches au stade Jean-Jacques. Il s'agit vraiment d'un choix de ma part de mettre à disposition cet équipement. Nous avons un projet pour ce club. Je ne peux pas trop en dire aujourd'hui car nous ne savons pas encore où nous allons. Je ne l'ai pas dit mais il s'agit du plus grand club de foot féminin de la région des Hauts de France. C'est le quatrième club de foot français en termes de licenciés. Au vu de leur activité, du niveau, de ce qu'ils font avec le foot féminin, nous avons vraiment la volonté de les accompagner et de mettre à leur disposition avant la fin du mandat des équipements dignes de ce qu'ils font toute l'année.

J'en ai terminé.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Merci Farid. En 2014, ça n'existait pas et aujourd'hui vous avez le plus gros club des Hauts-de-France et le quatrième de France. Tout est dit. Il faut toutefois bien comprendre que derrière, il y a toute une dynamique de recherche de moyens, de mutualisation. Cela est décidé politiquement sur un principe d'émancipation, de progrès et de travail sur le droit des femmes et des jeunes filles à pouvoir faire du foot si elles en ont envie, là où elles étaient refusées parce qu'on leur disait de fait qu'il n'y avait pas de place. À Villeneuve d'Ascq, le diagnostic a été fait. Il a fallu

trouver les solutions et c'est l'une des plus belles réussites qui vous montre à la fois comment sur ce domaine on n'est pas seulement sur le sportif mais sur le sociétal, sur l'éducatif, sur le transversal à travers les opérations qui sont menées, sur le politique. Cela a une incidence sur le fonctionnement. Cela a une incidence en termes de moyens humains. Cela a une incidence en termes d'investissement parce qu'il faut trouver des équipements. À travers cet exemple-là, vous avez une matérialisation de tout ce qui peut s'imaginer comme nécessité de mobilisation dans différents domaines, pas seulement celui du foot féminin mais celui du sport en général et d'autres domaines. Nous arrivons encore à créer à Villeneuve dans un contexte difficile des politiques nouvelles et quand on vous parle de renforcement des services publics, cela en est une illustration. Donc, merci Farid.

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Pour compléter et conclure rapidement, je voudrais tout de même rappeler qu'à Villeneuve d'Ascq, le sport féminin est dans l'ADN de la Ville. Il s'agit vraiment d'un marqueur important de la Ville. Je crois que vous l'avez tous compris. Nous avons parlé de celui-là mais nous aurions pu parler des autres clubs de sport féminins. Pour nous, cela a toujours été une force. Je voudrais insister sur le fait qu'il n'y a pas une autre Ville dans les Hauts-de-France qui met aujourd'hui autant avant le sport féminin, ne serait-ce qu'en termes de niveau d'élite, en termes de licenciées, en termes de pratiquantes et c'est quelque chose dont nous sommes très fiers.

Gérard CAUDRON, Maire

Si le Maire peut se permettre un tout petit mot. Vous savez, je commence à avoir l'habitude. Quand on arrive en bout de course comme moi, on ne vous voit plus. C'est une règle dans la vie. Chacun est tellement préoccupé de la manière dont il doit, lui, se faire voir pour être en bonne position au moment de la mise en bière que plus personne ne vous voit. Je voulais simplement dire parce que c'est quelque chose auguel je tiens, pour que l'on soit bien clair même si l'on est d'accord, que nous ne devons pas considérer le sport féminin comme un moyen d'égalité ou comme un sous-sport. C'est un sport, c'est une discipline à part entière avec ses caractéristiques, ses qualités. Par exemple, je préfère 100 fois voir un match de basket féminin qu'un match de basket masculin. C'est complètement différent. À chaque fois, la Ville a innové. Je ne veux, bien sûr, pas mettre cela sur le même plan mais il est vrai que nous avons aussi été en première ligne sur le handisport. J'ai toujours dit que le handisport n'était pas un sous-sport mais un sport à part entière. Si l'on mettait les hommes d'un côté ou les valides de l'autre dans les mêmes conditions, dans les mêmes circonstances de pratique, bien souvent ils n'y arriveraient pas.

Cela ne remet pas en cause ce qui a été dit sur l'importance du sport féminin à Villeneuve d'Ascq qui nous donne, par ailleurs, une notoriété beaucoup plus importante que dans beaucoup d'autres sports, y compris en football masculin. N'ayant pas été au match, j'ai essayé de suivre un petit peu la communication en la matière. Pour les média, c'est à Lille que se trouve le Grand Stade Pierre-Mauroy, ce n'est pas à Villeneuve d'Ascq. Il n'y a que le jour où il y aurait un pépin grave à

l'entrée, durant ou à la sortie d'un match qu'il deviendrait villeneuvois. Mais bon, c'est comme ça. Je répète que j'ai beaucoup plus de plaisir à mesurer l'enrichissement sportif du sport féminin. Encore une fois, il ne s'agit pas d'un rééquilibrage, de quelque chose que nous faisons pour faire plaisir aux femmes. Non. Ils apportent énormément que ce soit le rugby féminin qui est très différent du rugby masculin, le basket féminin qui est très différent du basket masculin, le football féminin qui est très différent du football masculin. Nous devons porter haut et fort cette capacité que nous avons à répondre aux enjeux d'une société un peu différente, beaucoup plus multiple, beaucoup plus diversifiée. Le sport féminin fait partie de ces éléments d'innovation et de diversification que porte notre Ville. Excusez-moi de vous avoir troublés dans vos démarches mais j'avais envie de dire cela.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Je n'en suis pas sûr mais c'est une bonne chose. Cela nous permet d'incarner. Je vais revenir sur quelque chose d'un peu plus prosaïque...

Catherine BOUTTE, groupe ACCES

Est-ce qu'il est possible de poser une question ?

Gérard CAUDRON, Maire

Oui.

Catherine BOUTTE, groupe ACCES

C'est pour être sûre d'avoir bien compris car M. OUKAID sait que nous sommes assez à cheval sur ces sujets et il répond régulièrement en commission. Toutefois, comme nous n'en avons pas eu dernièrement, je me permets de demander un petit éclairage pour être sûre d'avoir bien compris. Il a parlé d'un montant de 40 % du budget pour le sport féminin. Ce chiffre a retenu mon attention. Est-ce à dire que parmi les licenciés il n'y aurait que 40 % de femmes, ce qui pourrait donc justifier qu'il ait 40 % du montant ou est-ce que c'est simplement parce que leurs sports sont moins coûteux? Je tiens à préciser que c'est juste pour être au clair là-dessus car je ne doute pas de l'importance qui est donnée au sport féminin sur Villeneuve d'Ascq.

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Je pense que je n'ai pas été assez clair. J'ai dit que parmi les clubs élites, car toutes nos filles ne font pas du sport élite sinon cela nous coûterait beaucoup plus cher que ce que j'ai annoncé précédemment, nous en avons quatre qui sont exclusivement féminins: le LMRCV, l'ESBVA-LM, le VAFF et la GR qui sur 400 licenciés doit compter un ou deux garçons. Si on additionne les subventions versées à ces quatre clubs, nous sommes à plus de 40 % du montant total des subventions. Évidemment, il y a des clubs où il y a des filles. Je disais tout à l'heure qu'il y a plus de 10 000 licenciées à la Ville sur les 22 000 au total. Nous ne nous amusons pas à décortiquer au détail près pour savoir quel est le montant pour les filles et pour les garçons. C'est

pareil. Dans le sport amateur, nous ne faisons pas de différence entre les filles et les garçons. Une fille et un garçon sont côtés de la même façon. Il n'y a donc pas de différence. Ce que je voulais mettre en avant, c'est cette volonté municipale d'accompagner le sport féminin de haut niveau et rappeler qu'à Villeneuve d'Ascq, le sport féminin, c'est ce qui représente l'élite et nous l'accompagnons bien au-delà de ce que peuvent faire d'autres communes.

Catherine BOUTTE, groupe ACCES

Merci.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Je vais terminer la présentation de la section de fonctionnement par une synthèse qui fait écho à tout ce qui a été énoncé. Vous voyez qu'il y a un effet de contraction entre la dépense et la recette. Il y a une légère dégradation de notre autofinancement qui se confirme. Il diminue pour atteindre un volume de 7,1 millions d'euros. Je rappelle qu'au début des années 2010, nous étions à moins de cing. Il faut relativiser cette réalité, si jamais il y avait une inquiétude dessus. Nous avons bien une gestion qui demeure serrée, mais il y a effectivement un delta qui s'amoindrit entre les dépenses et les recettes. Pour conserver l'autofinancement au niveau de ce qu'il était en 2018-2019, il aurait fallu augmenter les impôts de trois points. Je vous en ai parlé tout à l'heure : nous faisons le choix de ne pas l'ajuster comme cela à la louche en nous disant que nous voyons à peu près ce qui peut être fait cette année mais que nous ne savons pas ce qui sera fait en 2023. C'est ici quelque chose qui vous démontre que nous avions des marges, ce qui justifie de ne pas avoir fait ce choix d'augmenter les impôts cette année tout en ayant une incidence sur l'autofinancement. C'est ce qui justifie d'en reparler prochainement à n'en pas douter.

Cela fait le lien avec la section d'investissement puisque vous savez que nous adossons l'investissement à l'autofinancement dégagé.

Section d'investissement

L'investissement est l'un des axes forts de la mandature avec une séquence d'investissements historique. Ils sont nombreux mais ils sont évidemment impactés par la conjoncture du moment. Nous allons procéder comme pour la section de fonctionnement avec tout d'abord des données d'ensemble.

Données d'ensemble

Regardez l'évolution de nos dépenses d'équipement. Attention à ne pas commettre un impair dans la lecture des histogrammes : celui qui est de couleur ocre, qui correspond à 2020, pourrait laisser croire que l'on investit moins en 2021–2022. C'est tout l'inverse en réalité puisque si vous connaissez la mécanique d'investissement à l'échelle municipale – on parle de cycles d'investissement –, les premières années sont toujours assez faibles et à mesure que le plan de charge monte, on termine les investissements à leur maximum sur les deux dernières années de mandature ; la première année correspondant à l'élection municipale.

C'est une logique implacable qui se vérifie dans toutes les collectivités. En réalité, on démarre en 2021 et en 2022 à un niveau déjà très élevé par rapport au cycle précédent. Cela se confirme : 2021, 23 millions d'euros ; 2022, 25 millions d'euros. Nous avons activé le levier de l'emprunt modérément pour permettre cet investissement.

Je le dis: nous allons forcément avoir des ajustements conséquents qui ont été expliqués au moment du DOB. Pourquoi ? Parce que tout d'abord lorsque vous décidez un investissement, que vous mettez les crédits, que vous passez le marché en CAO (Commission d'appel d'offres) et que vous réalisez, il y a partout des retards d'entreprises dans le contexte du moment. Nous en avons eu dans des dossiers emblématiques comme celui de l'école Joséphine-Baker pour différentes raisons : des faillites d'entreprises mais aussi des difficultés à honorer certains lots. Nous l'avons eu cet été avec les travaux des sanitaires dans les écoles. Cela était compliqué car les entreprises ont été mandatées mais il y a eu des problèmes d'acheminement de matériaux basiques.

La deuxième raison qui peut expliquer que ce qui a été décidé et phasé depuis quelques années peut parfois être chamboulé : les surcoûts. Ceux-ci vont être importants parce que les entreprises répondent qu'elles ne sont pas en mesure de candidater sur certains lots ou il y a des clauses de révision des prix qui expliquent qu'il faut revoir à la hausse certains marchés. Nous allons avoir une multiplication d'exemples à vous présenter. C'est maintenant malheureusement le lot quotidien de nos services de travailler là-dessus. Cela explique certains glissements, certains décalages. Nous en avons parlé avec Farid OUKAID : nous avons choisi de décaler les travaux du FOS tennis qui étaient conséquents (plus de 3,5 millions sur deux années). Nous avons reçu les dirigeants. Nous en avons parlé. Les travaux vont se faire et ils ont compris. Il s'agit d'un engagement ferme de la Ville. Les travaux se feront mais il faut les décaler d'une année parce que nous ne pouvons pas nous engager sur le calendrier des travaux. Nous ne pouvons pas être sûrs que les travaux seront contenus dans le temps imparti, à l'image de ce qui s'est passé pour les sanitaires de certaines écoles. Nous ne pouvons pas être sûrs du coût et d'un risque de dérapage. Nous ne pouvons pas être sûrs que les entreprises vont répondre à la commande parce qu'elles sont elles-mêmes complètement exsangues et incapables de se projeter avec la conjoncture qui a été évoquée.

C'est d'ailleurs à peu près la même chose d'ailleurs sur la Rose des vents. J'aurais pu en parler en fonctionnement. Le dialogue est vraiment renouvelé. Nous sommes contents de ce qui est en train de se mettre en place sur la prochaine programmation. Nous aurons peut-être occasion d'en reparler à un autre moment du Conseil. Il y a un travail partenarial à saluer qui est désormais effectué avec la nouvelle équipe qui s'appuie d'ailleurs en grande partie sur l'ancienne. Cependant, quand nous avons ouvert les offres pour le chantier de la Rose des vents qui est lancé, nous avons constaté un dépassement de l'ordre de 1,5 million voire 2 millions du coût du chantier, que des entreprises n'ont pas répondu car elles sont aujourd'hui débordées, que des entreprises appliquent déjà des surcoûts. Nous allons tout de suite nous tourner vers nos partenaires. Il s'agit d'un élément important. Nous savons

que nous allons devoir réinterroger certains dossiers. L'État et la Région cofinancent la Rose des vents dans le cadre du contrat de plan État-Région. Celui-ci ne va pas être voté à nouveau. Il est ce qu'il est. Chacun met 3,9 millions. Toutefois, lorsqu'un surcoût apparaît incompressible, nous espérons vraiment que ces partenaires seront présents sur des crédits de droit commun parce que la Ville ne pourra pas à elle seule les prendre en charge. Ce qui existe pour un dossier tel que celui-ci est valable pour tous les dossiers dans toutes les communes. C'est là où nous avons besoin d'une mobilisation de toutes les collectivités pour appuyer l'investissement parce qu'il y a un enjeu de réalisation des programmes dans les territoires mais aussi un enjeu économique plus large. Si on ne veut pas aujourd'hui que des domaines économiques s'arrêtent, il faudra une mobilisation de chacun. Cela vous explique certains glissements qui ont été opérés par rapport à ce qui avait été annoncé en 2021. Cela explique qu'il y aura encore des glissements qui seront à réaliser en fonction de la réalité des marchés telle que nous allons la constater à mesure que les appels d'offres ont lieu et que les résultats nous parviennent.

Les dépenses

Globalement, nous partons sur une enveloppe de plus de 22 millions d'euros de travaux qui sera alimentée en partie par des subventions à hauteur de 3,2 millions. J'évoquais la Rose des vents. Nous avons déjà 1,5 million qui sera versé au titre de la première tranche des travaux. Toutefois, nous espérons vraiment que la Région et l'État accepteront d'aller plus loin sinon cela veut dire qu'ils n'accompagnent pas à hauteur de ce à quoi ils s'étaient engagés, toutes proportions gardées. Nous aurons 600 000 € sur l'église du Bourg par la MEL. Nous aurons divers partenaires pour la vidéoprotection comme la MEL et le Département entre autres. Nous récupérons aussi 3,3 millions sur le fonds de compensation de la TVA. Il y aura quelques cessions pour alimenter tout cela à hauteur de 103 000 €. Nous avons crédité ce montant car nous n'avons pas grand-chose à vendre mais il n'est pas impossible que celui-ci soit modifié au moment du BS. Nous verrons cela en fonction des opportunités qui se présentent, des diagnostics qui vont être réalisés. Nous verrons cela en cours de mandat.

La typologie d'intervention sur la diapositive qui vous est présentée vous rappelle des choses qui sont assez classiques. Nous avons des opérations qui vont être votées à hauteur de 18 millions, un patrimoine à entretenir à hauteur de 4 millions. Dans celui-ci, vous avez toute une série de travaux d'isolation ainsi que le travail réalisé sur les Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée), une partie du marché global de performance énergétique. Je ne vais pas tout détailler ici car cela serait beaucoup trop long. Vous avez les enveloppes dans les différents domaines à hauteur de 2 millions qui sont importantes. Ces enveloppes vont aussi bien de la végétalisation, des plantations aux Ad'AP, à l'éclairage public. Nous avons toute une série de choses traditionnelles qui reviennent. Je ne présente pas les choses en détail car il est préférable de les aborder au moment du compte administratif ou au moment où nous présentons les dossiers au gré des différents Conseils quand nous passons les marchés. Je vais simplement insister sur les grosses opérations d'investissement qui se confirment. Vous savez que nous continuons sur le centre-

ville, sur les travaux de Grand-Angle. Nous avons des opérations très lourdes sur des groupes scolaires : celui du Pont-de-Bois qui se termine, le groupe Joséphine-Baker ainsi que le groupe scolaire au Nord de la ville qui rentre dans une phase très concrète. Il s'agit de la nouvelle école Jean-Jaurès pour laquelle nous sommes à près de 6 millions d'investissements. On retrouve des travaux dans les différents quartiers tels qu'ils ont été présentés. Nous avons la troisième et quatrième phase de déploiement de la vidéoprotection dont nous ferons la présentation juste après lors d'un focus.

Dans le patrimoine culturel, nous avons toute une série de dépenses que je ne vais pas égrener : la Rose des vents, très gros chantier. Il est important d'avoir en tête que sur certains gros chantiers, nous avions une masse incompressible parce qu'il fallait démarrer en début de mandat. Il s'agit d'opérations votées, qui étaient prévues. Il y a eu un phénomène cumulatif du fait de certains retards pris notamment dans la conjoncture très particulière de ces dernières années.

J'ai parlé tout à l'heure de la transition énergétique. Sur les 730 000 € qui sont placés ici, il y en a presque 300 000 sur la tranche optionnelle qui va être activée. Je répète que nous allons aller chercher, que nous allons solliciter les partenaires pour qu'ils nous accompagnent. C'est du gagnant-gagnant. La Région ou le Département ont tout intérêt aujourd'hui à envoyer des signaux forts à ce niveau-là. Ils ont la chance d'avoir un territoire qui innove et qui propose de les accompagner. Nous verrons juridiquement quels sont les champs du possible mais nous espérons vraiment pouvoir aller encore au-delà de ce que nous avons présenté lors du dernier Conseil municipal.

Je précise qu'il y a une série d'investissements que je ne vais pas présenter ici mais qui colorent les choses. Nous allons peut-être en reparler dans les différentes interventions qui vont suivre et qui vont illustrer l'investissement. Il y a des points qui sont forcément en suspens comme les acquisitions. Sur ces dernières, nous avons en perspective plus de 3 millions de terrains à acquérir. Nous ne savons pas si cela se fera. Nous en avons parlé, nous avons 600 000 € qui concernent les parcelles près de la rue Joffre (une parcelle de 6 000 m²). Nous avons la question du terrain dans le prolongement du Poteau-Rose ; cette fameuse parcelle que nous espérions acquérir en y mettant le prix et qui a été proposée à un tarif parfaitement déraisonnable de la part de la MEL. Nous sommes donc en discussion. Nous avons appris en début de semaine avec Vincent BALEDENT qu'il y avait une opportunité pour acquérir plus d'un hectare et demi entre Brigode et le lac du Héron. Le Maire a déjà validé le principe pour l'acquérir. Ce sont des choses qui vont se présenter. Le message commence vraiment à infuser dans certains milieux que la Ville recherche des terres, que nous sommes prêts à mettre le prix s'il le faut pour porter le projet de ville nature et nourricière. La question pouvait se poser s'il fallait inscrire artificiellement 3 millions d'euros d'investissements en ne sachant pas si cela allait se faire, en ne sachant pas si le processus pourrait être activé et en sachant s'il aurait en plus d'autres investissements qui seraient sans doute des opportunités à saisir. Je le dis clairement : nous ne les mettons pas mais cela sera porté au moment du BS. Un budget supplémentaire sert à cela. Nous trouverons l'argent le moment venu, nous pourrons prendre l'engagement et le versement sera modifié au moment du BS (Budget supplémentaire) s'il le faut.

Ayez donc en tête que tout ce qui est présenté ici en investissement, ce sont des choses qui vont être modifiées, qui vont être malaxées sur l'exécution de l'année parce qu'en fonction de la conjoncture, en fonction des retours de CAO, en fonction de l'opérationnalité des entreprises, il faudra sans doute ajuster. Cela n'est pas confortable. Ce n'est pas ce que nous avons pris l'habitude de faire car vous savez que nous avions des budgets en investissement qui étaient extrêmement serrés et calibrés. Là, la conjoncture ne permet pas de faire autrement. Nous n'avons pas fait le choix de certaines collectivités de dire on temporise parce qu'il faut y aller et que nous avons besoin de dérouler la feuille de route, mais nous passerons cette année à reparler de ces questions.

La dette

Avant de passer aux présentations qui seront effectuées par certains collègues, un mot sur la synthèse de la dette. Vous savez qu'il s'agit d'un levier que nous pouvons activer, que nous avons déjà activé l'an passé et qui constitue une dépense en soi puisque le remboursement de capital s'élève à 5,7 millions. Je le dis parce qu'on nous dit parfois que l'on pourrait endetter davantage et on nous demande pourquoi nous ne la faisons pas. Quand on endette, il faut rembourser. Il y a un effet. Vous avez la somme qui figure sur la diapositive. Nous y recourons d'autant plus facilement que nous sommes peu endettés. Je ne vais pas multiplier les indicateurs qui seront tous convergents. On retient l'essentiel : nous sommes deux fois moins endettés que les Villes de la même strate. Nous avons un encours global qui correspond à 42 % des recettes, une capacité de désendettement qui est élevée et préservée. L'importance de l'investissement ne dégrade donc pas ce levier. Il est tout à fait logique que nous y ayons recours pour le mettre en œuvre. La bonne dette, ça existe et vous en avez l'illustration avec ce qui est réalisé sur la ville.

Pour illustrer l'investissement, nous avons fait le choix de faire quatre focus dans cette présentation. À chaque fois, ces illustrations d'investissement sont mises en résonance avec le fonctionnement. Il ne s'agit pas d'opposer l'un et l'autre. Nous allons faire un focus sur le quartier du Pont-de-Bois. Nous en ferons deuxième qui répond à une demande d'un bilan au niveau de la police municipale et de la vidéosurveillance. Nous ferons cela avec Maryvonne GIRARD. Sébastien COSTEUR interviendra sur les mobilités et Yohan TISON sur la biodiversité. Je vais faire le premier focus sur un exemple singulier qui a vocation à être analysé à la fois comme une illustration de notre politique d'investissement et de fonctionnement sur le quartier du Pont-de-Bois mais qui peut finalement être reproduit et qui permet de comprendre une mécanique transversale à l'échelle de très nombreux quartiers sur la ville puisque l'exemple qui est fait ici, nous pourrions l'illustrer sur Résidence, Ascq ou d'autres quartiers.

Le quartier du Pont-de-Bois

Si vous connaissez le Pont-de-Bois, vous connaissez July MICHEL. C'est elle qui a réalisé ce diaporama. Le texte et la maternité de l'illustration lui appartiennent

totalement. Avec Olivier BAROTTE, nous n'avons fait que le reprendre. C'est son verbe qui est illustré ici dans le diaporama. Cela explique la façon dont travaille une maison de quartier. Vous avez ici un projet territorial lié au quartier. On est sur la gestion d'un espace qui a ses fragilités, ses difficultés et qui sera appuyé en investissement, cette année, par une extension de la Maison de quartier Jacques-Brel à travers l'aménagement des anciens logements de fonction. Il y a une enveloppe de 100 000 € qui est dédiée pour en faire un espace qui va renforcer les activités de cette maison de quartier à des fins de services publics, à des fins aussi de mise à disposition d'inventions d'espaces culturels, de tiers lieux avec les associations du quartier avec toute une série d'acteurs qui se mobilisent et qui sont au cœur du projet qui préfigure ce que pourraient devenir à terme les futurs locaux de l'école Claude-Bernard. Nous aurons l'occasion de reparler de cela.

Comme vous le savez, il s'agit d'un quartier dans lequel la Ville investit énormément. Nous avons une reconfiguration de très nombreux équipements. Cela va du Palacium à l'école Joséphine-Baker, à la réhabilitation des logements et de leur isolation thermique, ce qui participe aussi à redéfinir le cadre urbain. Allez-y auiourd'hui, vous verrez que les travaux du square Brassens ont bien avancé et prennent forme. Je ne parle pas des nouveaux logements qui ont été construits. Vous avez un quartier qui est complètement métamorphosé. Et, il y a un projet intéressant qui a été proposé par la Maison de quartier Jacques-Brel. Il s'inscrit dans la politique d'éducation à l'environnement et au développement durable qui a été portée en accompagnement du projet ville nature et nourricière et qui résume la capacité de cette structure à mobiliser toute une série d'acteurs que ce soient des associations comme le Poteau rose, le CAL (Centre d'accueil et de loisirs) préados du Pont-de-Bois, les bailleurs, l'AFEV (Association de la fondation étudiante pour la ville), l'école Claude-Bernard, le lycée, la Ferme d'en Haut. Toute une série d'associations participent à un projet. Sur la diapositive, vous voyez comment la Ville a accompagné initialement avec un projet qui est celui de ce terrain dont nous souhaitons l'acquisition pour déployer toute une série d'espaces de culture, d'espaces nourriciers, d'espaces de nature. La Ville et le service développement durable (François LACROIX, Samuel DRUON) ont accompagné, ont créé et ont proposé quelque chose à discuter avec les habitants. Pour cela, il faut, évidemment, que nous puissions bénéficier du terrain et vous savez qu'il y a une difficulté aujourd'hui pour pouvoir investir pleinement cet espace. La volonté est là. Vous avez une ébauche de ce qui pouvait être envisagé en co-construction avec tous les acteurs du quartier.

Le fait de temporiser n'a pas empêché d'avoir l'idée et que le principe même de cette politique infuse dans tout le quartier. Il y a ici un exemple qui est sympathique : les jardipalettes. Cela peut sembler anecdotique. En fait, c'est loin de l'être. Il y a l'idée de recycler des palettes et, avec les kapseurs, de réfléchir à la façon de travailler sur le recyclage, sur l'éducation à l'environnement. Ce sont de petites choses qui peuvent sembler modestes mais qui en réalité créent une culture de territoire, d'acteurs qui se mettent en réseau, qui inventent, qui agissent, qui font des choses et qui permettent avec des moyens extrêmement modestes de porter chez eux, une terrasse, un balcon, un élément qui donne envie de faire, qui fait faire et qui permet

ensuite d'enchaîner sur une proposition, avec le service espaces verts, de réappropriation de tous les espaces possibles : les pieds d'immeuble, les espaces délaissés, les petites dents creuses où vous avez un petit morceau de gazon qui ne sert pas à grand-chose. Il s'agit de réfléchir à la façon dont on peut le planter, y mettre des cultures, y mettre des éléments paysagers, des éléments qui vont porter la biodiversité. Vous vous appropriez le guartier au travers des premières mises à l'épreuve. Vous réinventez un mode de fonctionnement et c'est le guartier qui voit ses acteurs, ses habitants penser différemment l'espace, le réaménager. Ce sont de petites choses qui s'additionnent à des projets beaucoup plus ambitieux mais le tout crée une microsociété et une transformation des usages dans le quartier. C'est là où on fait le lien avec l'investissement : il ne sert à rien de rénover en profondeur un quartier, de le restructurer, de le métamorphoser si vous n'y greffez pas dessus de nouveaux usages pour bénéficier de l'effet d'aubaine. Il y a là un travail remarquable qui est fait par les équipes de July MICHEL et par les services de la Ville que j'ai cités. Quelques illustrations : si vous vous promenez dans le quartier, vous verrez ici un pot qui a été ramené pour répondre à une problématique très concrète. Cela servait de pissotière, si je ne m'abuse. Une solution est proposée : ça marche ou pas mais nous y allons et nous pouvons mettre ces moyens-là. Évidemment, vous avez des plantations beaucoup plus conséquentes qui ont déjà été réalisées, qui ont été aménagées là aussi sur des chantiers participatifs, sur de la co-construction, avec une pédagogie, une éducation à l'environnement multiforme.

Nous ferons à un moment un vrai bilan. Quand vous plantez quelque chose, il faut parfois attendre un ou deux ans pour que cela ait - passez-moi l'expression - un petit peu de gueule. Cela se met en œuvre partout. Nous avons changé de voilure. Cela se fait aussi en lien avec ce qui avait été fait. Nous avions eu une très belle initiative de M. SEGARD qui avait fait historiquement un jardin qui accompagnait l'école Claude-Bernard. Nous n'avons malheureusement pas pu conserver la totalité du jardin ; ce n'est pas faute d'avoir essayé auprès de la MEL. Cela fait partie des identifiants puissants. Il en reste un morceau et il faut l'étendre et reprendre ce qui a été fait en le valorisant. C'est notamment la perspective qui a été arbitrée par le Maire sur proposition des acteurs du quartier, de la Maison de guartier Jacques-Brel, des élus en disant que la base chantier va être complètement aménagée dans le cadre de la ville nature et nourricière. C'est un identifiant puissant. Il y a une résonance avec la nouvelle école Joséphine-Baker, avec les actions qui sont présentées. Vous aurez à terme à la fois l'école Joséphine-Baker qui pourra bénéficier de cet espace, les usagers, les habitants, la Maison de quartier Jacques-Brel.

Des activités culturelles vont sans doute aussi se greffer dessus. C'est là que vous voyez que le process fonctionne très bien. Quand July nous a présenté cela, je me suis dit que c'était parfait à présenter en Conseil municipal parce que vous voyez qu'à la base d'une initiative sur un projet autour de la ville nature et nourricière, vous ouvrez sur le monde culturel. Aujourd'hui, vous avez toute une série de choses comme la customisation des gabions, un travail qui va être fait de mise en peinture, de valorisation artistique. Là aussi, nous sommes sur de l'éducatif, sur de la prévention, sur du concret où culture et ville nature et nourricière, pratique artistique

se conjuguent. Avec les services et avec les enfants du quartier, une bande dessinée va sortir. Il s'agit d'un projet culturel qui touche à l'éducation, à l'enfance. Nous sommes partis de la façon dont nous allons aménager un terrain, comment nous allons planter des choses et nous nous retrouvons sur un projet éducatif et culturel majeur. La présentation se termine avec la participation aux Fenêtres qui parlent sur un projet Utopia où nous allons végétaliser en conjuguant le recyclage, l'économie responsable. Si vous voyez, dans la Maison de quartier Jacques-Brel, un stockage de vieux pneus, ce n'est pas July qui est devenue folle mais parce que vous avez un projet autour de cela pour valoriser des initiatives, des propositions. Aujourd'hui, cela fourmille vraiment d'initiatives, de choses très concrètes. Vous avez l'illustration de quelque chose qui nous tient à cœur, à savoir comment nous faisons fonctionner du transgénérationnel, du transdisciplinaire, sur un espace dédié.

Ce modèle que nous appliquons au Pont-de-Bois, nous pouvons l'appliquer ailleurs. Sur la dernière diapositive, vous avez Vincent BEERENS qui accompagne de son professionnalisme chacune de ces opérations où nous plantons avec ici des adultes, là des enfants. Peu importe qui vient, il y a de la participation et cela fonctionne de façon admirable.

C'est quelque chose que nous tenions à mettre en avant au travers d'un quartier. C'est toute la partie éducative, toute la partie prévention. Cela va infuser dans d'autres quartiers et nous prendrons d'autres exemples à d'autres moments de la vie municipale dans ce Conseil. Il s'agit d'un volant des réponses par rapport aux enjeux de territoire, aux enjeux spatiaux sur le quartier du Pont-de-Bois.

Nous avons également un autre volet qui est important. Il s'agit du deuxième focus qui est consacré à la vidéoprotection et à la police municipale.

Vidéoprotection et police municipale

Vous savez que le dispositif de vidéoprotection poursuit son développement. Nous sommes sur la phase 3. La phase 4 démarre avec les crédits qui sont votés. Nous aurons terminé un équipement lourd de la Ville avec un CSU (Centre de supervision urbain), avec près de 300 caméras qui sont installées à chaque fois en dialogue avec la police municipale, la police nationale et les habitants qu'il ne faut pas oublier. Cela répond bien souvent aussi à des demandes. Nous ne pouvons pas répondre à toutes du fait des moyens qui sont les nôtres. Mais il faut vraiment avoir conscience qu'il y a bien plus de demandes qu'il n'y a de satisfaction de demandes.

Nous avons cette année près de 800 000 € inscrits pour ces équipements. Je rappelle que cela participe d'un renforcement des moyens humains. C'est la priorité. Cette année, nous sommes en année pleine: 600 000 € de dépenses supplémentaires sur la police municipale et les ASVP. Il y a eu la mise en œuvre des deux brigades canines qui sont plébiscitées par nos agents qui disent que cela fonctionne de façon remarquable aussi bien dans la dimension dissuasion que prévention. Très concrètement, vous avez un choix qui a été fait il y a quelques années qui rentre maintenant dans sa phase pleinement opérationnelle. Nous avons mis des moyens humains conséquents. Il faut des outils pour appuyer ces moyens humains qui sont aujourd'hui indispensables à la mise en œuvre.

C'est Maryvonne qui va présenter tout cela avec des éléments de bilan et d'actualité.

Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire

Merci Sylvain. Nous avons parlé des gabions tout à l'heure. Nous nous sommes battus avec July MICHEL et avec Mathieu VERSTREPEN du service prévention avec le bailleur pour qu'il mette ces pierres dans des espèces de bacs. Ceux-ci vont donc être graffés et végétalisés par la Maison Jacques-Brel et les services de la Ville. Au moins, nous n'avons plus rien qui tombe sur les voitures de police, entre autres.

Je vais faire un petit bilan de la vidéoprotection. C'est, je pense, ce que vous vouliez. Je vais tout de même apporter un élément d'actualité puisque nous en avons eu une sur le Pont-de-Bois. Le Pont-de-Bois n'est pas que cela. Comme nous venons de la voir, le Pont-de-Bois c'est autre chose avec la Maison Jacques-Brel, les habitants et tous les partenaires. Je vais tout de même vous faire un petit rappel de ce qui s'est passé la semaine dernière avec beaucoup de satisfaction pour nous et pour les habitants surtout.

Vous vouliez un bilan. Le voilà. Je vais essayer d'aller très vite car il n'est pas évident de parler de la vidéo. Nous avons une installation de 35 caméras sur 21 sites qui arrive en plus. Je devrais dire 36 puisque tout à l'heure nous est arrivé un message d'un Monsieur qui nous demande une caméra sur un site. Je vous le dis car cela est arrivé par mail tout à l'heure. Nous en avons tous les jours. Qu'est-ce qu'il y a, Monsieur?

Fabien DELECROIX, groupe ACCES

Donc la décision est prise directement. Quelqu'un demande une caméra et il l'a directement où qu'il soit ?

Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire

Pas du tout. Je vais vous expliquer. C'est simplement pour vous dire que l'on nous demande jamais d'enlever les caméras mais qu'on nous demande tous les jours d'en mettre. Nous ne mettons pas une caméra comme cela à la demande du citoyen puisque le système de vidéo passe par la Préfecture et dans le papier pour la Préfecture, il faut argumenter. Il faut donc des chiffres de la police nationale, de la police municipale, des plaintes bien évidemment et des choses comme celles-là (des cambriolages). Nous ne pouvons pas mettre une caméra à la demande d'une seule personne, cela serait trop facile. Alors là, il faudrait que nous en mettions 63 000 à peu près. Cela fait donc un peu beaucoup.

Gérard CAUDRON, Maire

Moins une. Moins sept.

Pauline SEGARD, groupe ACCES

Moins tous nos électeurs, M. le Maire!

Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire

Vous savez que tous les conseils de quartier que nous avons faits avant l'installation des caméras nous en réclamaient. Vraiment partout : des caméras, des caméras, des caméras, des caméras.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Y compris certains de vos colistiers.

Gérard CAUDRON, Maire

En revanche, je n'en veux pas devant chez moi!

Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire

Non, nous n'allons pas en mettre devant chez toi.

Pauline SEGARD, groupe ACCES

Moins huit alors!

Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire

Voilà. Vous avez les chiffres sur la diapositive. Pour vous donner une petite idée, nous avons eu sur le CSU pour l'année 2021 :

- 9 187 appels téléphoniques. Maintenant les appels à la police municipale arrivent directement au CSU. Tous ne concernent pas des choses très graves. On appelle pour une voiture ventouse, pour une caravane ou un camping-car qui ne bouge pas ;
- 2 363 appels téléphoniques entraînant des interventions ;
- 130 faits repérés par la vidéoprotection ;
- 79 relectures à l'initiative de l'opérateur ;
- 235 relectures demandées par la police nationale, la gendarmerie ou les douanes ;
- 106 extractions demandées par la police nationale, la gendarmerie ou les douanes ;
- 2 218 heures de relecture faites par la police municipale.

En moyenne, on a à peu près un fait repéré tous les deux à trois jours avec les caméras.

Je vais être obligée de revenir sur l'opération que vous avez dû voir dans le journal la semaine dernière puisqu'elle a eu lieu au Pont-de-Bois. Celle-ci n'a pas été menée par la police municipale. Elle a été menée de longue haleine par la sûreté, entre autres. Toutes les personnes qui ont été repérées au cours de cette semaine

d'opération et avant l'ont été par la police municipale y compris par les caméras sur certaines entrées. Ensuite, il y a eu un travail d'investigation de la sûreté et des stups notamment. Je voudrais tout de même dire que la semaine dernière, il y a eu de nombreuses opérations. Je rappelle tout de même que lundi matin, il y avait 180 policiers tous services confondus en face pour partir sur Pont-de-Bois, Offenbach, Résidence. Ils se sont, bien évidemment, appuyés sur le CSU. C'est donc un travail partenarial. Il faut savoir également que les personnes repérées l'ont aussi été par le service prévention car nous travaillons beaucoup avec celui-ci ainsi que les partenaires (les bailleurs, les collèges). Il s'agit d'un travail collégial. J'entends régulièrement des personnes dire, comme cela m'est encore arrivé ce matin en réunion à la MEL, que les caméras ne servent pas à grand-chose. Eh bien si, cela sert à beaucoup de choses notamment pour repérer ce genre de choses. Je vais vous donner un exemple concret qui s'est passé il y a trois jours. Une caméra sur la chaussée de l'Hôtel-de-Ville a repéré un Monsieur âgé de 35-40 ans ayant sept fiches de recherche sur sa tête. Il est passé devant la mairie et il a été repéré par le CSU. Ils l'ont reconnu tout de suite. Une équipe n'était pas très loin. Une deuxième équipe s'est mise en route. La police nationale est arrivée et a arrêté l'individu. Donc, la vidéo sert à beaucoup de choses. Elle sert aussi aux personnes qui se sentent un petit peu en insécurité lorsqu'elles rentrent chez elles. Rien que de savoir qu'il y a une caméra, elles vont beaucoup mieux.

Voilà ce que je voulais vous dire. Je peux vous donner plein de chiffres mais je ne pense pas que ce soit ce que vous vouliez. Je ne vous ai pas donné le nombre de plaintes : 6 054 en 2020. Les interventions au niveau de la vidéo augmentent tous les jours et elles sont de plus en plus nombreuses. Je viens de vous citer un exemple concret qui a eu lieu ce week-end mais tous les jours nous avons les rapports de la police municipale et quotidiennement j'ai le commissariat au téléphone, notamment le commandant, et tous les jours il y a une ou deux ou trois caméras qui ont servi à quelque chose. Voilà ce que je voulais vous dire pour le moment.

Je vous ai parlé des gabions. Pourquoi avons-nous insisté ? Parce que les gabions permettaient le caillassage des voitures. La PM (Police municipale) a eu cinq voitures abîmées en 2020 et huit en 2021. La police nationale également. Pire, cette dernière a également eu des blessés qui étaient dans la voiture. Nous avons commencé, en plus de tout ce qui s'est passé sur le Pont-de-Bois et de tout ce qui va se passer avec Julie, la sécurisation des passerelles. Quand je dis « nous », c'est la MEL mais nous payons. Ils ont commencé. Nous avons demandé un nettoyage complet de tout ce qu'il y avait sur les murs. Celui-ci a commencé hier. Il va se terminer demain ou après-demain. Je parle du Pont-de-Bois car il est dans l'actualité mais je pourrais vous parler de la Résidence ou d'Offenbach car c'est la même chose ; tout est lié. Ce que nous voulons, c'est récupérer le quartier pour les habitants. Je ne vais pas en dire plus car la police va, à mon avis, continuer à tourner. Nous récupérons petit à petit le quartier. Nous récupérons notre Pont-de-Bois que nous connaissions avant et où il fait bon vivre. Je vous le dis car nous y vivons. Julie y vit et moi aussi. Nous faisons cela pour les habitants et les caméras sont aussi pour les habitants.

M. DELECROIX demande la parole.

Gérard CAUDRON, Maire

Allez-y. Normalement, cela ne se fait pas comme ça mais je trouve, moi-même, que c'est plus vivant.

Fabien DELECROIX, groupe ACCES

Merci de nous laisser intervenir directement car ensuite il y aura d'autres interventions sur d'autres sujets. Merci d'avoir donné ces informations sur la vidéosurveillance et d'autres aspects de la sécurité dans la ville. Nous demandions cela depuis un bon moment, donc nous sommes contents d'avoir quelques premiers éléments. Je voudrais revenir sur deux ou trois en particulier que vous avez donnés. S'agissant du Pont-de-Bois, je pense que tout le monde ici espère que cela va aller mieux à présent. C'est difficile à prédire. Il faut voir l'évolution des choses. Si cette opération permet de vraiment limiter les problèmes qu'il y a dans le quartier, c'est une très bonne chose et nous espérons tous cela, je pense.

Concernant le rôle des caméras, dans ce genre de situation, il est assez clairement illustré par ce que vous avez dit. Pour autant, je pense que les 300 caméras ne sont pas toutes dans les zones que vous avez décrites vu que toutes les personnes qui en demandent près de chez elles n'habitent pas forcément le quartier du Pont-de-Bois ou Résidence, pour ce qui a été cité...

Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire

Et nous n'en donnons pas à chaque personne qui nous le demande.

Fabien DELECROIX, groupe ACCES

Oui. C'est effectivement bien d'avoir précisé que ce n'est pas parce qu'une personne demande une caméra, qu'elle l'a directement. Cela nous rassure.

Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire

Il faut des arguments bien précis sinon la Préfecture refuse.

Fabien DELECROIX, groupe ACCES

Oui, c'est effectivement la loi. S'agissant de l'argument du conseil de quartier, je ne pense pas que si l'on propose à un conseil de quartier d'utiliser 30 000 € pour faire ce qu'il veut, il dédiera cette somme d'argent à l'installation de cinq caméras, si je fais rapidement le ratio.

Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire

Ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit qu'avant, à chaque conseil de quartier, on nous demandait...

Fabien DELECROIX, groupe ACCES

Si on écoute les demandes, il y en a pour l'installation de caméras de la part d'une partie de la population, c'est sûr. Nous le voyons partout. Ce n'est pas qu'une vérité à Villeneuve d'Ascq mais une vérité assez largement vécue. Je pense cependant que c'est parce que les gens ne sont pas vraiment non plus au courant des dépenses que cela entraîne. Ils veulent juste une caméra près de chez eux car cela les arrange en termes de sentiment de sécurité. Il est vrai que celui-ci peut être lié à cela, à tort ou à raison; concernant le sentiment, on ne peut rien dire mais sur la sécurité en elle-même, à tort ou à raison. Là où il est plus intéressant d'aller regarder dans le détail sur l'efficacité, c'est sur la présence humaine derrière les écrans en permanence. Vous nous avez dit qu'il y avait finalement un fait repéré par vidéo tous les deux à trois jours. Il faut voir la nature et l'importance de ces faits. Je pense que la partie la plus opérante de ce dispositif est plutôt sur l'exploitation des images a posteriori pour la législation de faits ou pour des suivis d'opérations en cours. Mais, au quotidien, l'intérêt d'avoir quelqu'un qui regarde en permanence des écrans me semble limité. Déjà, je pense que le métier est difficile car cela doit être d'un ennui certain. Il faudrait voir. Il y a peut-être des personnes qui s'en sortent bien en regardant des écrans toute la journée. Personnellement, j'aurais beaucoup de mal. L'efficacité de cette partie semble assez limitée vu qu'il n'y a qu'un fait repéré par vidéo tous les deux à trois jours. Je ne pense pas que ce soit cela qui change vraiment sur une ville aussi grande que Villeneuve d'Ascq le résultat en termes de sécurité.

Gérard CAUDRON, Maire

Nous en restons là car si nous ouvrons un débat sur toutes les questions qui sont évoquées, surtout sur la sécurité, nous y sommes encore à quatre heures du matin. Budgétairement, vous vous rappelez qu'il y a un engagement pluriannuel pour équiper notre ville comme le font progressivement toutes les Villes. Je pense que dans quelques années, quand certaines Villes conquises qui n'en avaient pas en installeront, nous n'aurons plus les mêmes débats. Nous savons les avantages, les inconvénients, et les limites de l'exercice. Cela a bien été rappelé. Point. Après, qui votera le budget avec ces investissements le fera en conscience. Sinon, moi aussi j'ai d'autres choses à décortiquer.

De plus, il s'agit d'une politique qui existait avant 2020 et nous avons pris des engagements par rapport aux citoyens de la continuer progressivement de la manière la plus intelligente possible pour que nous ne les mettions pas n'importe où, pour que cela réponde au désir de sécurité légitime des citoyens, quel que soit leur bulletin de vote au moment des élections, et que cela rentre dans un dispositif général dans une métropole comme la nôtre où les limites communales pour les services de police et la sécurité sont tout à fait relatives. Elles sont parfois mises à certains endroits afin de voir les voies de circulation d'un certain nombre de délinquants qui procèdent à des actes de délinquance ici ou là. Il est bien évident que pour la caméra fixée sur un lieu bien précis, il suffit de mettre un chapeau, de baisser la tête ou de se mettre légèrement à côté et à d'autres endroits voire de la casser pour qu'elle n'ait plus d'effet. C'est vraiment une stratégie générale qui associe l'humain-police municipale, l'humain-police nationale deux polices qui

souhaitent ces dispositifs et bien sûr la technique sous diverses formes. C'est un peu comme votre micro-ordinateur : il ne remplace pas votre tête mais il vous aide à peutêtre mieux la faire fonctionner.

Que l'on regrette cela, que l'on pense que c'était mieux avant quand c'était le voisin d'à côté qui repérait celui qui venait « piquer des pommes dans le verger », moi aussi je le regrette. Dans ma campagne, il n'y avait pas besoin de cela. Nous ne sommes plus dans cette campagne. Nous en connaissons toutes les limites mais c'est une politique que nous avons engagée. De toute manière, il s'agit d'une politique que l'on n'arrête pas en cours de route. Quoi que l'on pense des avantages et des inconvénients, il est nécessaire d'avoir un dispositif complet à terme, coordonné avec d'autres partenaires et initiateurs de ces dispositifs comme la MEL et la Haute-Borne.

Après, individuellement, on aime ou on n'aime pas. Comme je l'ai raconté la fois précédente, quelqu'un de mon quartier, sur le parking de la ferme Saint-Sauveur, m'a dit que du deal se faisait la nuit à cet endroit et qu'il fallait mettre une caméra. Je lui ai répondu que si l'on en mettait une, les personnes qui dealent iront dans sa cour juste à côté, puisqu'il est riverain, là où la caméra ne les verra pas. Il faut donc tenir compte de tous ces aspects. Il est vrai que cela ne remplace jamais l'humain. C'est pour cette raison qu'il faut vraiment s'assurer – et cela est le cas – que nos polices nationales ou municipales les souhaitent comme un outil pour les aider dans leur travail humain. Ce n'est pas le grand soir. Ce ne sont pas les films d'anticipation que l'on peut voir. Il y a d'autres moyens que les caméras pour savoir exactement où vous êtes, ce que vous faites et ce que vous pensez. Ce n'est pas le plus dangereux.

Autres éléments?

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Il nous reste deux zooms que nous souhaitions faire toujours dans l'esprit d'inclusion des éléments du rapport développement durable et en lien avec l'investissement. La politique de mobilité va tout d'abord être présentée par Sébastien COSTEUR. Yohan TISON interviendra ensuite sur la dimension biodiversitaire - ville nature.

La politique de mobilité

Sébastien COSTEUR, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq

Merci Sylvain. Merci M. le Maire de me donner la parole sur la politique de la mobilité, en sachant que nous sommes sur une continuité et un renforcement par rapport à ce que nous avons présenté l'an dernier. Il y a différents types de mobilité : les mobilités douces, le vélo, la marche à pied. Tout cela doit être fait dans un espace public de qualité, agréable, verdoyant et adapté. En 2021, nous avons présenté certaines choses. Dans un premier temps, je vais faire un focus sur les adaptations des espaces publics et les plus ou moins gros travaux que nous faisons faire sur la Ville par la MEL. Rappelons que tout projet de la MEL ne se fait pas sans une demande de la Ville. Nous prenons part aux investissements dans le cadre de nos compétences espace public, mobilier urbain, espaces verts, plantations. Ce ne sont pas des sommes négligeables lorsqu'on les additionne. S'agissant de l'adaptation de

l'espace public, je vais faire un focus sur la partie végétalisation de façades. Nous travaillons sur cela en lien avec Yohan TISON et la Métropole. L'an dernier, nous avons fait une campagne de propositions aux Villeneuvois de végétaliser les façades. Nous sommes notamment sur les quartiers anciens où il n'y a pas de possibilité de végétaliser certaines voiries en raison de contraintes techniques. Nous avons à peu près une cinquantaine de dossiers en cours. Vous avez un focus sur les fosses qui sont déjà réalisées avec mise à disposition des végétaux par la Ville sur les conseils de nos services.

Deuxième point sur lequel nous voulions insister : à chaque réaménagement lourd, nous maintenons en général le patrimoine arboré existant mais nous venons en plus renforcer avec une nouvelle phase de végétalisation qui fait une transition en la matière car il n'y a rien de pire – d'autres villes de la métropole le montrent bien – que de circuler à pied dans des rues dans lesquelles on est entouré de façades et du tout automobile. Vous avez l'exemple du boulevard Van Gogh et de la rue des Vétérans.

Dernier point sur lequel nous voulions insister sur cette thématique : nous avons à Villeneuve d'Ascq la chance d'avoir dans tous nos quartiers des équipements, des terrains, des fonciers MEL qui sont aujourd'hui insérés sans vraiment l'être. Je prends l'exemple du double partenariat que nous sommes en train de mener avec la Métropole sur l'ensemble des bassins d'assainissement de la ville afin de leur redonner un caractère végétal renforcé et en termes de biodiversité.

S'agissant des parcours mobilité dans les quartiers, Villeneuve d'Ascq ne part pas de zéro comparé à d'autres Villes. Cela a été pensé dès l'origine par M. le Maire et ses différentes équipes. Cette partie adaptation, végétalisation de la ville ne doit être aujourd'hui qu'adaptée, corrigée et renforcée. Certaines Villes ont beaucoup plus de travail en la matière.

S'agissant des mobilités et des infrastructures cyclables, je vous ai présenté l'année dernière en complément des infrastructures historiques qui ont été portées dans les années 80–90 sur Villeneuve d'Ascq un certain nombre de nouveaux aménagements cyclables. Ils ont été en 2021 et 2022 renforcés par de nouveaux aménagements que nous avons validés. Ils ont été concertés avec la Ville, la MEL et les riverains. Je prends l'exemple ici de la route de Sainghin avec la création d'une voie verte qui n'était pas prévue au départ ou du réaménagement temporaire de certains aménagements cyclables comme sur la rue des Fusillés. Même s'il y a dans quelques années des travaux lourds, il fallait se réapproprier ces espaces qui étaient tout désignés pour les modes doux.

Je voulais faire un dernier focus sur le quartier du Pont-de-Bois. Lorsque l'on parle de piétonisation, de circulation douce, je prends l'exemple de la rue Brève côté Palacium qui est devenue complètement piétonne. J'y suis passé tout à l'heure. Nous y voyons aujourd'hui un certain nombre de cyclistes, de trottinettes, de piétons qui l'empruntent à tout va de la partie cœur du Pont-de-Bois pour rejoindre la voie verte que nous avons faite il y a deux ans sur l'avenue du Pont-de-Bois. Il s'agit de liaisons qui se coordonnent et qui se lient les unes aux autres au fur et à mesure du temps.

Dernier focus, en complément de ce qui a été présenté précédemment par Sylvain ESTAGER sur la partie Pont-de-Bois. Quand je parle de végétalisation, d'adaptation de l'espace public, il y a un bon exemple qui a été mené l'an dernier en concertation et qui va passer cette année en phase de réalisation : il s'agit du quartier des Musiciens. On arrive sur la dernière phase d'adaptation de ce quartier qui est en rénovation sur les années 2022, 2024, 2025. La végétalisation et l'adaptation de l'espace public sont tournées sur l'ensemble des thématiques que je posais précédemment. Il était important vis-à-vis du travail réalisé et de la concertation menée sur ce quartier – plus de 100 riverains y ont tout de même participé – de le mettre en valeur en termes de bilan des activités de l'année dernière et des perspectives 2022 et ultérieures.

Nous allons continuer toute la partie adaptation notamment des stationnements des modes doux. Lors des dernières années, nous avons fait un renforcement des stationnements vélo, modes doux, aux abords des écoles. L'an dernier, il y a eu une réflexion de nos services et le premier déploiement de l'adaptation des stationnements sur les centres de bourg et au niveau de nos commerces de proximité. Cela s'est fait en lien avec l'ensemble des politiques menées par Nathalie PICQUOT notamment les courses à vélo et toutes les démarches entreprises avec les commerces dans les zones privées. Nous avons fait des incitations pour faire poser des arceaux vélo par les privés sur leurs emprises. Tout cela constitue un maillage public-privé qui prend forme petit à petit. Il y a eu plusieurs réponses et nous continuons à en avoir au fur et à mesure du temps. Nous voulions signaler cela. Cette année, nous continuons les centres de bourg. Nos services vont également travailler en 2022 sur les adaptations des équipements vélo aux abords de l'ensemble de nos structures municipales pour un déploiement en 2023. Il y en a qui existe déjà. Je voulais faire un focus sur les stationnements notamment les arceaux vélo. Tous les aménagements lourds ayant subi des travaux, notamment Grand-Angle, sont aujourd'hui automatiquement équipés en arceaux vélo. Sur la rue à quelques mètres d'ici, vous avez à peu près une vingtaine d'arceaux vélo qui ont été posés sur l'ensemble du secteur. Ils commencent à être utilisés. Nouveauté cette année à la demande des élus : aujourd'hui, le mobilier urbain, les arceaux vélo sont tous novés entre les potelets. De plus, certains citovens ne savent pas ce qu'est un arceau vélo. Pour essayer d'avoir une visibilité, l'ensemble des arceaux vélo ou parc d'arceaux vélo seront renforcés avec des flocages au sol pour bien rendre visibles les zones de stationnements qui sont parfois méconnues par les citoyens.

S'agissant de l'organisation des espaces publics, il y aura une montée en puissance de la thématique des zones bleues. Nous pourrons faire un point avec Maryvonne GIRARD dans les prochains mois sur cette thématique.

Concernant la partie aménagements liés aux transports, il y a deux phénomènes nouveaux que nous avons travaillés ces dernières années notamment avec la MEL : l'adaptation et la pérennisation des coronapistes. Nous avions choisi d'en faire deux nouvelles pendant le confinement sur le boulevard de l'Ouest et l'avenue du Pont-de-Bois. Celles-ci ont été confirmées. Les marquages sont terminés au Pont-de-Bois et sont en cours sur le boulevard de l'Ouest. Ces coronapistes servent aussi bien pour

les mobilités que pour les transports en commun. Nous avons des demandes et nous partageons le fait que des liaisons de bus doivent pouvoir circuler à une vitesse commerciale la plus intéressante possible.

Je voudrais insister sur le fait que nous aurons sûrement en commission lors des prochains mois la présentation de notre schéma d'infrastructures cyclables et ville apaisée. Les services terminent les présentations après nos discussions sportives avec la MEL dans le cadre des PPI vélo et voirie que nous avons votés en décembre dernier. Nous passons à une phase opérationnelle. Le déploiement de la ville apaisée se fera sur deux ou trois années. Pour ne pas allonger la sauce ce soir, nous vous donnerons prochainement les arguments en la matière.

Quant aux aménagements cyclables, vous en avez d'autres. Ils continuent à se développer. Tout ce que nous avons dans le PPI (Plan pluriannuel d'investissement) voirie et le PPI vélo au niveau de la MEL permettra, d'ici la fin du mandat, d'avoir un réseau structurant cyclable en site propre sur la ville. Il prendra en compte la correction du boulevard du Breucq et des fractures qui aujourd'hui génèrent encore des problématiques de circulation des modes doux. Cela n'est pas toujours évident d'un quartier à l'autre. Aujourd'hui, Cousinerie—Flers Bourg est difficilement empruntable dans certains secteurs pour rejoindre certains pôles.

S'agissant des transports, je vais faire un petit focus sur guelque chose sur lequel nous avons posé le cimentage ces dernières années, ces derniers mois, au niveau de la Ville : le SDIT (Schéma directeur des infrastructures de transports). Nous avons eu une concertation avec la MEL ici même le 1er mars dernier. Nous avons réaffirmé certaines choses. Je rappelle que la Ville a pris part à l'élaboration de ce dossier dès 2018 à la MEL. Avec le groupe majoritaire, nous avons participé à l'ensemble des réunions pour que Villeneuve d'Ascq ne soit pas lésée en la matière vis-à-vis de toutes les problématiques de congestion de circulations internes mais aussi externes que nous avons dans la ville. Nous réaffirmons – et cela sera dit par courrier à la Métropole dans les prochains jours dans le cadre de la concertation – que nos lignes transversales de BHNS (Bus à haut niveau de service) qui sont, entre nous, des mini-tramways en site propre vont permettre la liaison H Marcq-en-Barœul-Villeneuve d'Ascq ou Lille Eurasanté jusqu'à Villeneuve-d'Ascq. Cela permettra de desservir pour la ligne I Eurasanté-Villeneuve d'Ascq tout le secteur aujourd'hui en forte pression du Triolo-Ascq ainsi que l'ensemble des parcs d'activités de la Haute-Borne et le secteur d'habitation de la Haute-Borne où il y a aujourd'hui une inexistence de transports en commun. Dans le courrier, j'ajoute un souhait de notre part. Celui-ci figurait déjà dans l'élaboration du SDIT mais il n'avait pas été retenu à l'époque. Il s'agit du prolongement de la ligne de tramway qui s'arrête à Hem jusqu'à Villeneuve d'Ascq et du développement assez rapide de la Liane optimisée pour que ce SDIT apporte à terme un renforcement complet du maillage en termes de transports urbains sur l'ensemble des guartiers de la ville. C'est comme cela que nous l'avions demandé et qu'on nous a favorablement répondu. Nous ne perdons pas de vue le fait que dans le SDIT, il n'y a pas que les lignes mais aussi des axes ferroviaires : Tournai-Lille et Ascq-Orchies. Apparemment, même la Métropole n'a pas de réponse de la Région en la matière.

Pour terminer, une dernière réflexion sur la partie vélo en lien avec Nathalie PICQUOT, avec ce bon partenariat que nous menons régulièrement avec l'ADAV (Association droit au vélo). Nous l'invitons désormais aux réunions de diagnostic sur site afin d'avoir une vision globale partagée sur l'ensemble de ces thématiques. C'est également les réflexions V'Lille qu'il y a sur la ville. Notre objectif premier, qui figure dans le programme municipal, est de toujours offrir une offre supplémentaire à l'ensemble des Villeneuvois dans les quartiers qui ne sont pas pourvus de certains équipements vélo et aussi d'aller chercher le vélo du particulier avec un certain nombre d'offres ou d'incitations qui sont en cours de réflexion pour pouvoir donner des offres nouvelles en fonction de nos contraintes budgétaires dans les prochains mois.

J'en ai terminé.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Merci Sébastien. C'est Yohan TISON qui enchaîne sur le deuxième gros volet illustrant le rapport développement durable.

Yohan TISON, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq

Par rapport à l'action que nous devons mettre en œuvre dans le cadre de ma délégation sur les espaces verts et en priorité sur la préservation de la biodiversité, j'ai besoin d'illustrer ce qu'est un enjeu qui peut paraître un peu lointain. Je voudrais le faire par un exemple villeneuvois. Il n'y a pas si longtemps, la ville de Villeneuve d'Ascq pouvait s'enorqueillir d'être la dernière zone du Nord – Pas-de-Calais accueillant une petite espèce d'oiseaux qui s'appelle le moineau friquet, un cousin du moineau domestique, qui a lui-même régressé de 80 %. Ce moineau friquet, il n'en existait plus qu'une toute petite population autour de la Ferme du Héron. Je viens d'apprendre par le GONm (Groupe ornithologique normand) et des ornithologues plus ou moins affiliés que cette population semble avoir disparu tout récemment au cours de l'année. Cela vous illustre que tout cela est bien du concret. Nous avons réussi à avoir la qualité suffisante pour que cette espèce persiste à Villeneuve d'Ascq et sur la chaîne des lacs pour diverses raisons, mais nous n'avons malheureusement pas réussi à agir à temps dans ce cas. Tout cela, ce sont des actions concrètes et de l'argent. Je voudrais en illustrer quelques-unes qui ont déjà été engagées et qui vont demander un certain investissement.

Cette espèce a notamment souffert de l'agriculture intensive et de l'éradication du bocage et des choses dont elle dépend : les insectes, les graines de plantes sauvages et les arbres à cavités. C'est ce qui fait que cette espèce a foutu le camp. À Villeneuve d'Ascq, nous avons la chance d'être propriétaire d'un peu plus de 70 ha de terres agricoles. Nous avons également la chance d'avoir un bon partenariat avec les agriculteurs qui sont nos locataires. Nous les avons tous rencontrés l'année dernière. Tout cela se traduit par des actions concrètes et notamment par un travail sur un remaniage bocager de notre territoire. La MEL a, semble-t-il, commencé un

effort de son côté. Nous, nous sommes clairement dedans. D'ici la fin de l'année, nous devrions avoir atteint un peu plus d'un kilomètre de plantations de haies. Les choses ne sont pas si simples. Il ne s'agit pas de planter des haies. Nous essayons autant que faire se peut de faire les choses à fond et correctement, ce qui peut parfois donner des coûts qui pourraient paraître dans le panier haut. En l'occurrence, les plantations de haies que nous avons faites ont coûté, pour la première version un peu basique l'année dernière, 70 € du mètre linéaire. Pour les dernières que nous avons faites, nous avons essayé d'être extrêmement efficaces. J'y veille et j'ai la chance d'être très bien accompagné par nos forces vives de la Mairie telles que Vincent BEERENS, Ariane RENARD, François LACROIX, Samuel DRUON. Je remercie l'ensemble des agents qui ont œuvré. Nous arrivons à 120 000 € par an à partir du moment où nous visons le kilomètre. Ce que nous avons fait cette année l'a été sur nos propres deniers. La balle est dans le camp de nos services et ils sont extrêmement compétents pour cela : le but est d'aller chercher des subventions pour tout cela. Dans le plan de relance, il y a tout de même deux millions d'euros qui sont dédiés par le gouvernement via notamment la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) Nord – Pas-de-Calais. En cours d'année, nous essaierons de chercher des aides de ce point-de-vue-là. Il y a évidemment d'autres pistes.

S'agissant des autres actions, il y a notamment les prairies fleuries. Il ne s'agit pas de mettre des fleurs pour faire joli mais d'avoir une action durable. C'est en cela que le mot investissement prend tout son sens car une prairie fleurie d'espèces indigènes réellement efficiente par rapport à la faune locale – si je prends l'exemple de ce petit oiseau qui vient de disparaître - ce sont des semences particulières d'espèces locales mais c'est du durable. Une fois que ces choses sont plantées, tant que cela est bien entretenu, c'est ad vitam aeternam. Nous avons acquis cet automne de quoi traiter environ 26 000 m². Grosso modo, nous en avons pour 4 600 € de semences. Vous voyez l'illustration de ce que nous avons fait. Nous avons commencé sur les terres confiées à Hugues TRACHET en remettant des plantes messicoles, donc des plantes qui avaient disparu à cause des Roundup® et compagnie. Il s'agit de plantes annuelles qui reviennent à partir du moment où il y a une agriculture biologique en place. À droite, c'est sur l'ensemble des espaces verts. Nous allons commencer cela avec certains agriculteurs, notamment des éleveurs. Il s'agit de mélanges qui sont, pour le coup, vivaces. Ce qui est bon pour la diversité l'est aussi pour les êtres humains. Il s'agit tout simplement d'une amélioration du cadre de vie des Villeneuvois.

Lorsque l'on parle de biodiversité, il ne faut pas partir tous azimuts. Il y a des actions globales – nous venons d'en voir quelques-unes – et il y a des actions dédiées qui peuvent parfois prêter à sourire. Nous avons la chance, dans les espèces que nous ciblons, d'être l'une des communes de la métropole où il y a encore des écureuils roux. Cette espèce pâtit également du bouleversement agricole mais tout simplement aussi du manque de nourriture et du trafic routier. Nos équipes espaces verts plantent dans le cadre de la politique ville nourricière depuis pas mal d'années déjà de nombreux arbres fruitiers. Nous avons une petite pensée pour ce petit écureuil qui est un petit joyau de notre diversité locale. Nous avons la chance d'avoir une

micropopulation qui a réussi à survivre jusqu'à maintenant via notamment les espaces de la chaîne des lacs. Malheureusement, pas plus tard que l'année dernière, nous en avons trouvé écrasés sur la route. Il fallait agir. Pour l'instant, nous avons donc placé des systèmes de corridors que l'on appelle des écuroducs. Cela fait un petit peu rire. Vous les avez peut-être vus. Il s'agit de cordes qui passent pardessus des voies avec des sacs qui ressemblent à des sacs de boxe. Il s'agit de passages qui permettent aux écureuils de franchir les voies sans se faire écraser. L'action continue. La première était de poser les cordes. Mais pour que cela marche, il faut être un petit peu plus pertinent que cela. Nous continuons avec les services. Il s'agit d'une illustration des actions qui vont se dérouler tout au long du mandat. Je pense que nous allons très rapidement dépasser le kilomètre de haies. Nous avons commencé un réseau de marches.

La Ville de Villeneuve-d'Ascq ne devait pas partir tous azimuts et est partie sur une liste d'espèces cibles. Le moineau friguet en faisait partie ; malheureusement, il a peu de chances de revenir car il s'agit d'une espèce qui ne migre pas, qui ne bouge pas, donc c'est peut-être malheureusement trop tard. Toutefois, ce n'est pas trop tard pour toutes les espèces. Vous voyez ce petit amphibien : l'alyte accoucheur. La seule population de la MEL se trouve à Villeneuve d'Ascq au niveau de la chaîne des lacs. Cette espèce est un petit peu fragile. Ses effectifs sont un petit peu faibles. Elle dépend de points d'eau sans poisson. Avec le lac des Espagnols et les écrevisses de Louisiane, cela n'était pas gagné. Nous avons pu créer notre première petite mare dans le cadre du plan biodiversité sur l'espace public. Elle se situe à côté de la population de crapauds accoucheurs sur la chaîne des lacs. Si je ne me trompe pas, il y en a eu pour 6 000 € avec l'étanchéité, la protection, etc. Cela pourrait paraître, pour certains, beaucoup d'argent pour une espèce d'amphibiens. Toutefois, cette espèce est menacée et il s'agit de notre patrimoine. Il ne viendrait à personne l'idée de dire que l'on se fout de la Joconde, qu'on la connaît par cœur et qu'il faut la laisser pourrir dans une cave car elle coûte trop cher aux contribuables. Jurassic Park, cela n'existe pas : quand une espèce disparaît, c'est définitif. Cela sous-entend de faire un effort. Par rapport à ce Plan mare, nous pourrons bénéficier de financements de l'Agence de l'eau. Cette dernière, dans des appels à projets, subventionne ce genre de dispositif à hauteur de 70 %, jusqu'à 80 % parfois selon certains projets. Là, il fallait agir un petit peu vite. J'ai voulu agir vite avec mes collègues de la VEEP (Valorisation et entretien des espaces publics) car il était urgent de le faire. Pour la suite, nous pourrons bien évidemment faire appel à des programmes financiers.

Normalement, une plantation de haies ne revient pas à ce montant ; on peut planter des choses beaucoup plus économiques. Une haie, c'est comme la pseudo-mode des boisements Miyawaki : au final, quitte à dépenser 70 000 € pour planter moins d'un hectare, autant mieux les dépenser. Une forêt, ce n'est pas un bosquet. Une forêt, ce n'est pas juste des arbres. Une forêt, c'est un écosystème complet, des plantes jusqu'aux arbustes, aux lianes, etc. Dans le cas que vous avez sous les yeux, nous avons voulu une plantation de haies optimisée, c'est-à-dire que cela comprend des arbres, des arbustes, des plantes herbacées, des semis en périphérie.

Cela fait que nous arrivons à ces 120 000 € à l'hectare. Nous avons la chance à Villeneuve d'Ascq d'avoir un patrimoine rural exceptionnel, notamment au niveau des arbres. Celui que vous voyez à droite, que l'on appelle communément une trogne, est un saule têtard. Il arrive en fond de course. Hormis autour de l'école Chopin, la plupart de ces arbres sont gérés par la MEL. Ils ne sont malheureusement pas remplacés pour le moment. Dans la plantation de haies que vous voyez, nous avons créé une grande diversité d'arbres qui vont être conduits en têtard pour les générations futures. Outre de faire de la biodiversité, des cavités pour les chouettes chevêches, qui est une autre espèce menacée du territoire, ou feu le moineau friquet, ces arbres ont un usage agricole. On parle du cours du pétrole. Peut-être qu'un jour les agriculteurs seront obligés d'oublier le fioul pour leurs chaudières. On reviendra peut-être au bois, qui sait. En attendant, Hugues TRACHET, notamment, va devoir consommer sur sa parcelle dans le cadre de son projet de maraîchage bio un énorme volume de bois raméal fragmenté. Plutôt que de le faire venir de Tataouine, il était tout de même beaucoup plus intelligent de le produire sur place. Dans le cadre de nos plantations, ce sont ces choix techniques qui expliquent le coût relativement cher. On peut toutefois relativiser la portée financière de ces coûts relativement chers de 120 000 € à l'hectare. Si vous avez des guestions...

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Merci Yohan. Je pense qu'il y aura forcément plein de questions et que nous reparlerons de tout cela à un moment pour le mettre en valeur. Juste une remarque sur les coûts que tu évoques et qui sont très relatifs. Ce n'est pas là-dessus qu'il y a le moindre verrou au niveau des finances municipales. Cela justifie ce que nous avons évogué précédemment : l'importance des embauches. Pour accompagner au niveau de l'ingénierie de la mise en œuvre et de la diffusion sur tout le territoire, il faut des moyens humains car les plans de charge sont conséguents. Cela justifie aussi cette politique d'achat de terres. C'est tout bête mais pour planter, il faut souvent être propriétaire sauf à conventionner mais c'est compliqué. L'idée, à chaque fois que nous achetons des terres agricoles, que nous les réaménageons, est d'y adjoindre dans le cadre des BRE (Baux ruraux à clauses environnementales) ce type de haies hyper-qualitatives avec un ciblage biodiversitaire, un ciblage sur les espèces cibles mais aussi paysager, patrimonial, culturel, récréatif car nous recréons aussi des espaces qui sont assez formidables. Nous aurons l'occasion de reparler de cela avec des présentations aussi passionnantes que celles que peut dispenser Yohan TISON qui sait convaincre. Je le souligne, cela fait partie du travail multiforme que nous faisons avec les différents acteurs. Tout à l'heure, nous parlions de la Maison de guartier Jacques-Brel. À chaque fois, nous avons tout de même des services qui sont capables de faire. Il y a un vrai savoir-faire, il y a un vrai travail de pédagogie, d'illustration et cela fonctionne partout sur le territoire avec des microprojets, avec des projets beaucoup plus ambitieux. Cet objectif du kilomètre de haies a minima est quelque chose qui, effectivement, tient à cœur et qui va permettre de transformer très profondément et valoriser ce qui existe déjà.

J'en arrive à la conclusion après une présentation qui était non pas longue mais dense, nourrie. Je remercie à nouveau tous ceux qui ont participé à cela aussi bien

dans l'élaboration que dans la présentation de ce soir. Derrière les élus qui sont intervenus, il y en a plein d'autres. Derrière les services qui ont été cités, il y en a aussi beaucoup d'autres et cela participe d'une mobilisation globale.

Vous avez compris la coloration de ce budget. Les solidarités de toutes natures sont évidemment conservées. L'urgence écologique est au cœur de la présentation parce qu'elle est au cœur de la politique mise en œuvre. Nous avons aussi tout un travail sur la prévention, sur l'accompagnement, sur la pédagogie parce que nous comprenons bien que derrière toutes ces mises en œuvre, il y a aussi une redéfinition profonde des usages et des mentalités à opérer ; il faut convaincre, il faut expliquer, il faut accompagner. Nous avons énormément de retours qui sont très prometteurs et qui font plaisir aussi bien sur la mobilisation sur les transports, sur la biodiversité, sur les manifestations culturelles à une échelle très fine et sur la mobilisation des solidarités. Pour cela, nous nous donnons très clairement des moyens financiers — oui, nous dépensons plus mais nous vous avons expliqué pourquoi — des moyens humains, que ce soit sur la police municipale, la transition écologique, la pédagogie, l'accompagnement social.

Le choix de la présentation ce soir était vraiment d'incarner et de donner une priorité au terrain, aux acteurs, aux citoyens, du concret dans une perspective longue, dans une perspective durable. Évidemment, la mise en œuvre est compliquée aujourd'hui dans un contexte qui a été rappelé, qui ne facilite pas les choses. La détermination est totale. Il y a des tensions ; nous les connaissons, nous les entendons, nous les écoutons, nous y travaillons en considérant qu'il y a des doléances qui sont parfois légitimes et qu'il y en a qui procèdent l'artifice. Nous n'oublions pas la feuille de route programmatique qui est la nôtre, les objectifs qui sont posés. Nous avons eu de nombreuses illustrations de choses concrètes qui se font et qui vont se déployer, qui vont se généraliser. Nous n'avons pas fardé, nous n'avons pas fait semblant par rapport aux difficultés de mise en œuvre mais vous avez bien compris qu'aujourd'hui nous avons un budget offensif, ambitieux assurément, humain avant tout et déterminé à n'en pas douter.

Je vous remercie de votre attention et je vous rends la parole, M. le Maire.

Gérard CAUDRON, Maire

Le débat est ouvert. Je vais donner la parole à ceux et celles qui le souhaitent. Mme SALANON puisque c'est vous que j'ai vue en premier.

Violette SALANON, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq

Je vous remercie M. le Maire. M. le Maire, chers collègues, tout d'abord laissez-moi remercier votre équipe ainsi que les services de la Ville des efforts réalisés pour rendre ce budget lisible. En effet, il s'agit d'une tâche compliquée mais essentielle parce qu'un budget traduit vos choix politiques. Je voulais particulièrement remercier l'ensemble des Adjoints qui ont présenté les focus qui étaient extrêmement intéressants et passionnants.

Bien évidemment, nous espérons tous que ce budget incarnera le budget postpandémie mais rien n'est moins sûr, comme l'a rappelé très justement M. ESTAGER. Le ciel est encore lourd d'incertitudes à l'image de l'inflation menaçante, de la hausse des prix de l'énergie qui constitue un choc énergétique annoncé rappelant le choc pétrolier de 1973. De nombreux secteurs d'activité sont et vont être touchés : l'agriculture, la pêche, les transports routiers, les entreprises de bâtiment, étranglés par la flambée des matières premières et des matériaux, stoppés par les difficultés d'approvisionnement. Sans parler de l'actuelle situation internationale. Depuis, le conflit en Ukraine s'est amplifié et les conséquences humaines mais aussi économiques et sociales, également en France, vont être lourdes sur notre activité économique et le pouvoir d'achat de nos concitoyens. Nous en sommes, je crois, toutes et tous conscients. Les conséquences économiques et sociales sont mondiales. Une hausse spectaculaire des matières premières va impacter notre budget, nos dépenses d'équipement.

Dans ce contexte de crise actuel, sanitaire mais aussi géopolitique et inflationniste avec une inflation prévue à plus de 2,7 %, il est important, comme nous le portons depuis le début de ce mandat, de ne pas encore alourdir la note des ménages villeneuvois par l'augmentation des taux de fiscalité locale. Nous saluons ce choix. Nous y reviendrons en abordant la délibération n° 4 correspondante.

Venons-en aux chiffres clés de votre budget. En fonctionnement, on note :

- des recettes réelles de fonctionnement à + 3,28 %;
- des recettes de fonctionnement en hausse surtout sur la ligne des recettes impôts et taxes (plus de 4 %). Cela est lié notamment à une revalorisation légale de 3,4 % des bases fiscales pour le foncier bâti, le foncier non bâti et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires même s'il n'y a pas de hausse des taux communaux, stables depuis 15 ans. Nous y étions opposés et y sommes toujours opposés, comme évoqué précédemment, non pas par posture ni idéologie aucune;
- une taxe additionnelle sur les droits de mutation à plus 4,8 % évaluée à 2,2 millions d'euros pour la Ville ;
- une dotation globale de fonctionnement de l'État stable et dont on voit clairement son augmentation depuis 2017, fruit des promesses tenues concernant la cohésion des territoires, la compensation de la taxe d'habitation et l'arrêt de la spirale baissière de la DGF avant 2015. On est loin des 6 millions d'euros de baisses des dotations sous François HOLLANDE comme rappelé par M. ESTAGER.
- des dépenses réelles de fonctionnement en évolution de 3,73 % avec :
 - des coûts liés à la flambée des prix de l'énergie et une facture pour Villeneuve d'Ascq estimée à 1,7 million d'euros. Il nous apparaît important et urgent de bénéficier d'un plan pluriannuel d'économies d'énergie dans nos équipements et d'accélérer davantage les

investissements de la transition énergétique ;

- le surcoût induit par le marché de restauration scolaire estimé à 380 000 €;
- les charges de personnel à plus 2,54 %.

Il s'agit de dépenses nécessaires. Nous saluons les efforts faits sur le recrutement des huit policiers municipaux et des trois ASVP supplémentaires en 2021 mais également la volonté – et j'insiste – de recruter un écologue, un responsable énergie et un chargé de mission mobilité qui ne pourront être qu'utiles pour nous aider dans la transition écologique et énergétique.

 le maintien des principales enveloppes de subventions de fonctionnement aux associations avec une évolution de 4 % que nous approuvons. Une volonté importante que nous partageons quand on sait la frustration que les associations ont connue liée aux freins dus à la pandémie. La vie associative fait battre le cœur de Villeneuve d'Ascq.

Je reviens à présent sur les recettes de fonctionnement avec une proposition innovante portée par l'ensemble du groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq que nous croyons bénéfique et qui vise à changer de méthode, à innover un petit peu si nous le pouvons dans notre modèle économique. Celle-ci a été évoquée lors de nos échanges sur le rapport d'orientation budgétaire. Comme vous le savez, il existe plusieurs dispositifs auxquels nous pouvons recourir : le mécénat financier, en nature, de compétences, les fondations territoriales, les fonds de dotation, les clubs des entreprises. Ces dispositifs ont fait leurs preuves et sont à 98 % utilisés par des TPE et des PME. Ils permettent de créer du sens, une implication et des partenariats durables sur un territoire. De même, le recours aux appels à projets ponctuels et thématiques nationaux et européens permet, selon des priorités politiques définies, de soutenir des projets associatifs. Cela donne du sens tout en incitant et en impulsant la recherche de cofinancements privés, par exemple, sur la thématique du sport santé. Cela pourrait bénéficier à nos entreprises et associations qui ont plein d'envies et de projets après cette période difficile. M. OUKAID a valorisé tout à l'heure le sport au féminin et nous l'approuvons. Cela nécessiterait sans doute de réfléchir à miser et donc d'investir un petit peu sur au moins un agent qui serait dédié.

Je vais maintenant faire un petit focus sur l'investissement. Nous notons, en recettes, le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée estimée à 3 315 981 €. Ce prélèvement sur les recettes de l'État, maintenant automatisé par l'article 251 de la loi de finances initiale pour 2021, est non négligeable. Au budget participatif 2020, vous nous annonciez un total de 82,7 millions d'euros de dépenses d'équipement sur trois ans soit plus de 28 millions par an en moyenne. Au BP 2021, vous annonciez 23 millions d'euros. Au réalisé de 2021, on est sur 16 millions d'euros en cours d'exécution sur un total de 20 millions mandatés. Cela fait 28 millions annoncés en 2020, 23 millions en 2021 et un réalisé de 20 millions d'après le ROB (Rapport d'orientation budgétaire). Quelle sera donc la tendance en 2022 ? Quelles anticipations de la flambée des matériaux ? Quelles prévisions de dépenses

réellement dépensées et pas seulement engagées ? La Ville de Villeneuve d'Ascq a largement les moyens de doper son investissement et cela est plus que jamais le moment. Si l'épargne brute sera sans doute en légère diminution, puisque les dépenses de fonctionnement devraient augmenter plus que la hausse des recettes de fonctionnement, cela reste pour l'instant correct. On note un virement à la section investissement en baisse de 7 %. La dette est aussi plus que correcte. On note même une baisse des charges financières, sachant que les taux vont grimper. Il me semble que l'an dernier vous disiez vouloir augmenter l'emprunt car les taux étaient plutôt bas.

En termes de choix, nous notons toujours l'Astropole à 200 000 € et 2 100 000 € à venir ainsi que la motte féodale à 220 000 € et 980 000 € à venir et ce, alors que la Ferme Saint-Sauveur, qui a besoin une rénovation, ne bénéficie que d'à peine 3 500 €. Au niveau du sport, on note 878 000 €. M. ESTAGER a parlé du décalage de la rénovation du FOS tennis qui a besoin d'être totalement rénové au niveau de l'éclairage et qui connaît, en plus, des fuites d'eau. Nous aurions pu le privilégier à l'Astropole et la motte féodale. Ce sont des questions de choix, surtout lorsque l'on sait qu'il y a des fuites d'eau au FOS.

En conclusion, pensez-vous avoir suffisamment anticipé les conséquences avec les droits de mutation, les dépenses d'équipement ? Sur les impôts, pas de hausse des taux mais une hausse tout de même de 4 % pour les Villeneuvois. Nous reviendrons dessus lors de la délibération n° 4. Les investissements pourraient être dopés et priorisés même si nous soulignons l'effort sur les groupes scolaires, sur la continuité du déploiement de la vidéoprotection, très bien présenté par Mme GIRARD, et sur la transition énergétique. Une culture de la recette à enclencher et peut-être à réfléchir. Des dépenses de fonctionnement : quelle stratégie d'économies ? Je regrette également que cette année encore aucune méthode ne nous ait été présentée malgré votre engagement M. le Maire d'aller vers un budget climatique qui nous permettra de faire des choix d'avenir pour réduire l'empreinte carbone de la Ville et être un véritable levier de nos changements de pratiques. Néanmoins, je salue la recherche de la performance et de sobriété énergétique avec ce qui a été présenté sur la diminution de la flotte de véhicules et l'annonce de la création du conseil écologique local que j'attendais ainsi que la volonté d'aller rechercher des subventions du plan de relance pour travailler sur la biodiversité et l'ensemble de ce que nous a présentés tout à l'heure très justement M. TISON.

En conséquence, par rapport à ces petites choses que nous avons relevées, nous nous abstiendrons sur ce budget. Merci de m'avoir écoutée.

Gérard CAUDRON, Maire

Mme SALANON, je laisserai bien entendu Sylvain ESTAGER avec son langage technico-politique performant répondre à vos questions ou à côté de vos questions, selon le cas.

Je vais tout de même vous faire trois remarques. Tout d'abord, je n'ai pas le souvenir

de m'être engagé sur un budget climatique puisque je considère que les actions pour le climat passent partout. Étiqueter, changer les noms, changer les titres, simplement pour faire croire que l'on a une politique, n'a jamais été dans mon esprit. Nous l'avons toujours fait, comme nous avons planté des forêts ; M. TISON vous en parlait tout à l'heure. Je rappelle que la colline des Marchenelles est une forêt. Nous avons planté 100 000 arbres dans les années 80 – il y a 30 ans, nous étions déjà un petit peu à la pointe – parce que ce sont des zones d'espèces différentes qui se complètent, qui se combattent ou qui se conjuguent. Ce n'est pas un espace vert où on plante telle espèce, fut-elle de très bonne qualité, toute seule. Lorsque l'on se promène aujourd'hui sur les 10 ha de la colline des Marchenelles, on est vraiment dans une forêt.

On parle toujours de la crise de 1973. Moi qui suis un petit peu plus vieux, je voudrais rappeler à tout le monde qu'en 1956, ça a été pire. Personne n'en parle. Lorsqu'il y a eu la nationalisation du canal de Suez, il y a eu une opération de parachutage franco-britannique. Nous n'avions plus d'essence. À l'époque, on ne pouvait rouler qu'avec des tickets d'essence. Je le sais d'autant plus que mon père, en tant que salarié du syndicat patronal de la boulangerie, était chargé de répartir ces tickets d'essence, comme pendant la guerre, chose que l'on n'a pas eue en 1973. Il y a eu des choses qui se sont faites mais la crise de 1956 a été extrêmement profonde. Certes, il y avait moins de voitures, moins de consommation. À l'époque, les troupes françaises et britanniques ont dû repartir parce qu'elles ne pouvaient plus tenir. Ils ont été « battus » économiquement, ce qui arrivera peut-être, je le souhaite, aujourd'hui aux Russes.

Accessoirement, chère Madame, qui êtes une Marcheuse après avoir été, je crois, une Socialiste...

Violette SALANON, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq

Je n'ai jamais été engagée dans aucun parti, M. le Maire.

Gérard CAUDRON, Maire

Vous n'avez jamais été une Socialiste mais je vais tout de même vous rappeler que ce n'est pas le cas de votre idole dont vous dites toujours par comparaison qu'il fait mieux que celui qui l'a précédé. Je vous rappelle tout de même que non seulement il était au Parti socialiste, que non seulement il a fait le programme de François HOLLANDE, mais qu'il a été, du 15 mai 2012 au 15 juillet 2014, c'est-à-dire pendant plus de deux ans, Secrétaire général adjoint du cabinet de François HOLLANDE avant d'être – excusez du peu – du 26 août 2014 au 30 août 2016, c'est-à-dire un peu plus de deux ans, Ministre de l'Industrie, de l'Économie et du Numérique. Je sais bien qu'il est facile de s'acheter des virginités par les temps qui courent mais tout de même, de temps en temps, sauf si en tant que ministre il n'était pas capable de défendre les idées qu'il dit avoir découvertes après – ce qu'il ne dit pas –, il a un passé. Ce qui s'est fait avant et les échecs de François HOLLANDE, il en a été plus responsable que Sylvain ESTAGER et moi-même qui n'étions pas dans les

mécaniques. Alors, arrêtons de toujours dire n'importe quoi en la matière. C'est quelqu'un qui a fait le mandat de HOLLANDE. Qu'il fasse autrement, c'est son droit mais tout de même toujours taper sur celui qui lui a fait le marchepied – et François HOLLANDE lui a fait le marchepied avant qu'il lui fasse le coup du lapin – j'en ai assez de cette manière de raisonner en politique. J'en ai assez, Madame. Je vous assure. Vous ne pouvez pas nier ce que je viens de dire sur le rôle qu'il a joué avant 2012, de 2012 à 2014, de 2014 à 2016. Ça, vous ne pouvez pas le nier! Et si cette politique de HOLLANDE a été d'une qualité médiocre – il faut bien le reconnaître – il en est largement responsable.

C'était l'heure de mon « coup de gueule ». Comme disait Edgar FAURE, ce ne sont pas les girouettes qui tournent, c'est le vent.

Mme KOVACOVA.

Eva KOVACOVA, groupe ACCES

Merci M. le Maire. Chers collègues, je vais d'abord intervenir sur le rapport annuel en matière de développement durable puis ma collègue Mme SEGARD interviendra sur le budget puisque c'est ainsi que les documents nous ont été présentés en préparation du Conseil municipal.

Nous tenons à remercier tous les acteurs qui ont contribué aux réalisations présentées dans le rapport, les habitants, les habitantes, les associations, les commerçants, les écoles, les services techniques municipaux, les élus. C'est la continuité des bons signes du dynamisme villeneuvois en faveur de l'écologie, de la solidarité et de la justice sociale. Nous le voyons dans les réalisations d'amélioration énergétique de bâtiments, qu'ils soient publics ou de l'habitat privé, dans les pistes cyclables, nouvelles ou renouvelées, dans une étude de la faune et de la flore, dans la réservation de 3 ha de terres agricoles à un agriculteur bio. Attention, il y a dans le rapport une incompréhension : une AMAP, une association pour le maintien de l'agriculture paysanne, n'exploite pas des terres. Elle vient en soutien d'un ou plusieurs agriculteurs qui, eux, sont locataires ou propriétaires des terres. Je ferme la parenthèse.

Tout cela est positif et nous le reconnaissons mais est-ce à la hauteur des enjeux ? Vous avez donné au rapport de développement durable l'ambition de révéler les réalisations marquantes de l'année 2021 et d'exposer les belles perspectives 2022. Nous sommes en désaccord avec ce choix limité au regard de son cadre législatif d'une part et au regard de notre cadre municipal d'autre part. Le sens visé par le législateur depuis la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et des décrets qui ont suivi était d'outiller les municipalités d'un bilan annuel en matière de développement durable. Selon le décret, les deux bilans du rapport comportent en outre l'analyse des évaluations, le suivi de la mise en œuvre des projets et d'autres techniques de travail au choix des municipalités. Un tel bilan pourrait donc montrer l'évolution entre les objectifs du début et les réalisations de la fin de l'année. En mars dernier, lors du budget primitif, nous avions entendu une

présentation thématique approfondie des différentes politiques municipales. Ce soir, nous avons entendu une présentation pour l'année 2022. Cette première présentation orale offrait des éléments intéressants mais ne nous permettait pas de réagir dessus. Le décret d'application indique, par exemple, comme référence des Plans climats énergie territoriaux comme cadrage possible des bilans. La Ville de Villeneuve d'Ascq, d'ailleurs, s'était bien engagée en cette année 2021 dans cette direction mais le rapport de développement durable reste muet à ce sujet. Le 30 mars 2021, notre Conseil municipal a voté la motion de déclaration de l'état d'urgence écologique sur son territoire. Dans cette motion, notre Conseil municipal se donne des objectifs précis et énumère les actions qu'il s'engage à mettre en place dont la déclinaison des objectifs du Plan climat air énergie territorial de la MEL dans son propre plan d'actions. Ces actions viseraient à diminuer l'empreinte carbone de la Ville et de ses habitants et devraient être assorties d'un calendrier de mise en œuvre et s'appuyer sur des modalités de suivi précises.

Le rapport de développement durable est muet aussi sur d'autres dossiers. J'ai noté le conseil écologique local parce que nous avions trouvé qu'il était dommage qu'il ne figure pas dans le rapport. Nous en avons parlé tout à l'heure. Je mentionnerai aussi les conseils de quartiers qui ont été mis en place en 2021, le dossier de la restauration collective, le marché global de performance énergétique, le recrutement des agents, les terres agricoles ; je parle bien du rapport de développement durable. Il pourrait non seulement contenir les actions qui ont été réalisées mais également celles qui ont été prévues en expliquant qu'elles ne sont que partiellement arrivées à leur but car elles ont coûté du temps, du travail aux services techniques, aux élus, aux associations. Ainsi, un bilan pourrait être utile à tous les groupes d'élus et également au pilotage de l'activité municipale. Il devrait éclairer les élus en tant que véritable outil d'aide à la prise de décision. Le rapport que nous avons entre nos mains, que nous avions eu pour préparer ce Conseil municipal, ne nous permet pas de tirer ces enseignements. Par exemple, je reviens brièvement sur les terres agricoles : nous aurions pu avoir la mention des négociations que la Ville a menées avec la MEL, les avancées concernant les près de 70 ha propriété de la Ville. Qu'avez-vous réussi dans les discussions avec les agriculteurs en termes de futurs baux environnementaux sur les terres déjà en propriété municipale ?

Je reviens également brièvement sur l'habitat privé. Les aides aux particuliers ont eu lieu et cela est très positif mais est-ce que les 41 dossiers instruits sont satisfaisants? Il s'agit de 0,3 % de maisons à Villeneuve d'Ascq car il y en a à peu près 11 800. L'habitat privé n'est évidemment pas de compétence de la Mairie mais la collectivité peut influencer jusqu'à 50 % des émissions de gaz à effet de serre de son territoire; et là, j'englobe toute la problématique de notre territoire au-delà de l'habitat privé. La municipalité devrait grandement prioriser ses politiques envers son territoire puisque les émissions de celui-ci sont au bas mot 50 fois supérieures à celles propres à la Ville en tant qu'institution. Un Plan climat énergie local aurait pu contribuer au pilotage et calibrage de ces politiques.

Par ailleurs, nous lisons dans le projet de la présente délibération « suite à l'avis de

la commission plénière » alors que nous savons toutes et tous que le rapport était absent lors de cette dernière et qu'aucun débat n'a eu lieu lors de la commission plénière. Nous demandons que cette mention soit retirée de la délibération.

Enfin, la loi indique également que le rapport est présenté par l'exécutif avant le débat sur le projet de budget primitif. S'il est inscrit ce soir à l'ordre du jour avant, il a été intégré à la présentation et il ne peut qu'être peu utile et nous le déplorons.

Je vous remercie.

Gérard CAUDRON, Maire

Merci. Mme SEGARD.

Pauline SEGARD, groupe ACCES

Je vous remercie, M. le Maire. M. le Maire, chers collègues, merci pour la présentation. Merci pour les multiples présentations, longues tout de même, mais en effet denses. Nous regrettons que vous ayez opté pour des focus politiques en ce Conseil municipal qui précisent les politiques dont nous n'avons pas eu le détail en amont. Le fait est que cela nuit à notre travail d'élu, à notre compréhension de votre projet de budget primitif et surtout à la manière concrète dont vous souhaitez le décliner. Comme vous l'avez dit, le budget que vous avez présenté est marqué par de multiples incertitudes et contraintes. Pourtant, de notre point de vue, ce budget se caractérise par une certaine stabilité et peu de projets nouveaux structurants. Globalement, plusieurs politiques que vous mettez en avant et que vous avez présentées ce soir vont dans le bon sens : installation d'arceaux vélo sur l'espace public et d'abris vélo dans les écoles, végétalisation des écoles, recrutements soutenant une politique de transition écologique, installation de panneaux solaires dont vous aviez déjà parlé lors du précédent Conseil municipal, etc.

Ce budget comprend, bien sûr, des dépenses que nous ne soutenons pas en particulier celles en faveur de la vidéosurveillance mais je n'y reviendrai pas. Au-delà de cela, nous pouvons formuler au moins deux critiques : la première est que trop rares sont les dépenses pour lesquelles nous avons une visibilité en termes de déploiement futur et donc en termes d'ambition. Et, lorsque cela est le cas, les tranches futures ne semblent pas toujours à la hauteur des enjeux. Pas de perspective ni pour l'installation d'arceaux et d'abris vélo au-delà de 2022 ni pour la végétalisation des espaces publics et des écoles. Dédiés à cette dernière politique, 575 000 € sont prévus entre 2023 et 2027 contre 200 000 € pour la seule année 2022. Au regard de l'enjeu de la débétonisation des 27 cours d'école et groupes scolaires villeneuvois, cela paraît peu. Le recrutement d'un ou plusieurs agents dédiés à l'animation de potagers scolaires aurait dû, selon nous, être prioritaire. Un tel recrutement permettrait d'assurer une continuité et d'éviter l'abandon des jardins dans les écoles après le départ de leur initiateur. Je dis cela parce que vous avez fait référence à mon papa, M. SEGARD, et c'est malheureusement ce qui se passe avec le jardin de l'école Claude-Bernard depuis qu'il est parti à la retraite.

La deuxième critique, corollaire de la première, est que nous n'avons aucune idée de la trajectoire que vous voulez engager. Cela rejoint un petit peu ce qu'a dit ma collègue Eva KOVACOVA sur le rapport de développement durable. Par conséquent, on peut douter du caractère structurant de la transition écologique que vous mentionnez pourtant. Certaines mesures ne sont d'ailleurs pas de nature à révolutionner la situation actuelle de la Ville. En matière de mobilité, on sait que le principal frein à la pratique du vélo est la sécurité des cyclistes sur la route. Sébastien COSTEUR avait rappelé à juste titre l'année dernière et l'a encore fait ce soir que, je cite, « la Ville donne l'impulsion et la MEL adapte les choses en fonction de ce que nous lui demandons. ». Donc, si la Ville ne demande pas à la MEL de créer des infrastructures cyclables séparées de la circulation automobile – elle ne l'a pas fait, par exemple, pour toute une partie de la rue Jean-Jaurès – les dépenses de stationnements vélos n'auront pas l'effet escompté. D'ailleurs, lorsque l'on examine les projets du PPI voirie de la MEL auquel vous avez fait référence, on constate que très peu de projets en site propre sont prévus sur le territoire villeneuvois.

Toujours en matière de mobilité, vous avez évoqué une réflexion sur la flotte de véhicules municipaux. Or, la Ville pourrait développer l'autopartage sur son territoire notamment en mutualisant cette flotte. D'autres collectivités le font. Il est dommage de ne pas l'envisager car cela inciterait des particuliers utilisant peu leur véhicule à ne pas le remplacer le moment venu et aussi à gagner de l'espace public aujourd'hui dédié au stationnement. Vous avez évoqué le SDIT dont les premières lignes ne sortiront de terre qu'à partir de 2028. Je n'y reviendrai pas aujourd'hui mais il est un petit peu abusif de comparer le bus à haut niveau de service à du tramway compte tenu que l'intégralité des lignes ne sera pas en site propre.

Sébastien COSTEUR, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq

Mais si!

Pauline SEGARD, groupe ACCES

On peut en douter. L'exception notable en matière de visibilité et de caractère structurant réside dans la politique de transition énergétique avec la réserve importante que nous avons déjà exprimée lors du précédent Conseil, à savoir que rien n'indique que cette politique inscrive la Ville dans la trajectoire carbone adoptée l'année dernière dans la déclaration d'urgence climatique.

De même, les dépenses annoncées au bénéfice de la ville nourricière, notamment dans l'introduction de la présentation du budget primitif, 44 760 € pour une étude d'accompagnement sur la définition du potentiel et des modalités de mutualisation et développement de ventes en circuit court, ne semblent pas augurer d'un usage volontariste des terres agricoles villeneuvois au bénéfice de toutes et tous. La mobilisation de terres agricoles parmi les 70 ha de propriété communale, notamment par exemple pour créer une régie agricole municipale et alimenter la restauration collective, permettrait pourtant de passer un réel cap en matière nourricière et ne pas devoir acheter à prix d'or des terres de propriété métropolitaine ou privée.

Par ailleurs, certaines politiques qui avaient été soulignées l'année dernière se font attendre. Vous étiez réticents, l'année dernière, à voter une déclaration d'urgence climatique au motif qu'un conseil écologique local verrait le jour avant l'été 2021. Vous annoncez de nouveau sa création aujourd'hui, un an après. C'est très bien. Les prérogatives et les contours précis de ce CEL restent cependant inconnus alors que le succès de la transition écologique dépend largement de son appropriation par les acteurs locaux et les habitants. De manière générale, la démocratie participative apparaît comme un parent pauvre alors qu'elle devrait, selon nous, être une pièce maîtresse. Nathalie PICQUOT avait annoncé l'année dernière la mise en place de boxes à vélo plus sécurisés que des arceaux vélo. Qu'en est-il de ce projet auquel vous ne faites référence? Quant à Yohan TISON, il avait évoqué la trame noire. Qu'en est-il ? Dans un contexte contraint budgétairement et une hausse de la facture énergétique de l'ordre d'1,7 million, il serait pertinent d'envisager l'extinction nocturne de l'éclairage public, choix que font un nombre croissant de communes de façon évidemment concertée, progressive et différenciée selon les quartiers pour lever les éventuelles inquiétudes qui sont légitimes.

Elle n'avait, pour sa part, pas été évoquée, l'année dernière : la politique économique, en particulier en faveur de l'économie sociale et solidaire, est absente, ce que nous regrettons. En tout cas, elle ne fait pas l'objet de mesures nouvelles alors que le potentiel est considérable.

Enfin, vous avez choisi une nouvelle fois de ne pas activer le levier fiscal arguant du fait que vous manquez de visibilité sur le volume de ce produit fiscal supplémentaire mais l'acceptabilité sociale d'une hausse d'impôts dépend aussi et surtout de ce à quoi il est dédié. Puisque le seul levier fiscal qu'il reste à la Ville est la taxe foncière, il paraîtrait logique d'utiliser le produit nouveau au bénéfice d'une politique en lien avec le foncier, par exemple agricole et par exemple pour financer une régie agricole municipale. Un tel projet justifierait, à notre sens, largement l'activation de ce levier.

En conclusion, je le répète, nous pouvons considérer que les choses vont dans le bon sens mais à un rythme encore incertain et selon une envergure qui nous paraît encore insuffisante compte tenu des urgences. Cela ne nous permet pas de soutenir ce budget tout en reconnaissant qu'il y a des points positifs. C'est pourquoi nous nous abstiendrons à la fois sur la délibération relative au budget primitif et sur celle relative au vote des taux de fiscalité locale.

Je vous remercie.

Gérard CAUDRON, Maire

Merci Mme SEGARD. J'aime bien vous entendre parce que je comprends mieux pourquoi j'ai été, au début, un peu tenté par Yannick JADOT et que là je ne le suis vraiment plus du tout. Mais c'est d'ailleurs aussi ce que vous voulez à l'intérieur des Verts : arriver à ce résultat pour éviter qu'il y ait une tête qui dépasse trop par rapport aux autres qui veulent jouer du col.

M. VLANDAS.

Alexis VLANDAS, groupe Génération.s

Merci M. le Maire. En tant que groupe Génération.s, vous vous en doutez, nous soutenons ce budget que nous trouvons ambitieux et qui nous fait avancer sur de nombreux points que nous avions mis au programme. Il nous a semblé important de noter aujourd'hui que face à la tentation de faire apparaître des catégories un peu rigides, les politiques qui nous tiennent à cœur comme la transition écologique, le soutien aux associations, le lien social percolent à travers toute une série de mesures. Cela rend la compréhension de ce budget de temps en temps peu lisible. Cela peut donner l'impression que des choses ne sont pas faites mais cette transversalité de nos politiques dans tous les secteurs nous semble importante à remarquer.

En tant qu'Adjoint à l'université, je voudrais prendre quelques exemples car j'ai cru entendre qu'il était important de donner du concret et je partage ce point de vue. Je voulais donner des actualités récentes qui illustrent, je pense, cette interpollinisation des domaines. Sur la ville nourricière, par exemple, nous avançons aujourd'hui très fortement avec l'université pour transformer le parc qui est au centre de l'université dite campus du Pont-de-Bois en le lieu où les associations étudiantes et les citoyens qui habitent autour bénéficient de ce poumon vert mais aussi feront, je l'espère bientôt, cette année, un potager partagé. Ce faisant, non seulement cela va dans la ville nourricière, non seulement cela crée du lien entre les populations qui ont des sociologies assez variées mais de plus cela pallie un réel problème car en soutenant des associations étudiantes, ce que nous faisons par ailleurs, on se heurte à l'intermittence de leur engagement du fait des vacances scolaires et universitaires.

Un deuxième point qui me tient à cœur, c'est le lien entre recherche et transition écologique. Mme BARISEAU qui n'est pas là ce soir, hélas, nous a enjoint de nous rapprocher de laboratoires. C'était quelque chose qui était évidemment en cours avant son intervention et sur lequel nous avançons sur la performance énergétique ; projet évidemment très ambitieux. Nous savons tous qu'une politique lorsqu'elle est déployée doit être évaluée. Il ne sert à rien de faire des politiques si on ne sait pas l'impact. Avec ce rapprochement du terreau que sont nos laboratoires, nous allons engager un accompagnement pour mieux comprendre l'impact de ce marché de performance énergétique, mieux comprendre aussi l'adhésion des citoyens et des usagers à ce projet. Nous ne manquerons pas d'écouter le groupe d'opposition pour aller chercher des ressources nouvelles et donc aller à la Région pour financer ce programme.

Pour finir, s'agissant du CEL, je comprends la frustration; nous la partageons sur le rythme de déploiement. Il faut savoir que sur ce CEL beaucoup de choses sont à inventer car nous ne voulons pas en faire juste un gadget, une instance de démocratie de façade sur ce thème important. Sur la délégation qui est la mienne, je vous ai parlé d'un partenariat avec la boutique des sciences et l'université plus largement pour pouvoir accompagner les politiques que les citoyens et les membres du CEL co-décident pour les informer, pour décider avec la meilleure connaissance possible et pour évaluer, encore une fois, les impacts concrets de ces politiques. Tout cela m'évoque, en tant que chercheur, beaucoup de plaisir car la Ville de Villeneuve

a longtemps été un laboratoire. Elle l'est toujours. Elle le continuera. Je souhaite que dans les années à venir sur des budgets futurs nous accélérions encore car, comme vous l'avez noté, les défis sont nombreux. Nous ne manquerons pas d'essayer d'accélérer parce qu'il le faut. Merci.

Gérard CAUDRON, Maire

Merci M. VLANDAS. Nous en sommes à la troisième délibération sur 24. Vous avez pris vos sacs de couchage ?

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

C'est pour cela que nous ne sommes plus à ça près. Les réponses seront assez courtes car les propos étaient mesurés. Je remercie les différents intervenants. De plus, Alexis a répondu en partie dans son intervention à la démarche sur la méthode. Nous l'avions dit, le rapport de développement durable a vécu sous sa forme. Il ne faut pas oublier qu'il a été mis à une époque où il fallait impulser dans les collectivités une série de prises de conscience, où il fallait mobiliser quand les Villes ne l'étaient pas. C'était d'ailleurs sous la mandature SARKOZY, si je ne m'abuse, et ce n'était pas le meilleur référentiel en matière de sincérité d'engagement dans le registre de l'écologie. Nous vous l'avons dit : nous sommes passés à une autre étape. Cela figure d'ailleurs dans le préambule de ce rapport. Nous pensons que ces rapports ont vécu et qu'aujourd'hui, il faut passer à une autre forme d'où les besoins humains en termes de renforcement des équipes pour pouvoir produire des analyses, des diagnostics, un suivi de politiques politique par politique. Les renforts qui ont été évoqués correspondent à ce besoin.

C'est la même chose pour le CEL. Il a effectivement pris un an de retard par rapport à ce qui a été annoncé. Il ne vous a pas échappé que la crise sanitaire a perduré et vous ne pouvez pas non plus faire semblant par rapport à cela. Nous savons très bien que c'est compliqué, qu'il y a des collectivités qui tournent au ralenti, qu'il n'est pas évident de mettre en place des choses. Alexis VLANDAS a répondu : il a travaillé sur la partie scientifique qui composera cette structure qui sera constituante, c'est-àdire que nous n'arriverons pas avec une structure ficelée mais que nous allons rassembler le monde associatif qui veut participer, la sphère citoyenne. Nous avons prévenu les conseils de quartiers qu'il y aurait des représentants de chaque conseil de quartier. Il y aura également la sphère scientifique. Par rapport à cela, nous aurons une mise en œuvre rapide cette année parce que, maintenant, nous pouvons le faire. Ce ne sera d'ailleurs pas un modèle complètement abouti. Nous aurons une phase de création qui prendra sans doute, j'imagine, une bonne année. Nous verrons ce qui marche ou pas. Le but est de faire un outil. Cela me permet de répondre aux deux références sur le budget climatique. Comme l'a dit le Maire, nous n'étions pas par principe opposés au budget climatique mais il y en a beaucoup qui s'apparentent vraiment à des gadgets. Si vous avez une collectivité qui fait bien les choses aujourd'hui sur le budget climatique au niveau de la méthode, je vous invite à me la communiquer parce que même ce qui est fait au niveau de la MEL ne me convainc pas. Nous sommes rentrés dans ces groupes pour voir ce que la MEL pouvait faire pour coordonner : attention à la méthode qui est souvent une méthode d'affichage. Derrière, sur le suivi méthodique, je n'en suis pas convaincu. Je rappelle que nous ne sommes pas opposés par principe mais à condition d'avoir les moyens de vraiment faire une analyse. Si cela consiste à mettre, comme ils le font parfois, des petits smileys ou des bonshommes pas contents ou de mettre un surlignage par couleurs pour identifier les thématiques, cela n'a pas grand sens. Dans la méthode des budgets climatiques qui sont revendiqués, y compris dans les Villes qui sont gérées par des Maires Europe écologie les Verts, par exemple, il y a beaucoup à dire parce que cela procède très largement du gadget et je ne suis pas sûr que cela rende service à la cause.

Je répète que sur l'évaluation des politiques publiques en matière de développement durable, nous avons franchi une étape et nous sommes aujourd'hui sur des moyens qui sont très conséquents qui vont être mobilisés. Cela sera opérationnel au cours du mandat. Il faut prendre le temps de le faire et de bien le faire. Il faut des moyens humains. Il faut des moyens financiers. C'est un peu ce qu'a rappelé Yohan TISON quand il parlait de la dimension qualitative des haies qui sont faites avec un objectif, aujourd'hui, qui est ambitieux et qui fonctionne. Des bilans seront présentés régulièrement exactement comme nous l'avons fait avec le marché global de performance énergétique avec des objectifs fixés, un plan de charge et des moyens. Cependant, je pense que nous fonctionnerons davantage thématique par thématique qu'à travers une grande synthèse qui prétend être exhaustive mais qui en réalité ne l'est pas.

Cela pose d'autres problèmes par rapport à ce qui a été évoqué. J'entends les reproches ou les remarques sur tel choix d'investissement, pourquoi pas le FOS car il y a des problèmes. Oui, nous vous l'avons dit, nous avons rencontré le FOS avec Farid OUKAID. Nous nous sommes engagés à maintenir la chose. Nous connaissons la réalité de l'équipement. Sauf que le FOS, c'était 3,6 millions qui, s'ils devaient être engagés sur ce budget, pouvaient très facilement se transformer en 5 millions avec un vrai risque de bloquer l'équipement pendant une période à laquelle le club n'était pas préparé. Cela s'est fait en dialogue avec eux. Effectivement, cela ne fait pas plaisir après avoir présenté les choses de dire qu'il va falloir temporiser une année. C'est entendu. Nous les accompagnons d'ailleurs avec Farid et nous les verrons lors d'une prochaine manifestation pour accompagner aussi le club dans son rapport aux adhérents parce que cela est important. C'est une réalité.

La motte féodale : elle est devenue, je crois, le totem de vos interventions. Il faut sortir un petit peu de l'appellation motte féodale. Qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'un équipement qui est au service d'Asnapio, d'une politique culturelle éducative sur la Ville qui ne coûte pas énormément cher et qui participera à créer un laboratoire sur lequel on pourra expliquer sur le territoire de la Ville, conformément à la dimension avant-gardiste qui a été celle d'Asnapio, comment on est passé du paléolithique supérieur à la transition néolithique jusqu'à l'installation de nos sociétés. C'est tout le débat aujourd'hui du cœur scientifique qui est posé à l'université comme dans le secondaire pour expliquer comment nos sociétés se sont transformées. Nous avons besoin d'un outil et Asnapio, c'est efficace. Aujourd'hui, si vous voulez faire une

démonstration dans la métropole, où allez-vous ? Vous allez à Asnapio pour voir à quoi ressemblent aujourd'hui les éléments de ce que l'on a appelé autrefois à tort la révolution néolithique. Je vous parle en tant qu'historien. Quand on y est, il manque un truc pour que la démonstration soit parfaite : une motte féodale pour voir comment on est passé de sociétés de chasseurs-cueilleurs à des sociétés agricoles qui se sont sédentarisées et qui ensuite ont inventé la propriété et la sécurité via les installations de mottes féodales au moment de l'Antiquité basse. C'est ce qui manque dans l'élément culturel. Focalisez sur la motte féodale mais je vous répondrai que ce n'est pas la motte féodale que nous créons mais un renforcement d'Asnapio avec le succès qu'on lui connaît par rapport à une entité forte à la fois patrimoniale, à la fois historique, à la fois pédagogique au service des habitants de la métropole, parfois même de la région, par rapport à des animations culturelles sur le territoire et par rapport à tout ce qui est fait dans nos écoles. Je veux bien que l'on caricature un projet mais si vous ne voyez pas ce qu'il y a derrière, c'est dommage parce que les enjeux sont effectivement impérieux. La Région pourrait d'ailleurs nous accompagner. Pourquoi pas. Nous allons lui proposer.

Culture de la recette. Effectivement, je l'ai dit, nous allons chercher de la subvention là où il est possible d'aller la chercher. Toutefois, vous savez très bien qu'un club d'entreprises, du mécénat, c'est incantatoire. On peut espérer que cela marche. Il y a toute une série de dispositifs qui sont amorcés et si on peut accompagner au niveau de la MEL et de la Région, nous sommes preneurs. Il y a d'abord une culture de la recette plus efficiente, plus directe. Allons-nous être suivis ? Je ne fais pas grief à Mme BARISEAU de ne pas être là. Chez nous aussi, il y a des absents ce soir ; ce n'est pas la guestion. Nous interpellons sur la Rose des vents. Il faut à tout prix que la Région réponde oui. Nous avons porté la question au prochain CA du conseil d'administration. Je n'ose d'ailleurs pas imaginer que la Région n'accompagne pas sur de l'investissement supplémentaire là où elle s'était posée très volontaire pour accompagner sur un théâtre mobile. Nous aurons donc besoin d'avoir une rallonge de l'intervention de l'État - c'est la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles)-, une rallonge de l'intervention de la Région. Il y a d'autres dispositifs. Nous avons parlé tout à l'heure du plan solaire sur leguel la Région devra venir. J'espère que nous aurons, puisque vous portez cette proposition et que dans votre groupe il y a une vice-présidente à la Région, une réponse politique parce qu'en réalité, nous savons très bien que les choix qui sont faits en matière de recettes attribuées ou de politiques complémentaires répondent souvent à des enjeux politiques. J'espère que nous serons suivis.

Dernier exemple qui répond à ce que vous avez dit sur la politique de désimperméabilisation des cours d'école : nous sommes sur quelque chose d'extrêmement ambitieux avec un plan où dès cette année nous aurons trois transformations majeures qui vont être réalisées en dialogue avec les équipes éducatives, ce qui est loin d'être complètement évident. Les 200 000 € ne se limitent pas à ces trois écoles puisque nous avons toute une série de crédits qui sont inscrits en termes de plantations pour aussi agir parfois sur des choses qui ne demandent pas des investissements massifs. Nous espérons, nous recevons Mme BARISEAU avec l'équipe du lycée, que le lycée deviendra aussi une cour désimperméabilisée.

Pour cela, il faut juste un petit 100 000 €. J'espère qu'elle dira oui et que nous aurons un site majeur qui sera aussi aménagé. Sur ces dispositifs, attention à la transversalité. Ne commettez pas l'erreur de lire le budget uniquement thématique par thématique. Quand la semaine prochaine, nous allons sur l'école Pierre-et-Marie-Curie pour complètement planter avec les équipes de Samuel DRUON et de François LACROIX pour avoir une politique hyper ambitieuse sur l'école, cela n'est pas inscrit dans les 200 000 € mais cela prend sur le budget plantations qui est extensible et qui sera d'ailleurs sans doute rallongé au moment du BS. Il le sera en fonction de notre capacité à mettre en œuvre ces politiques, ces investissements parce qu'il faut que cela suive derrière. C'est exactement la guestion de l'acquisition des terres. Vincent BALEDENT va en parler dans ses délibérations. Il y a toute une logique qui se met en marche, pas seulement en termes de capacité à produire sur la ville, de transformation, parce que l'on ne peut pas imposer aux paysans qui sont aujourd'hui dans l'exploitation de changer du jour au lendemain. Il y a un dialogue très fin et je pense tout de même que vous savez qu'il est réalisé. Il est efficace avec certains agriculteurs. Il est stérile avec d'autres, malheureusement. Nous ferons des bilans et des points d'étape régulièrement mais faire croire - il y a forme de scientisme dans votre approche – que l'on peut construire une politique publique en disant qu'en mars 2022, on fixe un objectif et on verra où on sera en mars 2023, c'est extrêmement artificiel. Il y a des points d'étape réguliers qui doivent être faits mais cela ne procède pas de ce genre de choses. Je suis incapable de dire combien d'arbres vont être plantés cette année, combien de corridors écologiques vont être restaurés. C'est une évidence : l'ambition est maximale. Nous aurons des points d'étape avec des bilans qui seront faits régulièrement. Mais fixer un objectif artificiel n'a pas grand sens car nous ne maîtrisons pas entièrement les modalités d'implantation. Il faut discuter au cas par cas. Nous avons des choses formidables qui arrivent régulièrement avec des choses qui se délient.

Ne dites pas que nous ne parlons pas de l'économie sociale et solidaire. Vous savez que nous sommes sur un projet autour du territoire zéro chômeur qui nous permettrait de répondre aux tarifs démesurés que la MEL a annoncés. Nous en avons un autre que nous espérons vous présenter dans les semaines qui viennent sur un projet hyper ambitieux et avant-gardiste de productions agricoles typiques sur la ville. Je n'en parle pas mais nous y travaillons avec Vincent BALEDENT, avec Lahanissa MADI et avec Yohan TISON. Nous espérons vraiment pouvoir vous présenter quelque chose qui va surprendre dans les semaines qui viennent. Il y a plein de choses qui se font. Nous les faisons régulièrement. Ce n'est pas qu'au moment du budget. Vous ne pouvez pas commencer votre intervention, Mme SEGARD, en disant c'était dense mais un petit peu long tout de même puis nous dire qu'il manque plein de trucs. Vous savez très bien que nous égrenons régulièrement en Conseil municipal. Je n'ai pas la prétention de vous faire en trois heures de présentation – c'est effectivement dense et un petit peu long – une présentation exhaustive de tout ce qui est fait au niveau de la Ville. Nous en reparlons donc très régulièrement. Vous aurez ces points d'étape. Je ne vais pas en dire davantage.

Sur la politique nationale qui faisait partie de votre propos Mme SALANON, le Maire

a répondu, donc je n'ai rien d'autre à rajouter.

Gérard CAUDRON, Maire

Bien. Avant de passer au vote, j'ai quelques remarques. Tout d'abord, tout de même, vous nous dites que nous n'avons pas lancé l'année dernière de nouvelles structures, alors que l'on sait que les structures anciennes comme nos Conseils et ceux de la MEL ont dû faire de la visio. À la MEL, il n'y a pas eu une réunion publique avec les élus présents. Il y avait vous Madame SEGARD, derrière un écran, qui intervenait chaque fois. Il y avait simplement les vice-présidents qui étaient là. Nous avons travaillé dans ces conditions et on ne peut pas dire que l'on peut lancer des programmes aussi ambitieux qui supposent de discuter vraiment quand l'on est à des kilomètres les uns des autres derrière des caméras et des écrans. Il faut échanger. Il faut s'imprégner de ce que disent les uns et les autres.

Deuxième chose que je voulais dire : concernant la motte féodale, je ne reviens pas sur ce qu'a dit Sylvain ESTAGER. Je dois tout de même rappeler à ceux qui découvrent Villeneuve d'Ascq que Villeneuve d'Ascq est la seule ville de la région à avoir eu deux mottes féodales : une qui est toujours bien visible derrière ce qui était les 3 Suisses rue Jean-Jaurès au début des 10 ha de terres qui ont été polluées par l'industrie chimique pendant un siècle. Il y a un bosquet. Vous pouvez y aller. Ce n'est pas vraiment accessible mais vous pouvez la voir à une dizaine de mètres. C'était la motte féodale du Breucq où il y avait le seigneur du Breucq qui défendait, avec la Marque. Cela sera expliqué dans notre reconstitution. Il y a à Lille la place aux Oignons aussi. Il y avait une concurrence. N'oublions jamais que nous n'étions pas, dans les guerres de l'époque, toujours dans le même camp. Aujourd'hui nous ne le sommes pas toujours non plus. Je rappelle d'ailleurs, mais ce n'est pas entre Lille et Flers ou Villeneuve-d'Ascq, que nous avons perdu la bataille de Bouvines puisque nous étions avec les Flamands contre les Français. C'est pour cette raison que la deuxième maison forte au cœur du parc urbain a remplacé une motte féodale, là où il y a une presqu'île qui a été fouillée il y a quelques décennies par un groupe lillois. Elle est maintenant complètement barricadée. C'est une réserve naturelle et de biodiversité tout à fait extraordinaire. Nous sommes donc la seule ville à avoir deux mottes féodales. Il était naturel que nous la reconstituions. Quand on nous parle du prix, avec ce raisonnement, heureusement que vous n'étiez pas élus lorsque nous avons fait Asnapio parce que vous ne l'auriez pas fait.

Même chose pour l'Astropole. Je vous rappelle tout de même que nous avons créé un Centre de Culture Scientifique François-Mitterrand. Je vous rappelle aussi que c'est maintenant géré par le Département. Il ne fait pas beaucoup d'efforts, c'est le moins que l'on puisse dire. L'Astropole est dans la continuité de la culture scientifique et dans la continuité de l'université. Si nous avons eu cette idée de faire un Astropole, c'est parce que ceux qui depuis 20 ans font des animations à la Ferme du Héron, ce sont des profs, des scientifiques de l'université de Lille sise à Villeneuve d'Ascq. Ce sont eux qui sont derrière ce projet. C'est aussi un moyen de montrer que nous sommes une ville universitaire. C'est un moyen de créer des partenariats. La motte féodale est un projet dans la continuité de tout ce que nous avons fait et

l'Astropole est aussi dans la continuité d'une collaboration en termes de recherche. Il faut voir les centaines et les centaines d'enfants et de familles qui viennent dans les animations. Vous ne pouvez pas savoir que tout cela se fait. Depuis deux ans, je n'ai rencontré personne; si, M. DELECROIX qui est venu pendant 10 minutes à l'assemblée générale des Donneurs de sang. Il est venu. On l'a cité et à un moment donné je me suis retourné et il n'était plus là. Il s'était mis au fond parce qu'au premier rang, on l'aurait vu partir. C'est tout. Ayez tout de même la pudeur d'arrêter de nous reprocher de connaître notre ville sur le bout des ongles et d'avoir une cohérence dans nos réalisations.

Quatrièmement : les cours d'école. Oui, Mme SALANON, nous sommes pour les végétaliser, les humaniser mais il y a des règles de fonctionnement dans une école. Nous ne pouvons pas mettre n'importe quoi n'importe comment. Il y a un ou deux instituteurs qui surveillent. Nous ne pouvons pas faire des coins camouflés. Nous ne pouvons pas mettre des plantes qui peuvent porter atteinte, si les gens les mangent, à leur santé ou qui peuvent les blesser parce qu'il y a des formes d'arbustes ou d'arbres qui sont piquantes, coupantes. Nous sommes donc bien obligés de monter ces projets. Je crois que sur le principe d'avoir des cours plus vertes où on respire mieux, tout le monde acquiesce mais après dans la réalisation, dans le fonctionnement quotidien de toutes les récréations où sont les enfants dans la cour d'école, nous ne pouvons pas faire n'importe quoi et les discussions avec le monde enseignant sont nécessairement longues.

Enfin et j'en terminerai, concernant les terres agricoles, j'ai demandé à l'instant à M. BAROTTE qu'il arrive à obtenir, parce que ce n'est pas simple, le partage sur le secteur du Héron des terres qui appartiennent à la Ville et des terres qui appartiennent à la MEL. Ce n'est pas simple. La MEL n'avait même pas la liste de tout ce qu'elle possède en la matière. Je n'ai moi-même pas la liste. J'ai été le Maire qui a mené la bagarre contre Arthur NOTEBART pour racheter un certain nombre de terres à la Communauté urbaine de l'époque. Dès le départ, je voulais une zone naturelle. Il m'a dit un jour on fera un lac avec des bateaux et des pédalos. Je lui ai expliqué qu'il ne pourrait pas le faire parce que la Ville avait racheté les trois guarts des rives. Dans les terres dont nous sommes propriétaires, il y a toutes ces rives entre la Ferme du Héron. Quanta et la ferme Petitprez jusqu'à la base de nature que l'on a créée. N'oublions pas non plus que ce sont sur ces terres que nous avons largement les chevaux de la famille BONVARLET. Nous n'allons pas les mettre dehors pour cultiver quoi que ce soit. Cela fait partie aussi de notre patrimoine que d'avoir sauvegardé ces races. J'ai donc demandé que l'on fasse un plan. Lorsque j'aurai ce plan très précis, nous le donnerons et nous verrons qui occupe quelle partie. Cependant, je suis intimement convaincu que la partie strictement cultivée est extrêmement réduite parce que c'est ce qui intéressait la MEL de conserver. Il était plus simple d'avoir des baux de culture que d'avoir des espaces publics de circulation autour du lac du Héron.

La dernière chose : le terrain du Pont-de-Bois. Nous avons, avec Alain CAPPE et Vincent BALEDENT, une réunion avec M. VERCAMER demain. Cela fait partie des points durs de la discussion sur le PLU. Nous demandons que ce terrain-là ne soit

plus constructible. Eux, ils le refusent simplement parce que constructible, ca rapporte 2 millions d'euros, non constructible cela ne vaut quasiment rien. Nous allons donc essayer d'obtenir cette modification du classement car si cela reste constructible, le prix des Domaines restera élevé. Il est vrai qu'entre nous qui voulons réaliser notre programme et la MEL qui dit qu'avec ça, elle va perdre de l'argent, la discussion n'est pas simple. Nous allons donc essaver. Si nous ne réussissons pas. nous essaierons de l'acheter ou nous essaierons de le mettre dans l'opération zéro chômeur comme contribution de la MEL. Nous avons justement une réunion demain après-midi sur quelques points de blocage comme celui-là sur la révision du PLU. N'oublions tout de même pas que c'est la MEL qui fait le PLU et le PLU est voté par la MEL et pas par les Conseils municipaux. C'est comme ça. Ce n'est pas moi qui ai fait la loi. Cela nous arrange par moments. Cela nous dérange aussi par moments. Comme il y a ici des élus de la MEL, dont vous Mme SEGARD, même si vous n'êtes pas dans la majorité, vous êtes aussi quelquefois bien placée pour prendre la défense des communes quand cela vous arrange et prendre la défense de la MEL contre les communes quand cela vous arrange. C'est tout. Nous vivons dans ce monde avec 95 communes qu'il faut faire cohabiter et avancer ensemble. À Grenoble, ce n'est pas pareil. À Lyon, ce n'est pas pareil. Il y a des Villes centres qui dominent, qui tapent sur la table et qui disent c'est nous qui décidons tout seul. À la MEL, ce n'est pas pareil : les majorités ne sont pas du même type. Nous sommes une Métropole très rurale avec beaucoup de petites villes, villages. Nous avons donc toujours fonctionné comme cela. C'est ce que nous allons essayer de faire demain après-midi et cela n'est pas gagné. L'objectif que j'ai, par ailleurs, est d'essayer de convaincre l'exécutif de la MEL et le Président que finalement s'il arrivait à faire de la Métropole d'ici 2026 une Métropole nourricière en valorisant l'ensemble de l'agriculture, il laisserait son nom dans l'Histoire de la MEL.

M. DELECROIX.

Fabien DELECROIX, groupe ACCES

Je voudrais répondre vu que vous m'avez directement mis en cause...

Gérard CAUDRON, Maire

Mais non, je ne vous ai pas mis en cause.

Fabien DELECROIX, groupe ACCES

Si, si, si.

Gérard CAUDRON, Maire

Je vous ai décrit.

Fabien DELECROIX, groupe ACCES

Je voudrais répondre en tant que Président de groupe pour dire que nous participons à bien des manifestations. Nous étions trois au forum des sports, par exemple. Je pourrais faire toute une liste des AG de centres sociaux ou autres auxquelles nous

participons. Je voudrais également dire que nous ne sommes pas médisants avec vous. Si, par exemple, vous n'êtes pas à l'hommage aux victimes du terrorisme, nous nous doutons bien que c'est pour de bonnes raisons et non pas parce que vous n'avez pas envie d'y aller. Cela nous paraît évident. Nous n'allons donc pas commencer à vous afficher sur un truc ou un autre. Ce n'est pas le principe. De ce fait, vu que cela vous intéresse, je vais vous donner la raison pour laquelle je ne suis resté que 10 minutes à cette assemblée générale. J'ai voulu y aller tout de même. Je me suis mis au fond comme vous l'avez remarqué parce qu'après j'avais des funérailles. C'est peut-être une mauvaise raison à votre goût, je ne sais pas.

Gérard CAUDRON, Maire

Moi, je ne raconte pas d'histoires. D'abord, j'ai encore des problèmes de santé et le monde médical me dit de me reposer. Ce week-end-là, j'avais prévu d'aller avec mon épouse au Mont-Saint-Michel avec retour par Le Tréport. Je ne raconte pas d'histoires. Simplement, depuis 50 ans, j'ai tout parcouru. Je connais l'histoire. Je connais les associations. Et, c'est encore à moi qu'elles s'adressent lorsqu'elles ont des problèmes de fonctionnement. Je disais simplement à ceux et à celles qui nous demandent des rapports, des papiers, pour savoir comment un tel ou une telle fonctionne ou si c'est naturel que s'ils y allaient... Vous êtes jeunes dans le métier, vous pourriez, comme je le faisais à une certaine époque, aller à 15 manifestations le samedi et à 17 le dimanche. Je ne vous le conseille pas parce que cela vous pourrit la vie privée. Vos enfants ne vous voient pas et ne vous reconnaissent pas. C'est un conseil que je ne donnerai jamais de faire ce que j'ai fait. Mais, ne nous comparons pas parce que maintenant, effectivement, quand je n'étais pas là un samedi matin c'était ma première Adjointe qui, à ma demande, faisait cette manifestation - je n'étais pas en train de faire la campagne des présidentielles mais en train de prendre l'air, de me reposer. Je n'étais pas allé au Mont-Saint-Michel depuis 1966. J'ai trouvé que ça avait bien changé mais dans le bon sens. Et, je suis même resté à la messe parce qu'il y a des moments où il faut retrouver le sens de l'humain. Plus on approche de la ligne finale, plus on ressent ce besoin. Ce n'est pas votre cas. Donc, faites ce que j'ai fait en mon temps et vous serez peut-être élus la prochaine fois. Allez non pas à une manifestation pendant 10 minutes pour être à un enterrement et passer au forum des sciences, allez partout. Si vous y croyez, allez partout.

Regardez votre Député. Je ne l'ai quasiment jamais rencontré pendant le mandat à part deux fois à la gendarmerie pour les cérémonies commémoratives aux gendarmes morts. Il va venir au mois de juin prochain en disant votez pour moi. Chacun ses choix. Puis, nous en verrons d'autres d'ici le mois de juin. Après les élections présidentielles, vous allez voir comment cela va tourner, virevolter, entre qui il y aura des alliances, où il y aura des ralliements. Cela me console d'avoir l'âge que j'ai car je ne me sens plus concerné parce que tout ce que je vois actuellement sur les estrades n'a jamais été ma conception de la politique. C'est comme cela que l'on décourage les gens de la politique. Il est vrai qu'il y a eu des générations de Maires de droite, de gauche, du centre, qui étaient en osmose, en lien avec les citoyens qu'ils rencontraient tous les jours, qui discutaient avec eux d'une manière ou d'une autre. Je crois qu'il faudrait que les élus locaux plus jeunes qui arrivent n'oublient pas

cela parce que face aux technocrates, aux techniciens, aux autres collectivités et à l'État, vous ne pèserez de rien, quelle que soit la couleur politique. Supprimer des communes c'est peut-être ce que certains souhaitent. On nous dit régulièrement qu'on en a trop. Je ne trouve pas. Chacun ses opinions et la mienne ne compte plus.

Je mets au vote le budget. Qui l'approuve le manifeste en levant la main. Avis contraire ? Abstention ? Merci.

Le budget primitif est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention du groupe ACCES et du groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq).

IV. VOTE DES TAUX DE FISCALITE LOCALE

Gérard CAUDRON, Maire

Je mets au vote les taux qui n'ont pas changé mais il faut, paraît-il, les voter tout de même. Qui les approuve le manifeste en levant la main. Nous ne les augmentons pas. Puisque vous ne voulez pas les augmenter, vous devriez tout de même les voter. À moins peut-être que vous vouliez les diminuer.

Violette SALANON, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq

Propos hors micro.

Gérard CAUDRON, Maire

Non, c'est tout. Vous faites ce que vous voulez. Vous savez, ce n'est pas cela qui révolutionnera le monde. Ceux qui sont pour lèvent la main. Ceux qui sont contre ? Il n'y en a pas. Ceux qui s'abstiennent ?

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention du groupe ACCES et du groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq).

Gérard CAUDRON, Maire

Au moins, comme cela, nous aurons appris quelque chose depuis le début du mandat : c'est la sainte alliance entre les LR, les anciens LR, les nouveaux LR, les Macronistes anciens, les Macronistes nouveaux dont d'anciens Socialistes et la France insoumise, les Verts et quelques personnalités. C'est tout de même assez original. Vous l'étiez au PS, M. ZONGO, puisque vous étiez même en 2014 au titre du Parti socialiste sur la liste que j'ai menée. Vous ne pouvez pas dire le contraire.

Innocent ZONGO, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq

Voilà mais M. le Maire...

Gérard CAUDRON, Maire

Non, non, nous n'allons pas ouvrir un débat là-dessus.

Innocent ZONGO, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq

Nous sommes à la troisième délibération et nous en avons 24. C'est bien ce show mais il faudrait tout de même que nous nous reposions un petit peu car il y a encore du travail demain. Je ne reviens pas sur 2014...

Gérard CAUDRON, Maire

Il faut assumer.

Innocent ZONGO, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq

J'ai assumé, M. le Maire...

Gérard CAUDRON, Maire

On ne peut pas aujourd'hui au nom de son groupe cogner sur François HOLLANDE en oubliant que l'on était membre des partis qui le soutenaient.

Innocent ZONGO, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq

Vous aussi, vous l'avez soutenu. C'est tout.

Gérard CAUDRON, Maire

Un point c'est tout. Il y a une question d'honnêteté politique. Je passe à la délibération suivante.

Violette SALANON, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq

M. le Maire, la personne qui est intervenue n'a jamais été au Parti socialiste et c'est moi-même, Violette SALANON.

Gérard CAUDRON, Maire

Je me suis trompé avec votre voisin.

Violette SALANON, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq

Je suis une enfant de Villeneuve d'Ascq. Je n'ai pas connu le choc de 56 ni celui de 73 ; malheureusement ou heureusement, je ne sais pas. Et, mon idole n'est pas Emmanuel MACRON. Je n'ai pas d'idole à part peut-être Michael JACKSON mais sinon c'est tout. Merci M. le Maire.

Gérard CAUDRON, Maire

Vous êtes quatre et vous arrivez à représenter huit tendances différentes de la droite. Je n'y peux rien!

Violette SALANON, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq

Nous ne sommes pas de droite. Mes valeurs de gauche sont bien présentes. Je l'ai toujours dit.

Gérard CAUDRON, Maire

Ne dites pas que vous n'êtes pas de droite.

Violette SALANON, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq

Je suis très honnête, M. le Maire.

Gérard CAUDRON, Maire

Vous savez, on dit toujours qu'il y a des exceptions. C'est vrai. Mais, des poissons volants ne constituent pas l'essentiel de l'espèce des poissons.

V. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS GROUPE DE SECOURS CATASTROPHES FRANÇAIS ET SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS EN AIDE A L'UKRAINE

Gérard CAUDRON, Maire

Il y a deux subventions de 5 000 € au groupe de Secours catastrophes français et au Secours populaire français en direction de l'Ukraine. Cela fait 10 000 €.

Qui est pour le manifeste en levant la main. Avis contraire ? Abstention ? Je vous remercie.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

VI. REMISE GRACIEUSE SUR UNE PARTIE DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DUE PAR L'ASSOCIATION VELOWOMON

Gérard CAUDRON, Maire

Ce sont ceux qui avaient des vélos sur lesquels je suis monté?

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Oui, il s'agissait d'une opération d'expérimentation et de promotion du vélo cargo notamment sur la ville. Nous pouvons dire les choses clairement : nous les avons accompagnés dans la perspective de porter aussi ce qui pouvait se faire sur Villeneuve d'Ascq. Un travail a été fait au niveau de la promotion, au niveau de l'animation, au niveau de certaines opérations qui ont fonctionné. Pour ce qui est de la mise à disposition de la box qui avait été installée à l'entrée d'Asnapio, nous pouvons le dire : il s'agit d'un échec. Si vous regardez la délibération, vous verrez que la convention d'occupation a commencé quand il ne fallait pas puisque nous avons finalement eu un dispositif qui a été pulvérisé par la crise Covid en termes de

communication. Ensuite, il y a eu un cambriolage. Bref, ça a été compliqué. Il s'agit ici, par rapport à cette association, d'effectuer une remise gracieuse d'une somme modeste assez symboliquement.

Cela me permet de dire que cette semaine ou la semaine prochaine, avec Nathalie PICQUOT et Sébastien COSTEUR, nous allons recevoir des acteurs. Nous ne renonçons pas à ce type de dispositif, à ce type de politique. Nous allons voir comment le déployer en propre sur les politiques municipales. Là, nous allons clore un partenariat qui a été seulement en partie réussi pour des raisons complexes. Nous en prenons acte.

Gérard CAUDRON, Maire

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ?

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, Maire

Nous ne pouvons pas faire autrement. J'ose espérer que ce n'est pas parce que c'est la dernière fois que j'ai fait du vélo à cette occasion de l'inauguration que cela n'a pas marché. Il faut dire que juste après, je me suis rompu le tendon d'Achille et j'ai dû avoir une prothèse de la hanche. C'était donc un peu difficile de faire du vélo.

Je vous le dis : le 1^{er} mai, je ne serai pas là non plus parce que j'ai décidé de prendre trois jours de congé par mois. Cela tombe à ce moment. Je n'y peux rien. Je serai à Bandol dans un village de vacances. Il faut donc réserver bien à l'avance. Il faut savoir cela aussi : il y a une poussée des citoyens. Je suis allé au Tréport dimanche dernier. En arrivant à 12 h 30 samedi au Tréport, il n'y avait pas un restaurant qui n'était pas complet parce que les gens ont envie de ressortir et ils ne vont plus à des kilomètres mais à proximité. Cela ne peut pas nous gêner quand on dit qu'il faut réaménager la France, retrouver nos régions, refaire vivre. Dans les villages, quand plus personne ne passe, pourquoi voulez-vous que les gens y vivent. Si cela redevient des éléments de travail, de tourisme et d'attractivité... C'est une réalité.

VII. MISE A DISPOSITION D'AGENTS TITULAIRES AUPRES D'UNE ASSOCIATION

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Il s'agit d'une délibération classique, formelle, qui repasse tous les ans. Il s'agit de mettre deux personnels à disposition de l'Amicale du personnel de Villeneuve d'Ascq.

Gérard CAUDRON, Maire

Des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

VIII. AVENANT A LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE VILLENEUVE D'ASCQ ET L'ASSOCIATION APCVA (AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL DE VILLENEUVE D'ASCQ)

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Il s'agit de la délibération complémentaire qui va préciser les modalités de versement de la subvention de fonctionnement en termes de calendrier de façon complémentaire aux 630 000 € qui ont déjà été versés.

Gérard CAUDRON, Maire

Des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

IX. PROJET GRAND ANGLE A VILLENEUVE D'ASCQ - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DE L'ACCORD-CADRE « ORDONNANCEMENT PILOTAGE ET COORDINATION »

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Il s'agit d'un besoin impérieux que vous comprendrez sur la mission d'OPC « ordonnancement pilotage et coordination » pour harmoniser et coordonner tout ce qui se fait dans le cadre des travaux Grand-Angle. Il est assez complexe d'emboîter les dispositifs les uns dans les autres. Il s'agit donc ici d'effectuer un groupement de commandes au prorata global de l'intervention financière sur un marché qui passera dans une CAO ad hoc où on me propose comme titulaire avec Sébastien COSTEUR en suppléant.

Gérard CAUDRON, Maire

Des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

X. RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT-PIERRE DE FLERS BOURG – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE ET LA VILLE DE VILLENEUVE D'ASCQ

Gérard CAUDRON, Maire

Il y a deux églises Saint-Pierre à Villeneuve d'Ascq : celle de Saint-Pierre au Bourg et Saint-Pierre à Ascq.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Nous en avons déjà parlé lors de Conseils antérieurs. Il s'agit ici de bénéficier d'une participation de la MEL à hauteur d'un million d'euros pour la rénovation de l'église de Flers.

Gérard CAUDRON, Maire

Cette politique n'a pas toujours existé. Vu les travaux qu'il y a dans les églises, la MEL fait un sacré effort en la matière.

Est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XI. CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE VILLENEUVE D'ASCQ ET LE CCAS

Gérard CAUDRON, Maire

Toujours Sylvain. Convention de partenariat entre la Ville de Villeneuve d'Ascq et le CCAS.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Je l'avais complètement zappée, celle-ci. Je la redécouvre donc. C'est la délibération que nous passons pour les différentes prestations que la Ville va assurer pour le CCAS.

Gérard CAUDRON, Maire

Il y a quasiment les mêmes actions qui sont faites par la Ville ou par le CCAS avec les mêmes services, avec le même personnel. Il faut donc une convention qui précise bien les choses d'où tous ces pourcentages qui sont dans cette délibération. Cela non plus ça n'a pas toujours existé mais les princes qui nous gouvernent et leurs serviteurs ont la capacité de nous mettre des conditions. La dernière en date était la loi sur les 1 607 heures où pour une affaire de quelques minutes dans le calcul, ils voulaient nous faire redélibérer. Alors que dans beaucoup de communes il y a eu des conflits, une pagaille pas possible, nous, grâce à l'administration d'une part et surtout à Jean-Michel MOLLE qui y a laissé une partie de sa santé, les choses se sont bien passées. Alors que le compte était bon, il faudrait le réécrire. Ils nous avaient déjà fait le coup sur les indemnités. Vraiment, ils feraient mieux de s'occuper des désordres des gens des voyages. Il y a une réunion demain avec le Préfet où ira Maryvonne GIRARD. En fonction du résultat, j'ai déjà ma lettre ouverte qui est prête. Ce n'est pas possible! Nous aurons trois fois plus d'invasions

sauvages sur l'ensemble de l'année 2022 que nous en avons eues en 2021 et en 2021 quatre fois plus que nous en avions eu en 2020 alors que nous avons une aire, que nous sommes dans la loi, que des Villes qui ont la bonne étiquette politique ne font rien et ne sont pas empoisonnées parce qu'il y a toujours quelqu'un qui dit aux gens du voyage quand ils arrivent près d'une ville que le pouvoir en place câline d'aller à la Haute-Borne car il y a de la place. Allez discuter à la Haute-Borne avec les habitants et les entreprises. C'est de l'irresponsabilité! C'est un pouvoir que je ne peux plus supporter. C'est trop facile de se faire élire et après de faire n'importe quoi. Vous pouvez lui dire.

Sur cette convention, est-ce qu'il y a des avis contraires ? Des abstentions ? C'est adopté.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XII. MISE A JOUR DES LISTES DES CONSEILS DE QUARTIER

Victor BURETTE, Adjoint au Maire

Merci M. le Maire. Il s'agit d'une délibération que vous allez retrouver une à deux fois par an d'actualisation des listes des conseils de quartier; l'idée étant depuis la nouvelle charte des conseils de quartier de pas avoir de listes figées pendant toute la durée du mandat mais d'intégrer au fur et à mesure à la fois des citoyens qui ont envie de s'engager dans ces conseils de quartier mais aussi des structures associatives, etc. En l'occurrence, il y a une modification au niveau de la composition des élus puisqu'il y a eu la démission, entre-temps, de Romain LECLERCQ et l'arrivée de Vincent LOISEAU.

Gérard CAUDRON, Maire

Très bien. Cela prouve une fois de plus que nous sommes très ouverts sur les conseils de quartier par rapport à la plupart des Villes de droite comme de gauche qui s'arrangent pour avoir des conseils de quartier à leur image avec des coordinateurs ou des présidents à leur image quand ils ne sont pas carrément élus. Chez nous, tous ceux qui veulent y aller, tous ceux qui veulent donner du leur, même s'ils ont été battus ou archi-battus aux élections, peuvent y aller. La participation citoyenne passe par eux. Cela passe aussi par le conseil qui va se mettre en place pour l'écologie. Cela passe par l'OMS. Cela passe par l'OMJC. Cela passe aussi par le conseil des aînés dont nous parlerons sûrement bientôt.

Sur cette délibération... Oui.

Fabien DELECROIX, groupe ACCES

Juste pour une courte intervention. Quand nous avons adopté la charte des conseils de quartier, nous avions prévu de pouvoir accepter de nouvelles candidatures en cours de mandat comme cela est le cas ici. Aujourd'hui, cette possibilité n'est pas

clairement communiquée à tout habitant et n'est connue principalement que par le bouche-à-oreille. C'est pourquoi nous vous proposons de la faire apparaître explicitement que ce soit sur le site web de la Mairie ou dans la *Tribune* en indiquant des coordonnées pour candidater et les démarches à faire pour rejoindre en cours de mandat un conseil de quartier. L'inclusion des membres du conseil des jeunes aux conseils de quartier nous semble aller dans le bon sens. Des membres du conseil des jeunes pourront y siéger. Nous souhaiterions savoir ce qui est prévu pour qu'ils puissent y trouver toute leur place que ce soit à destination des autres conseils de quartier en termes de communication ou des jeunes eux-mêmes, par exemple, avec l'aide de l'OMJC puisque nous venons de l'évoquer.

Gérard CAUDRON, Maire

Je pense que cela ne poserait pas de problème. À mon avis, il doit déjà y avoir une information sur le site de la Ville. J'avoue que j'ai du mal à m'y retrouver. Pour trouver des informations. Il faut rappeler que les conseils de quartier villeneuvois sont ouverts à tous, que c'est du volontariat, qu'ils ne sont pas élus. Le fait de ne pas être élu ne peut pas donner les mêmes droits qu'à des élus. Il est vrai qu'il y en a qui s'inscrivent et qui ne viennent jamais ou qui s'en vont et d'autres qui ne sont pas inscrits et qui veulent y venir. C'est l'esprit villeneuvois. Je suis pour. Je trouve cela bien à condition de ne pas leur donner plus de pouvoir qu'aux élus. Je le dis clairement. Nous trouverons donc le moyen par un texte de réexpliquer tout cela et de donner les coordonnées.

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XIII. TARIFS 2022 DES SEJOURS AVEC PARTICIPATION PROPOSES AUX AINES

Valérie QUESNE, Adjointe au Maire

Il y a deux délibérations car il y a deux types de séjours : il y a ceux avec participation et ceux offerts. Ce sont les deux délibérations qui se suivent. Dans la première, il s'agit d'approuver les tarifs proposés pour les sorties à Paris au Musée de l'air et la basilique Saint-Denis, le Puy-du-Fou, le marché de Noël à Riquewihr en Alsace. Il s'agit de deux jours avec une nuit sur place. Les séjours sont tarifés en fonction du quotient. Il peut également y avoir une modulation puisque c'est un prestataire. Le tarif pourra être modulé en fonction du nombre de participants.

Gérard CAUDRON, Maire

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des questions ?

Claudine REGULSKI, groupe ACCES

Je voudrais intervenir sur la délibération 14 sur les sorties. Vous avez parlé des deux.

Valérie QUESNE, Adjointe au Maire

Propos hors micro.

Claudine REGULSKI, groupe ACCES

Ah bon. Je n'interviens pas sur la première.

Gérard CAUDRON, Maire

Pour l'instant, nous votons la 13. Est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XIV. SORTIES OFFERTES AUX AINES EN 2022

Valérie QUESNE, Adjointe au Maire

Comme je vous le disais, il y a les sorties avec participation et celles offertes. C'est l'objet de la délibération 14. Il s'agit des sorties offertes aux aînés villeneuvois. Vous avez la liste des destinations. Il est demandé aux membres du Conseil municipal d'approuver ces sorties et le principe de la gratuité.

Gérard CAUDRON, Maire

Allez-y.

Claudine REGULSKI, groupe ACCES

Merci M. le Maire. M. le Maire, chers collègues, nous pensons que le bien-fondé de cette délibération 14 proposant des sorties gratuites réservées aux aînés villeneuvois doit être réinterrogé. Dans les situations sociales et financières actuelles des aînés rien ne justifie de poursuivre cette tradition.

Sur la gratuité d'abord : comme nous le savons, les chiffres sur les ressources des Villeneuvois et Villeneuvoises confirment que c'est dans la tranche d'âge des plus de 60 ans que se situe le revenu médian le plus élevé. Alors, pourquoi ces sorties comme les autres activités proposées par la Ville ne sont-elles pas tarifées en fonction du quotient familial ?

Par ailleurs, si le but de ces sorties est d'aider quelques Villeneuvoises et quelques Villeneuvois à rompre leur isolement en leur permettant d'accéder à des activités qu'ils ne seraient pas en mesure de pratiquer, pourquoi les réserver aux plus de 63 ans ? L'isolement est souvent lié à la précarité sociale qui, à Villeneuve, concerne majoritairement les moins de 30 ans et les familles monoparentales or aucune activité de ce type ne leur est proposée. De plus, si ces sorties étaient ouvertes à d'autres populations, elles participeraient à favoriser des échanges intergénérationnels nécessaires au vivre ensemble...

Gérard CAUDRON, Maire

Écoutez, vous n'allez pas réécrire notre programme sur lequel nous avons été élus. Si vous aviez été élus, vous pourriez faire cela. Cela s'est toujours fait comme cela même avant ma première élection et nous avons décidé de maintenir ce système d'une fois par an, en dehors des banquets, quand ils peuvent se faire, des goûters quand ils peuvent se faire, de voyages gratuits quand ils peuvent se faire. Cela ne vous plaît pas, vous votez contre. Quand vous serez élus, vous changerez tout cela. Vous rendrez le gratuit payant. Vous l'ouvrirez à d'autres personnes. Là, cela ne se discute même pas : c'est dans notre programme, c'est dans notre façon de faire.

Claudine REGULSKI, groupe ACCES

J'ai bien entendu M. le Maire mais si vous le permettez, je vais aller jusqu'au bout de ma proposition. En conséquence, nous vous proposons d'intégrer ces critères par deux amendements...

Gérard CAUDRON, Maire

Non, vous pouvez voter contre.

Claudine REGULSKI, groupe ACCES

(...) La tarification en fonction du quotient...

Gérard CAUDRON, Maire

Non, il n'y a pas d'amendement sur ce texte.

Claudine REGULSKI, groupe ACCES

(...) Et l'ouverture à d'autres populations.

Gérard CAUDRON, Maire

Non, il n'y a pas d'amendement sur ce texte. Vous votez contre si vous êtes contre.

Claudine REGULSKI, groupe ACCES

Si rien n'est possible et si nous ne pouvons pas être entendus, effectivement notre groupe votera...

Gérard CAUDRON, Maire

Ce sont des tarifs. C'est un système de tarification. Ce n'est pas sur le principe que nous votons.

Claudine REGULSKI, groupe ACCES

Notre groupe votera donc contre.

Valérie QUESNE, Adjointe au Maire

Je suis désolée, la gratuité nous l'avons sur d'autres...

Gérard CAUDRON, Maire

Non, nous n'ouvrons pas la discussion là-dessus. Ils sont candidats. Ils se font battre et malgré cela ils voudraient faire passer leur programme. Eh bien non! Même quand nous faisons des choses qui vont dans votre sens, cela ne vous empêche pas d'être contre. C'est votre problème. Vous êtes les meilleurs politiciens que je n'ai jamais vus depuis 50 ans que je suis en activité. Vous votez contre, c'est votre droit. Mais, nous ne changerons pas notre système. Les voyages tarifés le sont en fonction des possibilités. Il y a aussi des colonies de vacances pour les enfants. Il y a aussi des vacances qui sont organisées pour des familles avec des aides municipales et de l'autofinancement. Si vous connaissiez un petit peu mieux la Ville, vous sauriez que tous les dispositifs existent au lieu de vouloir nous faire supprimer des politiques que nous assumons même si elles ne vous plaisent pas.

Claudine REGULSKI, groupe ACCES

Cette ville, je l'habite depuis plus de 40 ans et je la connais, M. le Maire. Je sais ce que vous avez dit mais là il s'agit d'une activité gratuite réservée...

Gérard CAUDRON, Maire

Que vous soyez en désaccord avec nous, cela m'arrange. Cela m'arrange de voir une opposition qui va de la droite jusqu'à la France insoumise. Cela m'arrange. Mais, vous n'avez pas la majorité.

Claudine REGULSKI, groupe ACCES

C'est juste une proposition.

Gérard CAUDRON, Maire

M. DELECROIX.

Fabien DELECROIX, groupe ACCES

En tant que président de groupe, je rappelle que, premièrement, nous sommes élus au cas où cela vous aurait échappé. Certes, nous n'avons pas fait 50 % mais 30 mais nous sommes élus tout de même. Et, en tant que tels, nous avons le droit de proposer des amendements. C'est le sens d'avoir un Conseil municipal, d'avoir du débat public.

Gérard CAUDRON, Maire

Non, on ne pose pas des amendements sur des politiques municipales.

Fabien DELECROIX, groupe ACCES

Nous pouvons. Regardez le règlement intérieur.

Gérard CAUDRON, Maire

On ne pose pas des amendements sur des politiques municipales. Cela n'a aucun sens.

Fabien DELECROIX, groupe ACCES

Le règlement intérieur n'a donc pas de sens.

Gérard CAUDRON, Maire

Écoutez, je vous dis que cela n'a pas de sens et je ne mettrai pas le doigt dans cet engrenage parce que vous pourrez nous empoisonner la vie sur tout ce que nous faisons et pendant que nous faisons cela, nous n'agissons pas pour les Villeneuvois. Vous vous en fichez parce que nous agissons et vous pas. C'est une politique de la Ville qui est clairement dans le profil de la Ville, clairement dans notre programme. Vos amendements consistent à le remettre en cause. Donc, soyez contre. Ce ne sont pas des textes qui s'amendent. Non! Donc, nous mettons la délibération aux voix. Vous votez contre et puis c'est tout. Le jour où vous serez majoritaires – élus, vous l'êtes – vous changerez et vous irez expliquer aux gens. Je mets cette délibération aux voix et j'enregistre que vous êtes contre la délibération qui organise des voyages gratuits pour les aînés.

Fabien DELECROIX, groupe ACCES

Nous enregistrons que vous vous asseyez sur le règlement intérieur.

Gérard CAUDRON, Maire

Vous enregistrez ce que vous voulez mais en l'occurrence un amendement s'il vise simplement à remettre en cause une politique, ce n'est pas un amendement. Quand j'entends Madame, c'est rendre payant ce qui est gratuit et élargir à d'autres publics que celui concerné. Vous mettez en place une autre politique. Il ne s'agit pas d'un amendement sur une politique municipale. Vous ne me la ferez pas. Je connais tout de même le fonctionnement d'une Mairie. Le jour où vous voudrez changer cela, il faudra que vous ayez la majorité dans le Conseil, ce qui n'est pas votre cas.

Catherine BOUTTE, groupe ACCES

Il serait tout de même beaucoup plus serein si nous pouvions discuter tranquillement. Nous représentons tout de même 30 % des électeurs villeneuvois. Nous sommes tout de même là aussi pour les représenter y compris dans les politiques.

Gérard CAUDRON, Maire

Je suis un peu les débats là où vous êtes majoritaires et je peux vous dire que ce n'est pas beaucoup plus facile pour les oppositions dans ces communes.

Catherine BOUTTE, groupe ACCES

Nous voudrions bien que cela ne se fasse pas avec autant de cris que cela et autant

d'insultes, etc. Nous ne sommes pas là pour ca.

Gérard CAUDRON, Maire

Eh oui mais je ne supporte pas les manœuvres. Là, il s'agit d'une délibération pour confirmer ce qui se fait depuis 50 ans, même bien avant moi. Il est vrai que nous avons diminué l'âge de 70 à 63. Pourquoi 63 ? Parce que si l'on met 60, il est vrai que cela va alourdir la dépense ; il faut dire les choses comme elles sont. Ce n'est donc pas dans l'air du temps, compte tenu des budgets que nous avons. Mais, c'est une politique. Quand vous l'amendez en rendant quelque chose de gratuit payant même au quotient familial et que vous l'élargissez à d'autres publics, vous faites une autre politique. C'est votre droit. Ce n'est pas illégitime. Mais, vous n'avez pas la majorité pour le faire et vous ne pouvez pas vous amuser à remettre en cause les politiques que la majorité met en route à travers soi-disant des amendements. C'est tout. C'est cette manière de faire qui m'irrite. Vous n'êtes pas d'accord avec nous, vous faites une autre politique; c'est votre droit. Nous sommes encore en démocratie ; avec le monde politique tel qui tourne, cela n'est pas évident mais nous le sommes encore. Il y a donc encore une autonomie communale. La majorité a encore le droit d'avoir des politiques. Vous avez le droit d'être contre mais c'est comme ça. La démocratie c'est ça : il y en a qui sont majoritaires et il y en a qui sont minoritaires. De la même manière que les élus ont des droits que des non élus n'ont pas automatiquement nécessairement parce que les uns tiennent leur titre du vote même si avec les abstentions et tout cela, on sait bien les choses. Ce n'est pas parce que le système est essoufflé que pour autant on peut changer les règles. Ce sont effectivement des voyages gratuits pour des aînés de plus de 63 ans. Même si cela ne vous plaît pas, c'est comme ça.

Catherine BOUTTE, groupe ACCES

Ce n'est pas le fait qu'ils soient à partir de plus de 63 ans que nous remettons en cause mais c'est le fait de certaines tranches. Claudine REGULSKI a été claire làdessus.

Gérard CAUDRON, Maire

Oui mais nous considérons qu'il doit y avoir des choses gratuites et des choses qui ne le sont pas. Vous allez nous refaire le même coup quand nous allons refaire des banquets de dire qu'il n'est pas normal que des gens qui ont des moyens de payer ne payent pas. C'est peut-être comme cela que notre Ville a réussi à faire cohabiter depuis 50 ans des gens qui viennent de milieux différents, de quartiers différents. Ils ont des lieux où ils se retrouvent. C'est grâce à tout cela que nous n'avons pas de ghetto. Il commence malheureusement à y en avoir mais vous y contribuez aussi. Moi non. Pour moi, un Villeneuvois est un Villeneuvois. Il y a une règle comme quoi nous organisons une fois par an un voyage gratuit pour tous les Villeneuvois de plus de 63 ans. Nous sommes en désaccord et c'est un désaccord profond. C'est pour cette raison que je m'énerve un peu. Philosophiquement, c'est profond comme désaccord mais j'assume parfaitement mes idées de social-démocrate. Je ne suis ni de droite ni d'extrême droite ni de France insoumise.

Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire (hors micro)

Allez, on vote.

Gérard CAUDRON, Maire

Oui nous votons. On me cherche, on me trouve. Vous croyez que cela m'amuse ? Si on fonctionnait normalement...

Je mets la délibération 14 aux voix. Qui la vote le manifeste en levant la main. Contre ? Abstention ?

La délibération est adoptée à la majorité (vote contre du groupe ACCES).

Gérard CAUDRON, Maire

Ils seront donc contents d'apprendre que vous vouliez supprimer cela. C'est tout. C'est comme ça. Et vous vous étonnez d'être à 4,5 %. Vous êtes contents d'être à 4,5 %. Cela donnera une chance à ROUSSEAU la prochaine fois.

XV. TARIFICATION DES ACTIVITES A DESTINATION DES AINES

Valérie QUESNE, Adjointe au Maire

Il s'agit d'un tarif au quotient. Pour précision : les sorties avec participation et les activités ramènent tout de même 85 000 €. Il y a un budget mais nous pouvons tout de même déduire 85 000 €, donc ce n'est pas si conséquent que cela. Et, il faut peut-être arrêter avec ce cliché aînés = riches. J'en vois aussi beaucoup qui sont dans les seuils de pauvreté voire en dessous et cela est alarmant.

Gérard CAUDRON, Maire

De toute façon, ne vous inquiétez pas, Monsieur MULLIEZ n'y va pas. Et, ceux qui sont propriétaires de maisons ne sont pas nécessairement très riches en cette période parce que les classes moyennes supérieures ont bien trinqué ces dernières années.

Je mets aux voix. Qui est d'avis d'adopter cette délibération le manifeste en levant la main. Avis contraire ? Abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XVI. ACQUISITION PAR LA VILLE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN APPARTENANT A VILOGIA SITUEE RUE DU MARECHAL-JOFFRE

Gérard CAUDRON, Maire

Il s'agit d'une grosse parcelle.

Vincent BALEDENT, Adjoint au Maire

Merci M. le Maire. En introduction, me permettez-vous de réagir à l'intervention de Mme SEGARD pour lui rappeler que quand bien même nous sommes propriétaires de 70 ha de terres, nous sommes liés par des baux ruraux et le Code rural...

Gérard CAUDRON, Maire

Le Héron fait 100 hectares alors il faut arrêter! Et, le CCAS est effectivement propriétaire de terres de donations, de fondations ou d'héritages mais c'est sur l'ensemble du secteur et pas sur Villeneuve d'Ascq. Sur Villeneuve d'Ascq, ils ont fait Brigode.

Vincent BALEDENT, Adjoint au Maire

Tout cela pour dire qu'on ne peut pas décider comme cela de reprendre les terres de la Ville pour y faire une régie municipale. Il y a des baux ruraux qui nous lient à ces locataires. Je voudrais aussi simplement la rappeler à la raison en lui expliquant qu'il y a tout de même des systèmes de production et des familles qui vivent de ces outils de production et que nous ne pouvons pas retirer des terres à un agriculteur et du jour au lendemain le mettre au chômage.

Gérard CAUDRON, Maire

C'est ce qu'a fait LÉNINE en 1917-1918.

Vincent BALEDENT, Adjoint au Maire

Par rapport à nos politiques mises en place pour la ville nourricière, si nous voulons avancer et ne pas attendre que les terres se libèrent comme cela a été le cas pour les terres HARDY, nous saisissons dès que cela est possible la possibilité de faire l'acquisition de parcelles. Pour le coup, il s'agit d'une parcelle qui pourrait être destinée à être construite. Elle appartient à Vilogia sur un foncier avec d'autres voisins notamment LMH, le CHR et d'autres propriétaires privés. En tout cas, nous avons déjà la première possibilité de faire l'acquisition de cette parcelle. Cette délibération permet de lancer cette procédure pour une acquisition au prix de 100 € du mètre carré pour un montant total de 631 500 € estimé par les Domaines.

Gérard CAUDRON, Maire

Ce sont des terres qui ont été achetées à un moment donné par des bailleurs, parce que non constructibles, attendant des Maires bétonneurs qu'ils les rendent constructibles. C'est pour cette raison que ces terres sont aussi chères. Cela aussi a le don de m'irriter lorsque l'on me dit qu'il n'y a pas d'actions concrètes. Pour racheter du foncier afin de faire des opérations nouvelles, il faut d'abord sortir l'argent. Les propriétaires qu'ils soient privés, qu'ils soient des bailleurs ou qu'ils soient la MEL, lorsqu'ils votent leur budget, il s'agit de recettes. Quand nous arrivons à les diminuer un peu, ce sont des pertes de recettes pour eux. Il faut les comprendre aussi. À chaque fois que nous avons l'occasion, nous le faisons. J'ai même dit que non seulement nous inscrivons des budgets mais si en cours d'année, il y avait des opportunités supplémentaires, au moment du BS, nous rajouterions des sous parce que c'est de l'investissement d'avenir. Ceux qui ne comprennent pas encore qu'avec la fin d'une certaine mondialisation, qu'avec les conflits, avec les barrières, avec les murs, il faudra, pour manger, cultiver chez nous peut-être les espaces verts comme pendant la guerre, n'ont rien compris. Nous achetons des terrains et, au fur et à mesure, nous les aménageons soit pour faire des forêts, de la biodiversité – il y a une continuité dans tout cela – et faire des cultures vivrières et pas simplement des cultures industrielles qui servent à faire des produits bien audelà.

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des oppositions ?

Fabien DELECROIX, groupe ACCES

Je voudrais intervenir sur cette délibération. Bien entendu, nous sommes favorables à ce qui va dans le sens de renaturation de terres vivrières. Cependant, contrairement à ce qu'indique la délibération, la commission 2 n'a pas émis d'avis le 8 mars 2022 sur cette question. Les membres de la commission ont uniquement été consultés par mail en date du 21 mars sans plus d'informations que ce qui figure ici. Pour rappel, la consultation électronique des commissions est encadrée par l'article 33 de notre règlement intérieur dont je vais citer ici les deux premiers paragraphes, vu qu'apparemment il n'est pas bien connu par le Conseil : « Si l'urgence s'impose ou si l'ordre du jour est particulièrement succinct, sur proposition du président ou du vice-président et avec l'accord de l'ensemble de ses membres, une commission peut être consultée électroniquement. Les membres pourront alors poser par voie électronique toute question utile et si l'un des membres de la commission le demande, une réunion sera organisée. Dans tous les cas, les membres devront répondre afin de faire connaître leur avis. ». Prévue pour être l'exception, la consultation électronique est devenue la règle ces dernières semaines. Force est de constater que cette pratique seule constitue un recul sur le plan démocratique et, non des moindres, sur le plan humain. Étant donné le montant de l'opération (631 000 €), est-ce que nous pouvons faire l'économie d'une présentation de ce dossier et d'une discussion en commission? Nous sommes convaincus que non avec mon collègue Vincent LOISEAU qui siège également dans cette commission et nous avons demandé la tenue d'une réunion comme le prévoit le règlement. Il n'y en a pas eu. Nous avons expliqué à la commission notre refus d'émettre un avis sur cette délibération dans ces conditions. À noter que seuls M. PERLEIN et Mme SALANON ont fait connaître leur avis. Il y a donc eu finalement un avis que deux des membres de la commission.

Pour ces mêmes raisons et en cohérence, notre groupe ne prendra pas part au vote de ces délibérations ce soir. Vu qu'il n'y a pas eu de présentation en commission, il n'y a pas eu d'avis de commission. Ce qui est écrit dans cette délibération n'est pas exact.

Gérard CAUDRON, Maire

Je vais vous étonner mais je suis d'accord avec vous. Je ne savais pas. Les une ou deux fois où j'ai été consulté c'est parce qu'il y avait une délibération lorsque nous étions en confinement ou quelque chose comme cela. Effectivement, cela doit passer devant une commission. Je suis contre la visio. Ce n'est vraiment que le cas où tout le monde est d'accord et pour éviter que les groupes d'opposition ou pas ne se déplacent pour quelque chose qui va durer 10 minutes, que je suis d'accord. Pour le reste, s'il y a eu des choses là-dessus comme cela, je suis d'accord avec vous et je demande à l'administration de veiller à ce que cela n'arrive plus.

Fabien DELECROIX, groupe ACCES

Merci.

Gérard CAUDRON, Maire

Je l'ignorais. Franchement, je l'ignorais. Cela ne peut être véritablement qu'exceptionnel. Quand on sait bien que c'est véritablement technique et qu'il y a des délibérations comme celle-là, il faut réunir tout le monde, même si en termes de développement durable, de pollution des voitures et de tout le reste, cela n'est pas un gain. Mais, une délibération comme celle-là méritait un débat de vive voix et même pas en visio. Je suis d'accord avec vous.

Violette SALANON, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq

Je voulais appuyer les propos de Fabien DELECROIX car ils ont réclamé une commission et je l'avais fait également. On nous a demandé un avis par mail. J'ai posé des questions mais je n'ai pas eu de réponse détaillée. J'ai juste eu un copier-coller de la petite phrase du milieu. C'était juste pour le signaler, sachant qu'il n'y a pas eu de visio non plus.

Gérard CAUDRON, Maire

C'était une consultation par messagerie, si j'ai bien compris. En intervenant après, vous montrez bien vos rêves de majorité commune dans cette Ville. Je redis ce que j'ai dit à M. DELECROIX avant que vous ne jouiez les porteuses d'eau derrière : des délibérations comme celles-là ne peuvent pas se faire en distanciel. Une fois que l'on a dit cela, est-ce que vous prendriez le risque de laisser à Vilogia ces terrains ou de les laisser vendre à un promoteur si nous ne nous pressons pas de les acheter ? Il faut tout de même que vous preniez cela en ligne de compte. Je surveille sur l'ensemble de ces parcelles au bout de la rue Joffre jusqu'à la rue de l'Abbé-Cousin de l'autre côté et nous avons là la possibilité d'acheter pour faire du nourricier en

cœur de quartier. Il est vrai que je ne me suis pas posé la question dans les termes qui étaient les vôtres. Sur le principe, en bons technocrates que vous êtes, vous avez raison. En bons Républicains que vous êtes, vous n'avez pas tort. Mais, en termes d'efficacité par rapport à l'intérêt d'acheter cette parcelle, je regrette votre abstention mais nous n'avons pas besoin de votre vote. C'est clair.

Je mets aux voix. Qui est d'avis de l'adopter le manifeste en levant la main. Avis contraire ? Abstention ? Je vous remercie.

La délibération est adoptée à l'unanimité (le groupe ACCES ne prend pas part au vote).

Gérard CAUDRON, Maire

N'oubliez pas que lorsqu'on s'abstient sur une délibération, c'est en principe parce qu'on ne l'approuve pas. Ce n'est pas pour des raisons de méthode.

Fabien DELECROIX, groupe ACCES

Nous ne prenons pas part au vote.

Gérard CAUDRON, Maire

Non, non, nous n'allons pas refaire le débat. De plus, cela ne m'étonne pas de vous. Vous avez raison sur le fond mais si on gérait une Mairie avec vos méthodes, je peux vous dire que... Mais, cela n'arrivera pas demain; ne vous faites pas d'illusions. D'abord, vous avez fait un accord pour les législatives avec Génération.s et ce sont eux qui auront la place. Enfin, s'ils se font élire...

XVII.NOUVEAU CENTRE SOCIAL RUE DES VETERANS – CONSTATATION DE LA DESAFFECTATION EFFECTIVE DES VOLUMES 14 ET 18

Gérard CAUDRON, Maire

C'est le compliqué du compliqué. Il s'agit des délibérations sur le Centre Social. Je n'ai rien compris. Il y en a combien ?

Vincent BALEDENT, Adjoint au Maire

Il y a quatre délibérations.

Gérard CAUDRON, Maire

C'est la mécanique qui a conduit à faire un pot commun pour construire le Centre Social avec des résidences universitaires et des bureaux. Après, il y a eu des discussions entre tout le monde. C'est pour cela, alors que le Centre Social est construit, qu'il est occupé, que nous devons encore délibérer. Vincent, montre que tu es aussi intelligent que beau.

Vincent BALEDENT, Adjoint au Maire

Je n'ai pas cette prétention. Ces quatre délibérations vont effectivement permettre de libérer l'ancien Centre Social, de constater sa désaffection pour que Vinci puisse en prendre possession. C'est effectivement un jeu de transfert de différents fonciers et du bâtiment pour qu'ils puissent attaquer cette phase 2 du projet global que l'on appelle Centre Social pour le démantèlement et la construction de cette phase 2. Celle-ci prévovait initialement des surfaces de bureaux et une résidence étudiante. Des questions ont été effectivement posées de facon électronique puisque cela a fait l'objet de délibérations également par voie électronique et non en présentiel dans cette commission. Au départ, la phase 2 prévoyait 4 300 m² de bureaux et une résidence étudiante de 160 chambres. Force est de constater que de par la conjoncture et surtout la crise sanitaire, l'offre de bureaux est de plus en plus compliquée à remplir. Vinci est revenu vers la Ville en proposant de faire évoluer son projet en descendant à 629 m² de bureaux et de faire une opération accolée aux logements étudiants en créant en complément 60 logements de co-living. C'est cette évolution du projet qui permettra, dès lors que nous approuverons ces délibérations, à Vinci de pouvoir lancer cette phase 2 de la rénovation de ce que nous appelions le Centre Social.

Gérard CAUDRON, Maire

C'est un projet qui date de déjà trois ou quatre ans.

Vincent BALEDENT, Adjoint au Maire

Il a fait l'objet d'un appel à concours.

Gérard CAUDRON, Maire

D'accord, ils veulent changer mais c'est le marché à cet endroit-là. Parce que sur Villeneuve, il y a des endroits plus sympas pour faire des bureaux. Quand on voit la pression que nous avons à la Haute-Borne. Il est vrai qu'entre la rue des Vétérans et la voie ferrée, il y a mieux mais ce sont eux qui ont choisi cela. Il s'agit d'un projet privé. Nous, le Centre Social est fait et est payé et il vit.

Il faut faire un vote séparé par délibération ou nous les votons toutes en même temps ?

Fabien DELECROIX, groupe ACCES

Seulement sur la n°20 sur laquelle mon collègue Vincent LOISEAU va intervenir.

Vincent LOISEAU, groupe ACCES

M. le Maire, mes chers collègues, merci de me laisser la parole. Nous trouvons dommage que les premières délibérations n'aient pas été l'occasion d'une présentation en commission 2 même sommaire du projet immobilier de résidence étudiante. Nous n'étions pas encore élus lors de l'opération. Nous ne connaissons pas les détails. À ce sujet, nous avions posé trois questions en date du 7 mars 2022

et à ce jour, nous attendons toujours les réponses. C'est pourquoi, nous vous reposons ces questions : combien de logements sont prévus ? Prévoyez-vous de demander à la MEL une station V'Lille à proximité immédiate de cette résidence étudiante ? Il nous semble que cela serait un moyen à la fois d'inciter ces étudiants et d'autres habitants alentour à ce mode de transport, de mieux desservir le centre social et l'arrêt SNCF, de permettre un meilleur maillage entre la station V'Lille et le Pont-de-Bois et celle de l'hôtel de ville notamment. Si la première peut paraître relativement proche, elle ne l'est pas tant que cela si on pense itinéraire vélo. Plus généralement, le monde étudiant habitant Villeneuve d'Ascq allant croissant, notamment dans ce quartier, des politiques spécifiques sont-elles envisagées pour mieux inclure ces catégories spéciales d'habitants souvent temporaires de notre ville ?

En conclusion, le groupe ACCES a décidé de ne pas prendre part au vote de cette délibération et nous répétons ce que nous avons dit il y a quelques minutes : à l'avenir, nous demandons que la majorité remette en place les commissions en présentiel afin d'avoir des informations sur les projets et de pouvoir poser nos questions. Merci.

Gérard CAUDRON, Maire

Tout à fait d'accord avec vous sauf que je sais bien que lorsque l'on ne peut pas rentrer par la grande porte, on passe par la porte de service. Ce sont des projets qui datent depuis des années, que nous avons portés. Vous arrivez, vous découvrez. Nous n'allons pas les remettre comme cela en cause.

Pauline SEGARD, groupe ACCES

C'est juste pour avoir des informations et voter en connaissance de cause.

Gérard CAUDRON, Maire

Je suis d'accord. Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit. Toutes ces délibérations doivent passer en présentiel. Après, on verra qui vient. J'ai connu des structures où les gens veulent du présentiel et ils ne viennent pas ; de tous les groupes. Les champions étaient tout de même ceux là-bas. Au CCAS, ils ont tout de même un représentant qui n'est pas venu une seule fois durant un mandat.

Violette SALANON, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq

Ce n'était pas nous.

Gérard CAUDRON, Maire

Oui mais c'était déjà le groupe de Madame BARISEAU. Vous n'y étiez pas mais elle y était. Si j'ai bien compris, vous ne prenez pas part au vote sur toutes ces délibérations.

Fabien DELECROIX, groupe ACCES

Seulement sur la 20 sur laquelle nous avons posé des guestions. Nous votons pour

les 17, 18 et 19 et nous ne prenons pas part au vote pour la n°20.

Gérard CAUDRON, Maire

Oui mais c'est celle qui résume la totalité. On peut être pour ou contre ce projet. C'était pour une protection un peu phonique par rapport à la voie ferrée qui est tout de même un petit peu bruyante pour les habitants en face que j'ai laissé faire cela. Si j'avais été un privé, je n'aurais pas fait cela. Je mets toutes ces délibérations aux voix avec vos remarques. Vous votez les délibérations ou pas ?

Violette SALANON, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq

Nous les votons.

Gérard CAUDRON, Maire

Elles sont donc votées à l'unanimité pour la plupart d'entre elles sauf la 20 où le groupe ACCES ne prend pas part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XVIII. AUTORISATION PAR LA VILLE DE PROCEDER A LA MODIFICATION DE L'EDDV (ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION EN VOLUME) AFFERANT AU NOUVEAU CENTRE SOCIAL - RUE DES VETERANS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XIX. DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DES VOLUMES NUMEROS 24 - 26.1 ET 26.2 DE L'EDDV AFFERANT AU NOUVEAU CENTRE SOCIAL - RUE DES VETERANS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XX. CESSION AU PROFIT DE VINCI IMMOBILIER NORD EST DES VOLUMES 24-26.1 ET 26.2 SITUES RUE DES VETERANS

La délibération est adoptée à l'unanimité (le groupe ACCES ne prend pas part au vote).

XXI. ACQUISITION PAR LA VILLE D'UNE PARCELLE AGRICOLE CHEMIN DU GRAND MARAIS

Vincent BALEDENT, Adjoint au Maire

Il s'agit de la contractualisation de tout ce que nous avons pu dire depuis quelques mois dans nos discussions avec la MEL qui vont nous permettre de faire enfin l'acquisition de cette parcelle. Je rappelle que suite à la cession d'activité de M. HARDY et l'appel à projets lancé par la MEL, la Ville s'est manifestée pour faire l'acquisition d'un maximum de surface. Elle nous a concédé ce petit bout qui vient finalement dans le prolongement de la parcelle que nous avons repris dans le cadre de l'arrêt d'HARDY et sur laquelle nous installons TRACHET. Il s'agit d'une parcelle de 8 230 m² à 2,20 euros du mètre carré pour un montant total de 18 106 €.

Gérard CAUDRON, Maire

Vous remarquerez que ce n'est pas le même prix quand on l'achète à la MEL qui a tout de même fait un effort.

Vincent BALEDENT, Adjoint au Maire

En terres agricoles.

Gérard CAUDRON, Maire

Oui mais au bout de la rue Joffre, ce sont aussi des terres agricoles sauf que c'était prévu à l'urbanisation. D'ailleurs, la rue Joffre avait pour objectif d'aller jusqu'à la rue de l'Abbé-Cousin et ne devait pas s'arrêter en impasse comme cela. Mais, s'ils nous vendent le Pont-de-Bois à deux euros du mètre carré, cela ira. Je suppose que vous n'êtes pas contre cette délibération.

Fabien DELECROIX, groupe ACCES

Non, nous la votons.

Gérard CAUDRON, Maire

Je mets donc aux voix. Qui est d'avis de l'adopter le manifeste en levant la main. Ce n'est pas beau, ça ? Avis contraire ? Abstention ?

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, Maire

Il est vrai qu'il sera temps que les services nous fassent un état bien mesuré sur qui est quoi, qui fait quoi et quelle agriculture. Sur les terres de la MEL, ce n'est pas simple. Pour nous, ça l'est plus car nous n'en avons pas beaucoup. Il y a un an, la MEL ne savait pas qui était sur les parcelles qui lui appartenaient. Vous savez, le monde agricole loue puis sous-loue et sous-loue.

Claudine REGULSKI, groupe ACCES

Il serait effectivement très intéressant de savoir quelles terres sont sous-louées, ce qui est tout à fait hors-la-loi.

Gérard CAUDRON, Maire

Nous achetons car nous allons justement décider d'une politique nourricière qui passe pour partie par les baux environnementaux mais qui sont plus exigeants que les baux environnementaux. La MEL a déjà avancé un peu avec les baux environnementaux mais nous sommes en droit, sur nos terrains, d'être plus exigeants. C'est le cas en la matière.

XXII.RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DE LA COMMUNE AU DISPOSITIF METROPOLITAIN DE VALORISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE (CEE)

André LAURENT, Adjoint au Maire

Nous proposons à la commune d'adhérer au système métropolitain parce que cela apporte certaines garanties au niveau de la vente. Celle-ci se fait par la Métropole à un prix garanti. Nous n'aurons donc plus ce souci de devoir vendre nous-mêmes nos certificats d'économie d'énergie, de les valoriser. C'est pour cette raison que nous vous proposons d'adhérer à ce système.

Gérard CAUDRON, Maire

Je pense que c'est une bonne idée mais je répète que le fondement de ce système ne me plaît pas car cela veut dire que lorsque l'on a des sous on peut polluer à condition d'acheter des certificats (CEE). Cela nous fait bien sûr des recettes, donc nous n'allons pas les refuser. C'est le système mais c'est un système pervers qui, à petite échelle par rapport à d'autres, favorise les pollueurs. En l'occurrence, il y a une structure qui nous permet de faciliter les choses. Je suis donc pour cette délibération.

André LAURENT, Adjoint au Maire

Pour information, en 2018, nous avons valorisé pour 160 000 €. En 2021,122 000 €. En 2022, il y aura 25 600 €. Voilà les valorisations que nous avons pu faire jusqu'à maintenant en vendant nous-mêmes.

Gérard CAUDRON, Maire

Encore une fois : nous pouvons valoriser car nous avons fait des efforts et cela permet à d'autres de ne pas en faire. Je ne peux donc pas être d'accord avec cela. Je le dis mais nous n'allons pas pour autant dire que nous ne voulons pas des sous puisque c'est la loi en la matière.

Sur cette délibération, avis contraires ? Abstentions ? Elle est adoptée à l'unanimité.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XXIII. AUTORISATION DE RECRUTEMENT PAR VOIE CONTRACTUELLE SUR DES EMPLOIS PERMANENTS

Gérard CAUDRON, Maire

Jean-Michel MOLLE n'est pas là. Nous avons de plus en plus de mal à avoir des titulaires qui correspondent aux profils. Il y a donc cette porte qui nous est ouverte mais qui est tout de même bien balisée. On précise bien ce que nous pouvons faire et ne pas faire. Je pense que, là encore, c'est prendre le problème par le petit bout de la lorgnette. On a un système de statut de la fonction publique qui est très barricadé et au lieu d'essayer de l'adapter au monde d'aujourd'hui, on nous permet d'y déroger. Là encore, ce n'est pas dans mon tempérament.

Est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, Maire

Je demande à l'administration de bien me consulter. Il est vrai que le statut met des barrières plus ou moins légitimes. Il faudra donc vraiment me le démontrer à chaque fois.

XXIV. PRESENTATION DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Gérard CAUDRON, Maire

Il n'y a pas de question? Nous pouvons le considérer comme adopté.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, Maire

Vous avez aussi les subventions actualisées comme nous le faisons régulièrement. Au fur et à mesure que nous votons des subventions, nous les rajoutons.

Nous sommes arrivés au bout. Il y a un pot. Nous reprenons avant que nous soyons à nouveau confinés, masqués et tout. Je donne rendez-vous après les élections. Nous avons le droit de boire un verre et de manger parce qu'il n'est pas encore minuit.

La séance est levée à 23 heures 48.

<u>Index</u>

Nous n'avons pas été en mesure de vérifier l'orthographe des noms et termes suivants :